
L'Enseignement Primaire

Revue illustrée de l'École et de la Famille

C.-J. MAGNAN *Propriétaire et rédacteur-en-chef*



VAUDREUIL - CAVAGNAL

Pierre de Rigaud, marquis de Vaudreuil. Le dernier gouverneur de la Nouvelle-France. Né à Québec en 1698. Fils de Philippe de Vaudreuil, ancien gouverneur. Il sut apprécier la valeur militaire de ses compatriotes, les Canadiens. Assiégé dans Montréal par des forces bien supérieures en nombre, il capitula à des conditions honorables, et la Nouvelle-France se trouva soumise à la domination anglaise.

VOCATION DES CANADIENS FRANÇAIS

C'est la divine Providence qui toujours donne aux peuples le caractère propre à remplir leur rôle. Aux uns, comme aux Grecs, elle donne l'amour de la science ; à d'autres, un esprit belliqueux, comme aux Romains, ou bien l'ambition pour le commerce, comme aux Carthaginois.

Béniissons le Seigneur d'avoir mis au coeur du Canadien français des goûts modestes et l'amour de la vie champêtre ; et à ce signe caractéristique, reconnaissons et acceptons le rôle important de peuple d'agriculteurs.....

Qu'étions-nous comme peuple, il y a 163 ans, quand le sort de la guerre nous arrachait, encore enfant, des bras de notre mère-patrie pour nous jeter sous la tutelle d'une étrangère ? Nous n'étions qu'une poignée de familles sans ressources, sans protection, sans préparation pour ce qu'on appelle le "struggle for life" ; et, cependant, sans accès aux affaires, éloignés de tout emploi civil, nous avons grandi dans l'ombre et dans l'oubli, sous le poids d'un rude labeur. Un bon jour, en face de nos conquérants étonnés, nous nous sommes révélés comme un peuple qui a depuis longtemps l'habitude des affaires, et nous avons pris notre place au premier rang. Où donc cette vie s'est-elle si rapidement développée en nous ? Où donc avons-nous puisé cette sève exubérante qui rappelle les abondantes bénédictions promises au peuple de Dieu ? Dans le calme de la vie champêtre, dans l'humble mais noble condition d'agriculteurs, en remplissant, comme le fils de Jacob, le rôle privilégié que nous assigne la divine Providence.

Aujourd'hui, il ne resterait que bien peu de traces de nos familles françaises de 1763 si, au lieu de se retirer à l'écart, dans le silence et le calme des campagnes et des bois, elles eussent dirigé leur énergie vers la carrière des affaires et du commerce. Mêlées aux étrangers, elles eussent oublié leur langue, probablement leur foi, et très certainement leurs traditions.

Il en sera de l'avenir pour nous, comme il en a été du passé. Nous serons sauvés par la fidélité à notre vocation, qui est d'être un peuple d'agriculteurs.

Il y a une loi, dans le monde physique, qui veut que les plantes ne prennent leur accroissement normal que dans le sol qui leur convient ; partout ailleurs, elles s'étiolent et meurent.

Les sociétés et les nations sont, en vertu de leurs différents caractères, soumises à une loi analogue, qui fait qu'elles n'ont leur développement que dans le milieu qui leur convient, et dans le rôle que la Providence leur a assigné.

Ne sortons pas du nôtre pour imiter ceux qui en ont un plus bruyant, si vous voulez, mais pas plus important et beaucoup moins assuré de l'avenir, parce qu'il repose sur des bases beaucoup plus vacillantes et plus exposées à être renversées par les crises commerciales.....

Vouloir que toute notre jeunesse soit préparée par son éducation à escaler les sentiers tortueux de la finance et du commerce, c'est vouloir la faire dévier du rôle qui lui paraît tout tracé par nos succès dans le passé et vers lequel notre devoir est de la pousser avec zèle et persévérance.

L'ABBE G. DUGAS.

PEDAGOGIE

OBSERVATIONS INTERESSANTES

Les orages d'été

Mgr Laflamme a terminé ses *notes de météorologie*, dans la dernière livraison, par les réflexions suivantes :

“ Notre but a été de faire voir l'intérêt que présentent les études météorologiques, par le fait qu'elles ont trait à des phénomènes qui se passent sous nos yeux et qui se répètent tous les jours, par la facilité avec laquelle elles peuvent se poursuivre, pourvu que l'on ait, à un certain degré, l'esprit d'observation et qu'on se débarrasse de toute idée préconçue. Nous croyons que, mieux que personne, les instituteurs et les institutrices de la province sont en mesure de répandre sur ce point des notions saines dans cette partie de notre population qui s'instruit, en même temps qu'ils peuvent, par leurs observations personnelles, faire avancer la science en fournissant des notions plus exactes et plus complètes sur notre météorologie locale.

“ A ce propos, qu'il me soit permis de signaler tout particulièrement les observations des orages d'été, dont l'étude détaillée est encore à faire dans la province. Le bienveillant concours des lecteurs de *L'Enseignement Primaire* permettrait sûrement de la mener à bonne fin. Il s'agit tout simplement d'observer ces météores suivant une méthode rationnelle, la même pour tous, et d'envoyer, à la fin de la saison, toutes les observations à quelqu'un qui se chargerait de les coordonner et d'en tirer les grandes lois de nos orages. Il y a des écoles dans tous les coins du pays ; pendant les vacances qui arrivent durant la saison des orages, ceux qui enseignent sont encore dispersés un peu partout ; par conséquent, s'ils avaient la complaisance de faire ces observations, nous aurions, à l'automne, une abondante moisson de renseignements de grande valeur. Nous arriverions ainsi à connaître au moins le sens général et la vitesse de déplacement de nos orages. Alors, grâce au téléphone qui, à l'heure actuelle, met en communication les différentes paroisses, rien ne serait plus facile que de prévenir, en temps opportun, les endroits menacés par les orages qui exercent déjà leurs ravages sur un point donné. Au temps des moissons, cette organisation serait de nature à rendre de véritables services aux cultivateurs.

“ L'expérience vaut certainement la peine d'être tentée, et, si elle réussissait, elle ferait grand honneur à ceux qui sont chargés de tenir les écoles primaires. D'autant plus que la chose a déjà été essayée, en mettant à contribution la bonne volonté des élèves de nos établissements secondaires, mais sans arriver à aucun résultat. L'entreprise a piteusement échoué devant l'apathie ou l'indifférence du plus grand nombre. ”

Nous avons lieu d'espérer que l'appel de notre éminent collaborateur sera entendu. Quel est l'instituteur ou l'institutrice qui ne se fera pas un plaisir de

faire quelques copies du *bulletin d'observations* expliqué plus loin ; d'en remplir les blancs en temps opportun, et d'envoyer le tout en septembre prochain, à Mgr Laflamme lui-même ?

Les couvents et les écoles des Frères se feront sans doute aussi un devoir de collaborer à l'enquête scientifique ouverte par *L'Enseignement Primaire*, sous la direction d'un homme aussi compétent dans le domaine des sciences que l'est Mgr Laflamme.

Supposons, ce qui nous semble fort probable, qu'un très grand nombre d'instituteurs et d'institutrices répondent à notre appel ; combien les renseignements fournis par le personnel des écoles primaires seront utiles à la réalisation du projet de Mgr Laflamme !

Et si, grâce au dévouement intelligent du corps enseignant de la province de Québec, les orages d'été peuvent être observés d'après une méthode rationnelle, ce résultat très important fera grand honneur à ceux qui y auront contribué.

Nous recommandons à nos lecteurs de lire attentivement la formule du bulletin d'observations que nous publions plus loin, ainsi que les notes de Mgr Laflamme à ce sujet.

Tous les bulletins ainsi préparés durant le mois de juillet et d'août devront être adressés à Mgr C. Laflamme, Séminaire de Québec.

Dans la livraison du mois d'octobre prochain, nous publierons, en les groupant *par comté*, les noms de tous ceux et de toutes celles qui auront contribué à l'enquête scientifique ouverte par notre revue.

C.-J. MAGNAN.

ESTHER WHEELRIGHT

Pour L'Enseignement Primaire

Vers les premiers jours de l'automne de 1708, la sentinelle du fort Saint-Louis, à Québec, présentait les armes à un religieux de la compagnie de Jésus, qui se dirigeait vers le château. Le Père Bigot, un des plus zélés missionnaires de l'Acadie, venait rendre compte au marquis Philippe de Vaudreuil de l'heureux résultat de démarches commencées depuis déjà plusieurs années pour tirer des mains des Abénaquis une jeune Anglaise, une enfant de dix ans, Esther Wheelright, enlevée à ses parents dans une journée de carnage, et qui, depuis lors, avait partagé les misères d'une famille sauvage qui l'avait adoptée. Le missionnaire avait aperçu un jour sa blanche figure au milieu d'un groupe

de petits Abénaquis, et avait fait connaître sa captivité à sa famille, qui habitait le voisinage de Boston.

M. de Vaudreuil s'était occupé activement du rachat de cette enfant. Il lui donna asile au château Saint-Louis et voulut la traiter comme un membre de sa famille. Madame de Vaudreuil la prit aussi en affection, et, comme elle comptait partir dans quelques mois pour la France, elle résolut de la placer chez les Ursulines avec sa fille, Marie-Louise de Rigaud, âgée de près de huit ans. Le journal ou registre des Ursulines du 18 janvier 1709, contient la note suivante : " Madame la Marquise nous a donné une petite Anglaise pour pensionnaire. Elle paiera 40 écus. "

Esther Wheelwright appartenait à une excellente famille et était admirablement douée, au physique et au moral. Elle se fit religieuse chez les Ursulines de Québec, le 12 avril 1714, et prit le nom de Mère de l'Enfant-Jésus. Sa mère ne la revit jamais ; elle se déclara satisfaite de la savoir heureuse et se contenta de lui écrire des lettres pleines de tendresse et de lui envoyer de riches cadeaux.

M. de Vaudreuil, par égard pour la famille de la jeune fille, ne voulut pas d'abord prendre la responsabilité d'autoriser l'entrée en religion de Mademoiselle Wheelwright. Ne pouvant la confier à personne pour la conduire à Boston, il la garda auprès de lui, avec ses propres enfants, de 1710 à 1712, année de son entrée au noviciat.

La jeune étrangère dont l'enfance avait été si tourmentée, désirait ardemment vivre de la vie calme du cloître ; aussi fit-elle une religieuse modèle. Ses parents de la Nouvelle-Angleterre eurent, à plusieurs reprises, des rapports pleins de cordialité avec les Ursulines. Un de ses neveux vint même à Québec pour y voir sa légendaire parente. On lui donna la permission d'entrer dans le cloître, et la pauvre petite prisonnière des Abénaquis, devenue religieuse professe et captive volontaire, put s'enquérir à loisir de tout ce qui concernait sa famille.

On lit dans l'*Histoire du Monastère des Ursulines de Québec*, vol. III, p. 46 :

" Une fête que les circonstances rendirent publique, fut celle du 12 avril 1764, jour (dit le *vieux récit*) où notre révérende Mère Supérieure, la Mère Esther Wheelright de l'Enfant-Jésus, renouvelait ses vœux de cinquante ans de profession entre les mains de M. Briant, vicaire-général du diocèse vacant, et notre très-digne supérieur. Rien ne manqua à la solennité ; M. Resche, notre très-digne confesseur, joua de l'orgue, et l'on chanta plusieurs motets pendant la sainte messe. M. Récher, de son côté, nous favorisa d'un

“ très-beau sermon sur le bonheur de la vie religieuse. *Le Te Deum* se chanta “ à l'issue de la messe, et nous eûmes le soir la bénédiction du Saint-Sacrement . . . ”

“ Cette bien-aimée jubilaire était la première supérieure anglaise de notre maison, et, par une singulière coïncidence, elle entra en charge au mois de décembre 1760, précisément à l'époque où la domination anglaise s'établissait au Canada. Cette vénérée et chère Mère, qui devait tant à l'hospitalité française, semblait dire que le mélange des deux races n'altérerait jamais en rien la charité, et que si, d'un côté, le monastère restait toujours profondément français, il saurait, de l'autre, apprécier le mérite des filles d'Albion. ”

La Mère de l'Enfant-Jésus mourut au vieux monastère des Ursulines de Québec, le 28 novembre 1780, à 8 heures du soir. Elle avait alors 82 ans.

L'histoire de la captivité d'Esther Wheelright et de sa délivrance par un missionnaire français, est bien connue parmi la population de la Nouvelle-Angleterre. Elle est rapportée dans quelques-uns des livres de classe en usage dans les écoles primaires de la région de Boston.

ERNEST GAGNON.

Une heureuse innovation

M. le Surintendant de l'Instruction publique a adressé la circulaire suivante aux inspecteurs d'écoles. Ce document annonce une très heureuse innovation :

DEPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Québec, 15 avril 1904. . .

Monsieur l'inspecteur,

Mon rapport annuel n'étant pas imprimé à un assez grand nombre d'exemplaires pour me permettre de l'envoyer à toutes les commissions scolaires de la Province, j'ai cru devoir faire imprimer séparément votre rapport général de fin d'année, et j'en ai adressé une copie aux commissaires ou aux syndics d'écoles de chacune des municipalités de votre district d'inspection.

MM. les commissaires et syndics pourront ainsi prendre connaissance des remarques qui les concernent et constater quel est le rang occupé par leurs municipalités respectives dans le tableau de la classification des municipalités scolaires.

J'ai lieu de croire que cette innovation, qui sera continuée à l'avenir, aura pour effet de stimuler le zèle des commissaires et des syndics pour l'amélioration de tout ce qui concerne leurs écoles, et je vous engage, en conséquence, à soigner de plus en plus la préparation de vos rapports annuels.

Je vous envoie quelques exemplaires de votre dernier rapport.

J'ai l'honneur d'être,
Monsieur l'inspecteur,
Votre obéissant serviteur,
BOUCHER DE LA BRUERE,
Surintendant.

Un élève survivant des anciennes écoles du Grand'Père Perrault

Pour L'Enseignement Primaire

Monsieur Boniface Côté, un octogénaire, ancien maître-menuisier, demeurant à Québec, rue d'Aiguillon, No. 172, est encore fort bien portant malgré son grand âge. Comme on nous avait appris qu'il avait été un des élèves des écoles de M. Perrault, nous allâmes lui rendre visite pour recueillir de lui des souvenirs touchant ces écoles et feu M. Perrault, leur fondateur. Ce respectable vieillard nous reçut avec la meilleure grâce du monde, ainsi que ses enfants qui l'entouraient. Il nous fit part de ce qu'il se rappelait, et nous parla en termes très élogieux des deux objets qui nous amenaient. Nous avons consigné par écrit ses propres paroles :

“ Une harmonie parfaite, dit-il, y régnait entre professeurs et élèves. La libéralité de M. Perrault, sa bonté et sa distinction naturelle, si apparente dans ses fréquentes visites aux écoles, sont restées gravées dans ma mémoire. En 1832, j'eus la bonne fortune d'entrer à son école des Arts et Métiers, fort en vogue à cette époque, où je me formai à mon métier de menuisier.”

M. Côté ajouta qu'il entra ensuite chez M. Jacques Délorbaize, premier entrepreneur-menuisier d'alors. Par son habileté et son bon renom, il succéda à la clientèle lucrative de son patron. Mais, avec une vraie modestie, il croit et dit bonnement que “ c'est le sort qui l'a ainsi favorisé.”

Son amour du travail et ses principes de chrétien et d'honnête homme, puisés aux enseignements maternels et inculqués à l'école Perrault, portèrent de bons fruits et ne tardèrent guère à le faire connaître et apprécier favorablement. En 1859, le Gouvernement lui confia la surintendance des Travaux de la Marine, fonction qu'il remplit avec intelligence et un zèle assidu jusqu'en 1870, où il reprit l'exercice profitable de son métier. La Providence, pour le récompenser d'une carrière laborieuse et fidèlement remplie, lui a accordé et continue à lui maintenir, une heureuse et honorable longévité, au milieu de ses enfants qui font l'honneur et la joie de ses cheveux blancs.

M. Côté est né le 15 mai 1819, et il eut le bonheur de célébrer, le 13 octobre 1896, ses noces d'or avec sa digne épouse, née Joséphine Jobin.

Combien peu en reste-t-il parmi nous aujourd'hui qui ont connu les écoles de garçons, de filles et d'Arts et Métiers du Grand'Père Perrault ? Et combien de la génération actuelle n'ont pas même entendu parler de ces écoles *gratuites*, créées et entretenues par lui pour l'instruction primaire des enfants du peuple ? Ecoles pourtant si utiles à produire le bien et qui ont formé beaucoup de bons citoyens comme M. Côté. Elles sont trop vite oubliées.

Mais, disons-le à la louange de M. Perrault, il n'a jamais songé à la renommée et à cette vaine fumée qu'on nomme ici-bas la gloire. Sa pensée est exprimée par cette devise qui était gravée sur la porte de ses écoles :

AD MAJOREM DEI GLORIAM.

Le bruit ne fait pas le bien et le bien se fait sans bruit, comme le savait faire et le faisait en vue d'être utile au plus grand nombre de ses concitoyens.

P.-B. CASGRAIN.

Québec, mai 1904.

COMMENCEMENT DE LA CLASSE

DE LA PRIÈRE.

La religion nous apprend que toutes les grâces viennent de Dieu : "*Omne datum optimum et omne donum perfectum desursum est, descendens à Patre luminum*" (S. Jac. I. 17) ; qu'il est le maître des sciences : "*Deus scientiarum Dominus est*" (I, Rois, 2) ; et, en même temps, que nos œuvres ne sont méritoires à ses yeux que si nous les lui offrons avec une grande pureté d'intention. Il est donc bien juste et bien convenable que les enfants s'habituent, dans les écoles, à recourir à la prière, et à sanctifier leurs études et toutes leurs actions par l'offrande qu'ils en font au Seigneur. Que cette prière soit vraiment une élévation de leur esprit et de leur cœur vers lui.

Faites la prière au commencement et à la fin de la classe avec recueillement, foi et piété, et non pas seulement par routine, ou comme une vaine formalité, prescrite par le règlement. Tournez-vous vers le Crucifix, mais mettez-vous un peu de côté, afin de pouvoir surveiller les enfants. Ne souffrez pas qu'ils s'étendent sur les pupitres, ni qu'ils s'asseyent sur leurs talons. Faites convenablement le signe de la Croix, et prononcez les paroles distinctement et assez lentement. Exigez de même que les élèves répondent posément et sans bredouiller.

Contentez-vous d'une courte prière ; ce n'est pas le lieu de vous livrer à un excès de dévotion. Récitez le *Veni Sancte* et l'*Ave Maria* ; cela suffit. Si les enfants ne sont pas capables de répondre, et jusqu'à ce qu'ils soient en état de le faire, dites *Notre Père*, et *Je vous salue, Marie*. Inspirez-leur, à cette occasion, une vive et tendre piété envers la Mère de Dieu.

MGR JEAN LANGEVIN.

DES EXERCICES de LANGAGE

L'étude de la langue doit avoir pour point de départ les exercices de langage.

Mais qu'est-ce donc que des exercices de langage ?

Les exercices de langage ne sont pas autre chose que des causeries simples et faciles, par questions et réponses, ayant une suite logique d'idées, et tendant à ce but essentiel : le développement de l'intelligence. Il est bien évident que d'après la façon dont ces exercices sont compris, conduits, gradués, le but sera atteint plus ou moins vite, et plus ou moins bien.

Plusieurs points réclament l'attention continue du maître ou de la maîtresse dans cette direction des exercices de langage.

Tout d'abord, il faut veiller à ce que l'enfant s'exprime par petites phrases, et ne se contente pas de répondre par *oui* ou par *non*. C'est tout un travail pour les maîtres d'exiger des enfants des réponses par petites phrases ; et souvent il faut bien des tentatives malheureuses, bien des essais infructueux, avant que l'enfant ait saisi ce que vous attendez de sa bonne volonté. Mais il comprendra plus vite ce que vous exigez si vous avez soin de lui faire remarquer que sa réponse doit renfermer une partie des termes de votre question à vous. Et lorsqu'il aura enfin compris de quelle façon il doit formuler ses réponses, vous verrez combien il sera fier de parler comme "une grande personne" ! . . . Vous verrez qu'il ne vous répondra plus "en bébé", si ce n'est par inadvertance ; mais vous saurez l'en empêcher, n'est-ce pas ?

Un mauvais procédé consisterait à commencer la phrase, à la dire plus qu'aux trois quarts, en laissant l'enfant l'achever en deux ou trois mots. Si, de prime d'abord, vous avez dû quelquefois en user ainsi, tâchez que ce soit seulement pour débrouiller l'enfant ; en tous cas, obligez-le à reprendre la phrase en entier pour son propre compte, et, la vôtre lui servant de modèle, à essayer d'en trouver d'analogues à celle-là.

Il ne faut jamais admettre un à peu près ; par d'autres réflexions, par d'autres questions enchaînées avec méthode, vous devez amener l'enfant à trouver le mot propre. Cela a une grande importance : car le mot propre c'est l'idée juste, c'est la clarté de la pensée, c'est la netteté du jugement.

Autre soin à prendre : faire répéter les mots écorchés. Tâchez d'y revenir pendant plusieurs jours : "la répétition est l'âme de l'enseignement" ; par un mot mis exprès dans la lecture ou dans un récit quelconque ; dans ces petites mémoires encore toutes fraîches, le mot redressé restera gravé à jamais, comme y serait malencontreusement resté le mot estropié.

Il ne faudrait pas se contenter de procéder ainsi à une heure déterminée de la journée, à l'exclusion des autres. Oh ! non ; car cette manière de former le langage doit être la préoccupation incessante de chaque jour, de chaque heure ; il faut donc tenir compte de tous ces moyens dans tous les exercices de la classe : leçon de choses, récit, explication de fable, calcul même.

Mais où trouvera-t-on la matière de ces exercices de langage ?

Il faut, avec les enfants, causer de tout : des pieds, des mains, de la pluie, du beau temps, du soleil, des fleurs, des oiseaux, de la classe, de la famille, de la rue, que sais-je ! Tout dépend de l'actualité de leur petite vie, du milieu spécial dans lequel ils vivent, de la saison, du genre particulier des études de tel ou tel jour, de la valeur de certains termes dont les enfants n'ont pas la notion exacte, comme : aujourd'hui, demain, hier ; ou bien : à droite, à gauche, devant, derrière ; ou bien : sucré, salé, doux, amer, fade, etc., etc.

Et dans quel ordre abordera-t-on des sujets si divers et si complexes ? . . Il suffira de rattacher l'exercice du jour à la leçon de lecture, d'écriture, ou bien à la leçon de choses, ou bien encore à l'étude d'un chant, d'une fable. C'est excellent comme enchaînement, car c'est une application de cet enseignement concentrique fertile en résultats et qui n'est pas encore bien passé dans le domaine de la pratique.

Comme compléments des exercices de langage proprement dits, viennent les exercices d'invention pour apprendre à s'exprimer. Ces exercices peuvent être fort intéressants, car ils sont susceptibles d'offrir une grande variété. Ce sera la trouvaille d'un mot : en faisant chercher le verbe, ou le sujet, ou le complément ; sans même avoir dit ce qu'on appelle grammaticalement sujet, verbe et complément. Ce sera encore la construction de petites phrases sur des couleurs, sur certains défauts ou certaines qualités, sur les occupations de tels ou tels ouvriers et les outils dont ils se servent, etc. . . . Ou encore, tout en laissant à la grande école le soin de fournir l'explication des dérivés et des diminutifs, des exercices sur les dérivés, sur les diminutifs, sur les contraires surtout. Encore, des nomenclatures : chaussures, coiffures, animaux quadrupèdes, animaux qui nagent, etc. . . Ou bien encore des associations d'idées : chercher tous les termes se rapportant aux mots : eau douce, — eau salée, — corps gras, etc.

Enfin, pour parfaire cet enseignement de l'élocution, et si l'âge ou le développement des petits enfants vous permettent d'aller jusque-là, faites un peu de rédaction orale, en veillant à la stricte application des principes qui viennent d'être exposés.

En résumé, pratiquer ce mode de former le langage, c'est ouvrir à l'enfant de nouveaux horizons. Et, à cet éveil d'idées neuves et variées, sa petite intelligence se développera merveilleusement, sans trop de fatigue, comme en se jouant pour ainsi dire.

Tout cela peut s'appliquer aux classes enfantines et aux cours élémentaires de l'école primaire ; mais tout cela a surtout plus d'importance pour les tout petits de l'école maternelle.

Pour que ce travail des exercices de langage puisse porter tous ses fruits, il faut arriver à faire causer individuellement tous les enfants : sans quoi, ce seront toujours les mêmes qui voudront prendre la parole, tout fiers de leur petite science commençante, de leur naïve intelligence qui s'exerce à deviner celle de la maîtresse, tout fiers parfois de parader un peu orgueilleusement. Et, solliciter l'éveil de chaque intelligence lorsqu'il s'agit de tout petits qui ignorent tout et ne comprennent rien, cela implique chez la maîtresse qui veut s'en donner la peine, un travail considérable, un effort intellectuel véritablement surhumain. L'institutrice, pour mener à bien une si grande tâche, ne devrait donc l'entreprendre que sur un auditoire restreint.

D'après l'ÉCOLE MATERNELLE.

Bulletin d'observations pour les orages d'été

Localité.....

Date1904.

*Etat général de l'atmosphère pendant la journée.**Température de la journée.**Vent, sa direction, sa force, ses variations avant et après l'orage.**A quelle heure et en quel point de l'horizon le nuage orageux est-il apparu ?**Moment précis de la chute des premières et des dernières gouttes de pluie.**Quantité d'eau précipitée.**Grêle. Moment de sa chute. Grosseur des grêlons.**Tonnerre.**Signaler les orages qui ont passé dans les environs sans atteindre le lieu de l'observateur.*

On est prié d'écrire sur le revers de la feuille les autres observations qu'on aura pu faire, de signer le tout et de renvoyer la feuille à Mgr Laflamme Sénaire de Québec

Remarques. Les observations doivent être inscrites à la suite et au-dessous de chaque titre.

Prière de rédiger un bulletin pour chacun des orages observés, même s'il y en avait plusieurs dans la même journée.

Bien désigner la localité, c'est-à-dire la paroisse, le comté ou le canton, avec indication du quantième du mois.

Par état général de l'atmosphère, on entend demander si le ciel était nuageux ou serein, s'il ventait ou non, et cela durant toute ou une partie de la journée.

La température sera indiquée suffisamment si l'on dit, par exemple : temps frais, chaud, très chaud, etc., suivant le cas.

Il est important de bien définir la direction du vent, ses variations de direction ou de force avant ou après l'orage, ainsi que durant le reste de la journée si possible. La même chose doit se dire du moment de l'apparition du nuage orageux et du point de l'horizon où il a été vu.

On mesure la quantité d'eau qui est tombée pendant l'orage en exposant un vase cylindrique (tasse à boire) dans un endroit assez éloigné des édifices et des arbres. Après l'orage, on place ce vase sur une table horizontale, on y enfonce verticalement une allumette sèche et on évalue, en lignes ou en fractions de ligne, la longueur de l'allumette qui a été mouillée et, par conséquent, l'épaisseur de l'eau qui est tombée.

Pour le tonnerre, il suffira de dire s'il a été fort, si les coups ont été nombreux et se sont répétés durant tout l'orage.

Il va de soi que toute observation, même incomplète, peut être très utile. Par conséquent, si on est dans l'impossibilité de faire toutes les observations indiquées par les formules, on ne négligera pas d'inscrire celles qui auront été possibles. Comme il y a lieu de croire qu'une dizaine de bulletins seront suffisants pour chaque observateur, il serait à propos de préparer ces formules à l'avance, afin de n'être pas pris au dépourvu quand les orages arriveront. Les observations ne doivent être faites que pour les orages d'été proprement dits ; elles ne s'appliquent pas aux gros mauvais temps de longue durée.

C. L.

A V I S

Tous nos abonnés *payants* sont instamment priés d'envoyer le montant de leur souscription (\$1.25) pour l'année scolaire 1904-1905, d'ici au 30 juillet prochain. Prière de payer par mandat poste : pas de timbres. Adresse : *L'Enseignement Primaire*, boîte postale 162, H.-V., Québec.

Canadien français ou Canadien-Français.

Dans sa livraison d'avril dernier, le *Bulletin du Parler français* s'occupe longuement de notre article du mois de mars dernier au sujet de l'orthographe du nom *Canadien français*. Nous conseillons la lecture de cet article du *Bulletin*, signé A. R. (M. Adjudant Rivard).

M. Rivard termine ses réflexions en disant : " Les deux formes sont correctes au point de vue grammatical. Celle que préconise M. Magnan finira peut-être par prévaloir. Elle dit mieux que l'autre, croit-on, que nous sommes canadiens et français à la fois, mais plutôt canadiens que français, canadiens de nationalité, français d'origine ; ne fait-elle pas entendre aussi que nous prétendons être les seuls *vrais Canadiens*, mais que des circonstances particulières ont rendu nécessaire le qualificatif *français* ? "

Notons que déjà *L'Enseignement Primaire* n'est plus seul à écrire *Canadien français*. *La Vérité*, de Québec, *La Croix*, de Montréal, *La Défense*, de Chicoutimi, *La Revue canadienne*, Montréal, *Les Annales de Notre-Dame du Sacré-Coeur*, Québec, *Le Propagateur*, Montréal, *Le Manitoba*, Saint-Boniface, *Le Messager du Sacré Coeur*, Montréal, et peut-être d'autres revues et journaux que nous n'avons pas remarqués écrivent *Canadien français* comme nous l'écrivons.

Merci

La Patrie du 27 avril dernier a publié, au sujet de l'enseignement anti-alcoolique que nous avons récemment inauguré, un article très flatteur pour notre revue. Le témoignage que le confrère montréalais rend à *L'Enseignement Primaire* et à son directeur prouve que les journalistes canadiens savent parfois reconnaître l'effort et le travail,

METHODOLOGIE

LES PREMIERES LEÇONS DE REDACTION

(Suite et fin.)

Pour L'Enseignement Primaire.

Dans les leçons de rédaction, l'un des buts principaux à atteindre est le développement de l'initiative individuelle de l'élève. Parmi les moyens à prendre pour y arriver, nous signalerons aujourd'hui celui qui consiste à demander aux élèves d'exposer ce que représente une gravure ou une chromolithographie placée devant eux.

Voici un exemple de ce que l'on peut obtenir.

Une basse-cour. (*Sujet représenté dans l'image*). Devoir écrit par l'élève après exercice oral.

" L'image représente une petite fille nourrissant une petite famille de poulets qui sont très affamés et qui ont attendu longtemps leur nourriture.

" La petite fille jette du grain aux poulets.

" C'est une scène du matin.

" On est en été, parce que les arbres ont leurs feuilles et que l'herbe est verte, puis il y a des petits poulets tout jeunes :

" Si c'était en hiver, ces pauvres petits mourraient. "

Il est évident qu'une composition pareille n'est pas sans défaut, mais elle est le résultat précieux de l'observation chez l'enfant ; et des exercices semblables fréquemment répétés, amènent vite à exprimer ce que l'on voit ou ce que l'on a vu. C'est là le point le plus difficile, peut-être, à obtenir chez les élèves.

Quelquefois on trouve une suite de gravures montrant successivement les différentes phases d'une historiette ou d'un incident quelconque. En disant ce que représente chaque gravure, l'enfant exprime par le langage parlé ou écrit, ces *histoires sans paroles*. Il traduit dans le langage de l'écrivain ce qu'il voit écrit dans le langage du dessinateur. Dans ces sortes d'exercices *l'invention* est fournie à l'élève, mais l'expression est à trouver, et c'est là ce qu'il faut la plupart du temps pour écrire, car en général on n'invente pas, mais on écrit ce que l'on a vu ou entendu. Nos enfants des écoles primaires ont surtout besoin d'apprendre à *rédigier*. La *composition* viendra ensuite.

L'avantage de ces *rédactions sur images* est donc d'exercer l'enfant à observer exactement, à bien dire ce qu'il voit et à le dire avec ordre. On peut ainsi exercer les élèves à reproduire un fait dont ils ont été témoins récemment.

Il sera peut-être intéressant de voir comment un instituteur préparait ses élèves à traiter un sujet très simple intitulé : *La pluie d'hier soir*. Le maître était au tableau noir : les enfants étant trop jeunes pour écrire eux-mêmes au tableau d'une manière convenable ; il se tenait devant eux, la craie à la main, prêt à écrire sous leur dictée tout ce qu'ils auraient à dire sur cette pluie. Plu-

sieurs petites mains s'étant levées, chacun à tour de rôle dit ce qui l'a frappé. Le maître recueille d'abord cinq ou six phrases, puis il demande à toute la classe laquelle il faut mettre la première. En un quart d'heure, il avait obtenu de divers élèves et écrit au tableau les phrases suivantes :

“ La pluie d'hier a rafraîchi le temps ; c'était bien agréable.

“ Les gouttes de pluie étaient très larges.

“ Il y a encore beaucoup de nuages aujourd'hui, il pleuvra encore dans la journée ou ce soir.

“ Quand la pluie a commencé hier, il y avait beaucoup de monde dans les rues ; on courait à droite et à gauche pour s'abriter.

“ Quelques personnes avaient des parapluies, mais cela ne les préservait pas beaucoup à cause du vent qui était très fort.

“ Plusieurs sont entrées dans les maisons pour se mettre à l'abri.

“ C'était très amusant de voir les enfants qui sortaient des écoles courir chez eux à travers la pluie.

“ Il y en avait qui avaient laissé tomber leurs livres en courant, mais qui ne voulaient pas s'arrêter pour les ramasser.

“ La pluie avait tellement gonflé les ruisseaux, que dans certaines rues on ne pouvait pas traverser.”

Quand le tableau est rempli, les élèves copient ces phrases sur l'ardoise ou sur le cahier. Cet exercice excellent est répété deux fois par semaine et produit les meilleurs résultats, au point de vue de la rédaction. On peut faire échanger les devoirs et chacun fait la correction orthographique du travail de son voisin.

Avec des élèves plus avancés on pourra préparer le devoir en leur donnant seulement le canevas. Mais avant de le leur donner, on le préparera avec eux dans une sorte de causerie pendant laquelle ils trouveront les idées.

Dans la discussion du sujet donné, *La pluie*, par exemple : L'élève *A* pense qu'il convient de dire d'abord ce que c'est que la pluie. *B* dit que c'est l'eau élevée dans l'air à l'état de vapeur et provenant des mers, des lacs et des rivières, puis retombant en gouttes sur la terre. *C* dit que l'eau de pluie est très pure et non salée. *E* demande pourquoi, si elle vient de la mer, elle ne contient pas de sel comme la mer elle-même ? *D* ne peut expliquer ce fait, mais *F* dit que l'eau seule de l'océan se change en vapeur et que le sel demeure. (1) *G* a lu dans sa géographie que la pluie ne tombe pas également dans toutes les régions ; par exemple : au Pérou, en Arabie, dans le Sahara, il ne pleut jamais, tandis que la pluie est presque continuelle sur les côtes du Brésil et de la Guinée. *H* a entendu dire qu'il y a des contrées où la pluie dure une partie de l'année : la saison pluvieuse est alors l'hiver, et la saison sèche l'été. *I* croit qu'il faut parler des bons effets de la pluie : elle rend la terre fertile ; sans la pluie pas de moisson, pas même de vie animale. *J* regarde la pluie comme utile parce qu'elle remplit les rivières et les maintient navigables. *K* dit que dans les villes elle lave les rues et enlève la poussière. *L* reconnaît l'utilité de la pluie, mais il signale les dommages qui en résultent parfois : les inondations,

(1) On peut faire l'expérience avec de l'eau salée que l'on fera évaporer dans une soucoupe.

la perte des récoltes par des pluies persistantes. La discussion finie, on écrit au tableau l'analyse suivante qui servira de canevas pour le devoir :

- LA PLUIE.—1. Ce que c'est.
2. D'où elle vient.
3. Pourquoi elle n'est pas salée.
4. Les pluies en différents pays.
5. Les bons effets de la pluie.
6. Ses mauvais effets.

Tous les sujets traités dans les leçons de choses sont à traiter de cette manière et constituent comme un recueil de devoirs de rédaction.

Nous sommes persuadés que tous les moyens indiqués dans les dix livraisons de *L'Enseignement Primaire*, pendant le cours de cette année, répondent bien au titre que nous leur avons donné, et que les instituteurs et institutrices auront trouvé là des exemples qui les aideront à préparer un grand nombre de sujets analogues, pour les traiter à peu près de la même manière ; car il ne faut pas croire que tout est fini avec ces dix leçons. Chacune doit être répétée souvent en variant les sujets et en modifiant la forme selon les circonstances et l'expérience.

Puisse notre travail avoir rendu service aux maîtres et aux élèves ; telle a été notre seule ambition.

H. NANSOT.

Analyse logique

LEÇON III

Sujet — Verbe — Attribut.

Toute proposition comprend trois termes : le *sujet*, le *verbe* et l'*attribut*.

LE SUJET représente l'idée principale, l'objet sur lequel on porte le jugement. C'est le mot désignant la personne *dont on affirme la qualité ou l'état*.

L'ATTRIBUT représente l'idée secondaire, celle qui sert de terme de comparaison avec le sujet. C'est le mot exprimant ce qui est *attribué* au sujet, *ce qui est affirmé lui appartenir*.

LE VERBE est le lien qui unit l'idée secondaire à l'idée principale, l'attribut au sujet. C'est le mot *qui affirme que ce qui est exprimé par l'attribut, appartient au sujet*.

DIEU	— EST —	BON.
<i>sujet</i>	<i>verbe</i>	<i>attribut.</i>

Le *verbe* est toujours une des formes du verbe substantif *être* : exprimé distinctement ou combiné avec l'attribut. Exemple : I. *La fortune EST changeante*. *Est*, le verbe, est exprimé d'une manière distincte, dans cette phrase. II. *Tout change ici-bas*. En décomposant le verbe *change* nous avons : *tout est changeant*. *Est*, le verbe, est combiné avec l'attribut *changeant*.

PHRASES À DÉCOMPOSER

Le Christ paraît : l'aveugle voit, le sourd entend, le muet parle.— Le travail est utile.— Crémazie a été malheureux.— La raison supporte les disgrâces, et la patience les surmonte.— Jésus aimait, il a pardonné.— Le drapeau canadien-français est très beau.— Vos chagrins sont les nôtres.— Étudier est une jouissance.— L'eau arrose la terre.— Le Pape gouverne l'Eglise.— Les étoiles brillent au firmament.

 Petite causerie sur la Colonisation

CENTENAIRE DE L'ÉTABLISSEMENT DU PREMIER COLON A SAINT-NARCISSE, COMTÉ DE CHAMPLAIN

(6è ne RÉCIT)

La chapelle élevée, on s'empressa de construire un presbytère et quelques dépendances qui furent prêts à recevoir un prêtre dès l'automne de l'année suivante, en 1854. Mgr des Trois-Rivières nomma alors le premier curé résident, Messire Amable Charest, arrivant des missions du Haut-Canada. Les registres avaient été ouverts quelques mois auparavant par M. Dostie, desservant de la paroisse ; le premier acte est le baptême de Joseph Hénault dit Champagne, écrit à la date du 31 mars 1854. Au mois d'octobre 1855, M. Charest était remplacé par M. Chs Z. Garceau, aujourd'hui curé de St-Pierre les Becquets, et qui demeura cinq ans ici. Dans ce temps furent établis : un corps de marguilliers, par une ordonnance épiscopale datée du 24 décembre 1850 ; l'Association de la Propagation de la Foi ; l'Archiconfrérie, érigée par lettres du 4 août 1857 ; une école élémentaire dans le rang de la chapelle, en 1856, et une autre dans le rang St-Pierre, en 1858 ; la première école avait été établie dans le rang de la Grande Ligne vers 1848, et la paroisse avait été érigée en municipalité scolaire en 1855.

On construisit dans la chapelle un jubé contenant 30 bancs, puis la Fabrique assura ses propriétés savoir : la chapelle, la sacristie et le presbytère, à l'Assurance Mutuelle des Fabriques des Diocèses de Québec et des Trois-Rivières pour le montant de \$1520.00 ; enfin, le 24 avril 1859, furent publiées deux proclamations du Gouverneur pour la reconnaissance civile de la paroisse, dont l'une révoquait une proclamation datée du 29 décembre 1854, dans laquelle les bornes de la paroisse avaient été mal désignées, et l'autre érigeait la paroisse dans ses vraies limites. M. L.-O. Désilets remplaça M. Garceau en novembre 1860 ; il mit des soins tout particuliers à pourvoir l'église d'ornements pour la célébration des Saints Mystères ; une école modèle tenue par un instituteur remplaça, la même année, l'école élémentaire du 1er rang ; puis fut fondée, en 1864, la société agricole. Le 23 août 1865, Mgr des Trois-Rivières annexa à la paroisse le territoire de la Hétrière et des terres appelées du Côteau, appartenant à Sainte-Geneviève, et cette annexion fut reconnue par les autorités civiles.

Agé de 63 ans et fatigué du ministère, M. Désilets offrit sa démission, le 6 janvier 1867, à Mgr l'Evêque des Trois-Rivières. Depuis, les dettes de la Fabrique ont été liquidées et une quatrième école a été ouverte.

La population de la paroisse s'élève maintenant à près de 1400 âmes, et 6000 arpents de terre sont livrés à la culture.

Voilà le changement qui s'est opéré dans le court espace de 65 ans (1). Oui, si nous remontons à soixante et quelques années, il n'y avait personne ici, et pas un pied de terre qui ne fût du domaine de la forêt. Louis Cosset arrivait alors, le premier ; et la vie de ce brave homme n'a pas eu le temps de s'écouler pendant que vous avez pris place à sa suite ici. Aujourd'hui, avez-vous quelque chose à envier aux vieilles campagnes assises sur les rives du grand fleuve ? Oh ! il y a à remercier Dieu de ce qu'il a fait pour vous et pour la cause nationale. Car où est notre avenir ? Quelle est la meilleure garantie de l'existence du peuple canadien-français, si ce n'est, après l'attachement à sa religion, l'attachement à l'art que vous cultivez, le progrès et l'encouragement de l'agriculture ?

FIN.

Leçon de choses

L'EPONGE

Vous servez-vous d'une éponge pour faire votre toilette chaque matin ? Moi, je préfère une grande cuvette, pleine d'eau bien claire et bien fraîche : j'y barbote tout à mon aise, c'est plus agréable et plus hygiénique. En tous cas, vous avez sans doute souvent vu des éponges. Saviez-vous que ce sont là des animaux, ou plutôt des colonies de petits animaux réunis les uns aux autres, qui ont laissé en mourant, au fond de l'eau, toutes leurs peaux accrochées ensemble ?

La formation des éponges est assez intéressante pour que j'aie eu le désir de vous la faire connaître. L'animal qui la construit se nomme le spongiaire ; il sort d'un œuf absolument curieux, car, avant de donner naissance à la larve, cet œuf passe par des formes diverses. Lorsqu'il est parvenu à la dernière phase, il laisse sortir un petit être presque rond, qui va se fixer presque aussitôt sur le premier corps dur qu'il rencontre. Là, il s'allonge rapidement, prend la forme d'un petit sac entouré d'une collerette et tout couvert de petites épines de formes diverses appelées spicules. C'est là une éponge minuscule. Si elle reste en cet état, elle sera utile ; mais plus souvent elle devient le point de départ d'une colonie dont la complication est parfois extrême. Cet

(1) Rappelons-nous que ce récit a été écrit en 1858, par Mr. l'abbé Lottinville, pour les citoyens de Saint-Narcisse.

animal né d'un œuf donnera, à son tour, mais d'une façon bien différente, naissance à une foule de petits animaux semblables, vivant de leur propre vie, mais qui, soudés entre eux et accrochés par leurs spicules, forment un tout ; c'est l'éponge telle que vous l'avez dans votre cabinet de toilette. Il fait partie des animaux-plantes, dont je vous ai un jour conté l'histoire. Sur le côté de ce petit sac vivant, apparaît un petit bouton ; ce bouton grossit, se creuse au centre, et voilà un spongiaire de plus. De tous côtés sortent des boutons semblables qui en produisent à leur tour ; l'éponge grandit rapidement de cette manière.

LA PÊCHE DES ÉPONGES

A part quelques espèces qui vivent dans l'eau douce et qui, du reste, ne sont pas utilisées, les éponges sont des animaux marins, on les trouve à des profondeurs variables et, suivant le cas, on les récolte de diverses façons.

Quand la profondeur n'est pas considérable et lorsque l'eau est suffisamment transparente, on les recueille au moyen d'une fourche à cinq dents, emmanchée à l'extrémité d'une perche et munie d'un filet. Si la profondeur est plus grande, des hommes plongent au fond de l'eau, et, à l'aide d'un couteau, coupent le pied par lequel l'éponge est fixée au roc. Ce procédé est très dangereux, et les pêcheurs qui le pratiquent sont exposés, comme les pêcheurs d'huîtres perlières, à une foule d'accidents.

Les éponges sont quelquefois dans des fonds de cent cinquante et deux cents mètres, on se sert alors de la drague. Une lourde barre de fer placée devant un filet est traînée par des bateaux, elle arrache ainsi violemment les éponges que le courant entraîne dans le filet ; mais elles sont souvent déchirées et ont moins de valeur.

OU SE TROUVENT LES ÉPONGES ?

Le Golfe du Mexique, la mer Rouge et une foule d'autres points fournissent des éponges de grande taille, mais toujours grossières et qui ne servent guère qu'à laver les parquets ou pour des usages de ce genre. Les fines éponges de toilette sont plus petites. On les récolte dans les mers tempérées et principalement dans la Méditerranée. Il y en a beaucoup sur les côtes de Syrie, et les marins vont chaque année en pêcher un grand nombre en vue du mont Carmel.

Les éponges contiennent toujours des corps étrangers. Pour les en débarrasser, on les bat avec un marteau de bois, on les lave avec soin dans l'eau de mer, puis dans l'eau douce ; on les plonge dans un mélange d'eau et d'acide qui détruit les parties calcaires et enfin on les blanchit avec du chlore.

C. DE LABONNEFON.

(Le Noël).

Dictées choisies

ADORATION

I

L'Angelus tinte aux clochers lointains des hameaux. C'est l'heure où la nuit, comme un manteau d'ombre, étend son voile sur la vallée. Le pâtre ramène ses brebis dociles, et le laboureur regagne d'un pas fatigué sa chaumière où l'attend le repas du soir.

Les hommes s'arrêtent, déposent leurs instruments de labour et, le front découvert, répètent le salut de l'ange. Les femmes s'agenouillent au bord des chemins ou au pied des calvaires. A l'appel de la cloche, tous demeurent immobiles, et prient quelques instants.

L'ombre, sur la plaine, descend de plus en plus épaisse. Peu à peu, la lande devient déserte. Une main invisible allume une à une au firmament les étoiles d'or, et leur reine au front d'argent monte silencieuse à l'horizon, en répandant autour d'elle une douce et mystérieuse clarté.

Un silence majestueux plane sur la nature. Tout s'endort et se repose. La terre elle-même paraît s'assoupir. C'est l'heure sacrée où tout se recueille, où la prière plus pure s'élève comme un encens suave de l'âme à la Divinité, où l'homme se sentant plus seul, se croit plus près de Dieu.

II

Alors le poète, resté seul dans la nuit en face de la création, dans la contemplation muette de ce calme grandiose succédant aux clameurs du jour, sent passer sur son front, avec la brise nocturne, un souffle d'enthousiasme et de foi. Il tombe à genoux, et sa voix s'élève chantant un hymne au Seigneur :

“Soyez béni, Créateur de toutes choses, des mondes et des humains, vous qui fîtes le jour pour le travail, la nuit pour le repos, la nuit si belle sous son dôme étoilé ! Soyez béni, Père, qui fîtes l'intelligence de l'homme pour vous concevoir, son corps pour vous servir, son cœur pour vous aimer !

“Soyez loué ! Les bois, les champs, les cieus proclament votre magnificence ! Les astres reflètent votre splendeur ; les oiseaux ne cessent de vous chanter, les animaux tremblent quand vous faites parler la foudre, et l'océan vous obéit, comme un coursier docile à la main qui le dirige !

“Soyez aimé, vous qui, après avoir créé d'un peu de fange le corps de l'homme, avez mis dans son âme un souffle de vous-même, vous qui avez placé sous sa main tout ce qui peut lui adoucir les rigueurs de son exil. Soyez aimé, vous qui, pour lui rouvrir les portes de la patrie céleste, avez permis que votre Fils mourût sur un infâme gibet !

“Seigneur, je vous consacre ma lyre et mon cœur. Ne méprisez pas mes faibles accents, lorsque depuis le ver de terre jusqu'à l'astre brillant, tout célèbre votre gloire. Qu'ils s'unissent au concert immense de la création. Et ma voix vous bénira à jamais, ma lyre répétera votre louange, mon cœur vous aimera jusqu'à son dernier battement !”

Le poète se tait, et l'haleine des nuits vient rafraîchir son front brûlant. La nuit, la lune semble sourire plus douce, les étoiles parsèment le ciel de points brillants, comme les grains de sable les bords de la mer. La terre entière garde le silence dans l'adoration muette de son Créateur !

H. D'HAMONVILLE.

DOCUMENTS OFFICIELS

COMITE CATHOLIQUE

DU

CONSEIL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

SESSION DU PRINTEMPS 1904.

Séance du 18 mai 1904.
(avant-midi)

Présents : M. le Surintendant, président ; Messieurs les archevêques d'Ottawa et de Montréal ; Messieurs les évêques de Pembroke, de Charlottetown, de Rimouski, de Chicoutimi, de Valleyfield, de Sherbrooke, de Trois-Rivières, de St-Hyacinthe et de Nicolet ; Mgr Marois, vicaire-général, représentant Mgr l'archevêque de Québec ; les honorables juge F. Langelier, Dr J.-J. Guérin ; Messieurs H. R. Gray, Th. Stenson et Alphonse Pelletier.

L'honorable M. F. Langelier propose, secondé par Mgr l'archevêque de Montréal :

« Que le Comité catholique regrette vivement le décès de l'honorable F.-R. Masson, l'un des membres du Conseil de l'Instruction publique.

« Que l'honorable M. F.-R. Masson, pendant les seize ans qu'il a fait partie de ce comité, a toujours été un de ses membres les plus actifs et a rendu de grands services à la cause de l'Instruction publique.

« Que copie de cette résolution soit envoyée à madame Masson. »—Adopté.

Le procès-verbal de la dernière session est lu et adopté.

Le sous-comité chargé de l'examen des livres classiques, tenu le 17 mai 1904, et auquel étaient présents : Mgr Blais, président, Mgr Emard, l'honorable juge Langelier et M. le Surintendant, fait le rapport qui suit :

« Ce sous-comité recommande une carte du Dominion du Canada établie exactement comme celles qui forment la série des cartes dressées par le Frère Alexis, publiées par la maison Mame, de Tours.

« Cette carte devra être dressée par le Frère Alexis et publiée par la maison Mame, de Tours. »

(Signé) ANDRÉ-ALBERT, Ev. de St-Germain de Rimouski.

L'honorable M. F. Langelier, secondé par Mgr Marois, propose en amendement :
 « Que le rapport du sous-comité ne soit pas maintenant adopté, mais que le dit
 « rapport soit renvoyé au dit sous-comité avec instruction de prendre en considération
 « un autre projet de carte du Canada soumis ce jour par la librairie Beauchemin, de
 « Montréal, et de faire rapport à ce comité sur les deux projets de carte du Canada à
 « la session du mois de septembre prochain. »—Adopté.

Le sous-comité chargé de préparer un programme d'études, à sa séance du 16 mai 1904, auquel étaient présents : M. le Surintendant, président ; Mgr Bruchési, l'honorable M. F. Langelier et M. Stenson, a l'honneur de faire rapport :

« Qu'en conformité aux instructions qu'il a reçues du Comité catholique, par résolution du 13 mai 1903, il a procédé à la revision du programme d'études des écoles catholiques de la Province, en prenant comme base de son travail le programme d'études actuel.

« Que M. l'abbé Dauth, chanoine de l'archevêché de Montréal, ayant été chargé de rédiger le travail de refonte, cet éducateur distingué a accompli sa tâche avec une compétence et un zèle dignes d'éloges.

« Que, attendu qu'il importe que le tableau synoptique des matières d'examen des candidats à l'enseignement pour les trois degrés de brevets soit modifié de manière à correspondre au programme d'études tel qu'il devra être remanié, ce sous-comité, dans sa séance du 26 novembre dernier, adopta le principe d'assimiler, dans ces mêmes cours, les matières du programme d'études des écoles normales, et pria les principaux des écoles normales Laval et Jacques-Cartier de vouloir bien étudier la question et faire rapport avant le 25 décembre suivant. Les principaux ayant demandé une extension de délai pour faire ce rapport, ce sous-comité décida, à sa séance du 29 décembre 1903, que ceux-ci devraient s'entendre avec M. le chanoine Dauth et M. l'abbé Lindsay pour établir cette assimilation et changer l'organisation de l'examen final dans les écoles normales, afin de développer entre ces écoles de pédagogie un esprit d'émulation salulaire aux élèves.

« Que ce sous-comité croit devoir attirer spécialement l'attention du Comité catholique sur la correspondance échangée, à ce sujet, avec les principaux des écoles normales Laval et Jacques-Cartier, lesquels se sont abstenus, jusqu'à présent, de faire rapport.

« Que ce sous-comité n'a pu, malheureusement, recevoir en temps utile et malgré des instances réitérées, le rapport imprimé de ces travaux de refonte, de l'établissement auquel l'impression avait été confiée.

« Qu'il soumet aujourd'hui le programme d'études tel que préparé, un tableau synoptique des matières d'examen pour le brevet des trois degrés et un mémoire concernant l'uniformité projetée dans les programmes d'études et la distribution des matières enseignées dans les écoles normales Laval et Jacques-Cartier, ainsi que les autres documents qui l'accompagnent, moins toutefois la refonte de la partie qui concerne les amendements suggérés pour établir l'uniformité dans l'examen final des écoles normales. »

(Signé) BOUCHER DE LA BRUÈRE, *Président.*

—o—

*Séance du 18 mai 1904.
 (après-midi).*

Présents : Les mêmes, et les honorables messieurs Archambault et Chapais.

Le rapport du sous-comité chargé de préparer un programme d'études ayant été pris en considération, il est proposé par Mgr Labrecque, secondé par Mgr Cloutier :

« Que ce rapport ne soit pas adopté avant la prochaine session de ce comité, attendu qu'il a été impossible au sous-comité de fournir en temps utile aux membres de ce comité une copie imprimée du travail de refonte.

« Ce comité prie le sous-comité de compléter son travail en ce qui concerne les amendements projetés aux règlements des écoles normales et de suggérer tous les autres changements qu'il croira opportun de faire aux règlements de ce comité.

« Le Surintendant est prié d'informer les principaux des écoles normales de lui envoyer, avant le premier d'août prochain, le rapport que le sous-comité leur demande de faire sur l'uniformité d'un cours d'études pour les écoles normales. »—Adopté

Il est entendu que le sous-comité chargé de préparer un programme d'études se réunira l'avant-veille de la session d'automne, 1904, du comité, à deux heures de l'après-midi.

Il est proposé par Mgr l'archevêque de Montréal, appuyé par l'honorable M. F. Langelier, et résolu :

« Que ce comité accepte la démission de M. H.-R. Gray et recommande au gouvernement la nomination de l'honorable M. L. Gouin comme directeur de l'École polytechnique de Montréal. »

Le sous-comité chargé de prendre communication des amendements proposés par l'association des inspecteurs d'écoles catholiques de la province de Québec, à sa séance du 17 mai 1904, à laquelle étaient présents : Mgr Emard, président, l'honorable M. Th. Chapais, M. Th. Stenson et M. le Surintendant, fait le rapport suivant, lequel est adopté :

« *Articles 1, 2, 3, 4, 5, 6.*—Qu'il ne peut prendre en considération les amendements proposés par ces articles, se rapportant à des matières sur lesquelles il n'a pas à se prononcer.

« *Article 7.*—Que l'amendement proposé par cet article doit être référé au Bureau central des examinateurs catholiques.

« *Article 8.*—Qu'il ne voit pas l'opportunité de recommander maintenant l'amendement demandé à l'article 30 des règlements du Comité catholique.

« *Article 9.*—Que l'amendement suggéré par cet article lui semblerait arbitraire.

« *Article 10.*—Qu'il est d'opinion que la section 15 de l'article 16 des règlements du Comité catholique doit être maintenue.

« *Article 11.*—Que la suggestion faite dans cet article lui semble raisonnable et qu'il l'approuve.

« *Article 12.*—Qu'il recommande que l'article 16 § 1, soit amendé de façon à ce que les visites des inspecteurs d'écoles puissent commencer à partir du 15 janvier.

« *Article 13.*—Que l'amendement proposé par cet article présenterait de graves inconvénients.

« *Article 14.*—Que la suggestion faite par cet article ne lui paraît pas pratique.

« *Article 15.*—Que les règlements qui se rapportent à la construction et à l'aménagement des maisons d'école lui paraissent suffisants.

« *Article 16.*—Qu'il recommande la suggestion faite par cet article.

« *Article 17.*—Qu'il ne croit pas opportun de modifier les bulletins d'inspection. »

(Signé) JOSEPH-MÉDARD, *Ev. de Valleyfield,*
Président.

Sur proposition de M. le Surintendant de l'Instruction publique : « Le comité recommande au Gouvernement de vouloir bien mettre à la disposition du Surintendant et des principaux des écoles normales un conférencier chargé de donner, sous leur surveillance, chaque année, aux élèves de ces institutions, des conférences sur l'agriculture, le coût de ces conférences devant être défrayé par le gouvernement. »

Après avoir pris communication des lettres de M. Arthur Sauvé au sujet de la célébration de la St-Jean-Baptiste, le comité décide qu'il ne peut pas approuver certaines suggestions proposées, vu qu'elles ne cadrent pas avec plusieurs de ses règlements.

Mgr Larocque, appuyé par M. Stenson, propose :

« Que vu les beaux résultats obtenus par les conférences pédagogiques données aux institutrices à Montréal et à Québec, et les avantages indiscutables de pareilles réunions, des conférences aient lieu cette année dans le cours de l'été, à Sherbrooke, pour les institutrices du diocèse de Sherbrooke, si le Gouvernement veut bien en payer les frais, et que le Gouvernement soit, en conséquence, instamment prié de faire cet acte généreux si favorable à la cause de l'Éducation. »—Adopté.

Le comité recommande instamment au Gouvernement de vouloir bien faire droit à la requête de madame la supérieure générale des Sœurs Grises de Montréal, au sujet de l'établissement d'une école professionnelle.

Des suggestions faites par le Conseil d'hygiène ayant été prises en considération, l'honorable M. F. Langelier propose, appuyé par Mgr Marois :

« Que le Comité catholique ayant déjà adopté tous ceux des règlements proposés qui lui paraissent susceptibles d'une application pratique immédiate, ne croit pas devoir recommander l'adoption des autres parce que, dans l'état actuel des choses, leur application serait impossible dans un très grand nombre d'écoles. »—Adopté.

Le comité recommande les amendements proposés aux articles suivants des règlements du comité catholique du Conseil de l'Instruction publique :

Article 16, § 1.—Remplacer, dans la première ligne, les mots « à la fin » par ceux : « à partir du 15 janvier. »

Article 16 § 2.—Remplacer, à la première ligne du premier alinéa, les mots : « de l'automne » par ceux : « de septembre et d'octobre », et à la troisième ligne du second alinéa, remplacer les mots : « se déplaceront pour y assister » par ceux : « y assisteront. »

Article 27.—A la quatrième ligne, après le mot « Chicoutimi », ajouter le mot : « Fraserville », et à la septième ligne, retrancher le mot « Fraserville. »

Article 68a.—Mettre : « Les commissions scolaires doivent, autant que possible, établir et maintenir des écoles modèles ou académiques dans leurs municipalités. » et ajouter à cet article le deuxième paragraphe de l'article 67, qui se lit comme suit : « Mais celles de ces écoles qui, pendant deux années consécutives, n'auront pas eu d'élèves dans les cours modèle ou académique respectivement, perdront leur titre. »

Article 69.—Retrancher le deuxième paragraphe de cet article.

Article 118.—Remplacer tous les mots après « école », à la sixième ligne, par ceux qui suivent : « Mais ces travaux ne pourront jamais être exigés des instituteurs ou des institutrices qui ne résident pas dans leur maison d'école. »

« Les commissaires et les syndics doivent fournir le combustible nécessaire pour chauffer les salles de classe et autres pièces de la maison d'école à l'usage des élèves et des instituteurs ou institutrices. »—Adopté.

Proposé par Mgr l'Évêque de St-Hyacinthe, secondé par l'honorable juge Langelier :

« Que le traitement de M. de Cazes, comme secrétaire de ce comité, soit fixé à quatre cents piastres à compter du premier juillet prochain. »—Adopté.

Proposé par l'honorable M. F. Langelier, secondé par Mgr l'archevêque d'Ottawa :

« Que ce comité a appris avec bonheur qu'on est en voie d'ériger un monument à Mgr de Laval, premier évêque du Canada, et apôtre de l'Éducation. Il est d'avis

« que pour donner à cette œuvre un caractère populaire, il est à désirer que tous les instituteurs et institutrices demandent des souscriptions aux enfants de leurs écoles pour lui venir en aide ; ces souscriptions ne devant pas excéder deux centins par chaque enfant. »—Adopté.

Le Comité s'ajourne au quatorze septembre prochain..

PAUL DE CAZES,
Secrétaire.

Au mois de juin prochain, l'Association catholique de la Jeunesse canadienne-française tiendra un grand congrès à Montréal. Nos meilleurs souhaits à cette association qui a déjà mérité l'approbation des autorités religieuses.

AU TABLEAU D'HONNEUR

LISTE DES INSTITUTEURS ET DES INSTITUTRICES QUI ONT OBTENU
DES GRATIFICATIONS POUR LEURS SUCCÈS DANS L'ENSEIGNEMENT
PENDANT L'ANNÉE SCOLAIRE 1902-1903

(Suite et fin).

Rapport de M. l'inspecteur J.-E. Genest-LaBarre

Mlle Bathilde Royer, Wolfestown ; Mmes Wilfrid Dion, St-Frs-Xavier-de-Brompton ; Siméon Fontaine, Weedon ; Mlles Adelina Beaudoin, Ham-Nord ; Céline Langlois, Weedon-Centre ; Alma Beaubien, Ham-Sud ; Emélie Bellerose, Ham-Sud ; Mathilde Beaubien, Stoke ; Eulalie Jourdain, Wotton ; Joséphine Charland, St-Frs-Xavier-de-Brompton ; Eugénia Maynard, Brompton-Falls ; Sylvina O'Bready, St-Elie-d'Orford ; Geneviève Royer, Wotton ; Exilia Allen, Stoke ; Marie-Philomène-Z. Hébert, Weedon ; Mme Moïse Béland, Ascot, diss ; Mlles Mary Flynn, Cleveland ; Marie-Louise Dion, St-Georges-de-Windsor.

Rapport de M. l'inspecteur J.-O. Goulet

MM. Etienne Dostaler, St-Maurice ; J.-O.-C. Dostaler, Champlain (village) ; J.-V. Beaumier, St-Narcisse ; Mlles A.-M. Lanouette, Ste-Geneviève ; M.-Hortense Beauchesne, Batiscan ; Emma Labarre, Mont-Carmel ; M.-Louise Trottier, Grondines No 1 ; Clara Vallée, Ste-Anne-de-la-Pérade (paroisse) ; Alice Rompré, St-Casimir ; Emma Gagnon, St-Jacques-des-Piles ; M.-Louise Cossette, St-Adolphe ; Virginie Rivard, St-Tite (paroisse) ; Hélène Gervais, Ste-Anne-de-la-Pérade (paroisse) ; Clara Rivard, Ste-Geneviève ; M.-Louise Rivard, Cap-de-la-Madeleine ; Ernestine Bordeleau, St-Stanislas ; Oliva Lacoursière, St-Prosper.

Rapport de M. l'inspecteur F.-X. Guay

Mlle Emma Duff, Fort-Coulonge ; M. Joseph Provost, Hull ; Mlles Emma Lafrance, Ile-aux-Allumettes ; Mabel Bessette, Ile-aux-Allumettes ; Elodie Roy, Templeton-Est ; Joséphine Trudel, Hull ; Délicsa Cousineau, Hull ; Norma Champagne, Hull ; Maria

Séguin, Hull ; Rose Berthiaume, Hull ; Mary Morrissey, Pontiac ; Joséphine Foran, St-Etienne-de-Chelsea ; Mary-E. Hogan, Cantley ; Anne-Marie Michaud, Témisca-
mingue ; Carrie Kehoe, St-Joseph-de-Wakefield ; Léopoldine Bernier, Ste-Philomène-
d'Egan.

Rapport de M. l'inspecteur Ls-Abdon Guay

Mlles Mathilda Turcotte, Ville de Lévis ; Marie-Ange Dion, St-Nicolas ; Léonida
Ferland, Ste-Hénédine ; Alma Pelletier, Ville de Lévis ; Adèle Parent, St-Isidore ;
Malvina Fournier, St-Romuald ; Octavie Lacroix, Ste-Claire ; M.-Anne Guillemette,
St-Isidore ; Philomène Dion, St-Isidore ; Marie-Ange Olivier, St-Nicolas ; Mme Ve
R Légaré (Hildegonde Fournier), N.-D.-de-Lévis ; Mlles Aurélie Audet, St-Anselme ;
Annie O'Farrel, St-Malachie ; Henriette Guay, St-Anselme ; Marie Bouffard, Ste-
Hénédine ; Léa Hébert, St-Bernard ; M.-Louise Morency, St-Henri ; Joséphine Bolduc,
St-Benjamin-du-Lac-à-Busque ; Katie Dwyer, St-Malachie.

Rapport de M. l'inspecteur Joseph Hébert

M. J.-H. Gervais, St-Marc ; Mlles V. St-Laurent, Contrecoeur ; M.-J. Bélanger,
St-Lambert ; D. Bonin, Contrecoeur ; L.-A. Morisson, Montréal-Sud ; H. Fradette,
St-Hubert ; Mme C. Durocher, St-Basile-le-Grand ; M. P.-C. Simard, Ste-Julie ; Mlles
E. Courtois, St-Joseph-de-Sorel ; M.-R. Pélissier, St-Michel-d'Yamaska ; M.-A. Beau-
chemin, Belœil, paroisse ; Mme C. Cardin, Ste-Anne-de-Sorel ; Mlle G. Laguë, Lon-
gucil, paroisse ; Mme E. Bienvenu, Varennes, paroisse ; Mlle R. Choquet, Varennes,
paroisse.

Rapport de M. l'inspecteur Ls-N. Lévesque

Mlles Anna Marier, Grantham ; Exilda Lusignan, St-Ephrem ; Régina Bernard,
St-Germain ; Régina Smith, Drummondville ; Joséphine Taillon, St-Théodore ; Geor-
gine Brodeur, St-Hugues ; Béatrice Marcotte, Warwick ; Aurore Therrien, Ste-Clo-
tildie ; Ernestine Lecomte, Ste-Elisabeth ; Louise Therrien, St-Germain ; Thaïs Cusson,
St-Simon ; Rose-Anna Renières, Ste-Hélène ; Isola Gendron, St-Liboire ; Flore Prince,
St-Rémi ; Kate Walsh, Chénier ; Mary Walsh, Chénier ; Alice Bélanger, Ste-Elisa-
beth ; Maria Lesieur, St-Cyrille ; Zelire Pothier, Kingsey-Falls.

Rapport de M. l'inspecteur B. Lippens

Mlles Poméla Facette, St-Antoine-Abbé ; Cordélie Mongrain, St-Chrysostôme No
2 ; Marguerite Poirier, Valleyfield ; Mme Philippe Bernier, St-Louis-de-Gonzague ;
MM. Cyprien Dupuis, Rang-St-Charles ; Constantin Lecavalier, Ste-Philomène ; Maxi-
milien Brosseau, St-Constant ; Joseph Manseau, St-Stanislas ; Mlles Marie-Louise
Poirier, St-Jacques-le-Mineur ; Mary-Lebay Logan, Howick ; Mary-Lydia Bissonet,
St-Isidore ; Lina Ledoux, St-Philippe ; Céline Grondin Laprairie ; Mary Bergevin,
Ste-Martine ; Rose-Anne Lebœuf, St-Timothee ; Elise Leduc, Beauharnois.

Rapport de M. l'inspecteur J.-G.-W. McGown

MM. J.-R. E. Ducharme, Montréal ; A.-P. Gélinas, Montréal ; P.-P. Burke, Mont-
réal ; Wm. Elie, Montréal ; J.-J. McCullen, Montréal ; W.-J. Brennan, Montréal ;
Mlles A. Bibeau, Montréal ; Ida Labelle, Montréal ; MM. Victor Doré, Montréal ; L.-
P.-J. Jasmin, Montréal ; Louis Warren, Montréal ; J.-J. Shea, Montréal ; J.-H. Ber-
geron, Montréal ; R.-J.-L. Cuddihy, Montréal ; Ge -A. Fendhall, Montréal ; J.-A. Mo-
rin, Montréal.

Rapport de M. l'inspecteur J.-T. Molleur

Mlles Arzélia Giroux, L'Ange-Gardien ; Virginie Bédard, Ste-Angèle ; Clara Berthiaume, Notre-Dame-de-St-Hyacinthe ; Mme Albina Dansereau, St-Dominique ; Mlles Eugénie St-Laurent, St-Mathias ; Victorine Pepin, St-Barnabé ; Evangéline Pion, Ste-Rosalie ; Régina Gaudette, St-Jude ; Henriette Robert, St-Pie ; Alexina Dion, Rougemont ; Arsélia Tétrault, Ste-Marie-Monnoir ; Laurentia Jeannotte, St-Damase ; Georgina Chicoyne, St-Hilaire ; Georgina Messier, La-Présentation ; Anna Fréchette, Ste-Madeleine ; Maria Dumaine, St-Hyacinthe-le-Confesseur ; Diana Martin, St-Thomas-d'Aquin.

Rapport de M. l'inspecteur L.-O. Pagé

Mlles Delvina Garneau, Ste-Julie ; Elise Gosselin, Ste-Anastasie ; Euphémie Boisvert, St-Antoine ; Anastasie-B. Fontaine, St-Narcisse ; Alphonsine Langlois, Ste-Anastasie ; Amanda Paradis, St-Calixte ; Fébronie Lord, Plessisville ; Adèle Dumas, Ste-Julie ; Maria Bourke, Plessisville ; Antonia Chandonnet, Ste-Emélie ; Lucina Lemay, Ste-Emélie ; Anna-Marie Ouellet, N.-D.-de-Lourdes ; Lucie Hamel, Ste-Croix ; Rébecca Blouin, Ste-Croix ; Elmire Barabé, Ste-Philomène.

Rapport de M. l'inspecteur Daniel Paquet

Mlle Marie-Zoé Delaney, St-Pierre-de-l'Étang-du-Nord ; M. Louis-Albin Thériault, Havre-aux-Maisons.

Rapport de M. l'inspecteur J.-B. Primeau

Mlle Alphonsine Sauvé, St-Placide ; MM. Albert Bouvrette, St-Jovite ; Joseph Miller, Ste-Anne-des-Plaines ; Ls Gariépy, St-Hermas ; Mlles Victoria Vendette, Mirabel ; Louise McKenzie, St-Canut ; Clara Ladouceur, St-Benoît ; Rosa Girouard, St-Benoît ; Vespasie Guay, St-Jérôme ; Bernadette Nepveu, Ste-Anne-des-Plaines ; Aurore Traversy, Ste-Sophie ; Anna Goulet, Ste-Sophie ; Hortense Lecavalier, St-Sauveur ; Victoria Rasthoul, St-Augustin ; Elizabeth Filiatrault, Belle-Rivière ; Blanche Grignon, Ste-Adèle.

Rapport de M. l'inspecteur H. Prud'homme

Mlles Florasie Vincent, St-Calixte ; Olympe Grégoire, St-Esprit ; Mme A.-E. Jacques, L'Épiphanie ; Mlles Parmélia Bertrand, St-Esprit ; Rose-A. Quintin, Lavaltrie ; Marie-G. Delaney, Lavaltrie ; Herminie Prud'homme, Lavaltrie ; Marie Lemire, l'Assomption (paroisse) ; Diana Miron, l'Assomption (paroisse) ; Léonide Bourgeois, Ste-Marie-Salomé ; Valérie Laporte, St-Sulpice ; Louise-A. Malo, St-Roch-L'Achigan.

Rapport de M. l'inspecteur P.-A. Roy

Mlles Aurore Dionne, St-Ambroise-de-Lorette ; Alméria Noël de Tilly, Beauport (paroisse) ; Mathilda Dussault, Les-Ecureuils ; Catherine Hennessy, Sillery (St-Colomban) ; Odélie Ferland, Sillery (St-Colomban) ; Marie-Lse Béland, Ancienne-Lorette (village) ; Georgiana Bochet, St-Alban (village) ; Léda Morin, Sillery (St-Colomban) ; Marie-Létitia Poliquin, Notre-Dame-de-Portneuf ; Céline Pagé, Les-Ecureuils ; Marie-Hermance Langlais, St-Raymond (paroisse) ; Estelle Langevin, Ste-Jeanne-de-Neuville ; Lumina Thérien, Beauport (paroisse) ; Joséphine Richard, N.-D.-de-Portneuf.

Rapport de M. l'inspecteur P.-J. Ruel

Mlles Georgiana Boissé, Stukely-Nord ; Philime Pratte, St-Damien-de-Stanbridge ; Mathilde Gingras, Knowlton ; Emma Bathalon, Ely-Sud ; Régina Comeau, N.-D.-de-

Stanbridge ; Philomène Gendreau, Ely-Nord ; Mme Joséphine Archambault, St-Damien-de-Stanbridge ; Mlles Opportune Gendreau, Stukely-Nord ; Marie Mercier, Eastman ; Adéline Jacques, Ste-Cécile-de-Milton ; Marie-Louise Hébert, Brome, dissident ; Marie-Délia Beaudoin, Roxton ; Maria Beauchamp, Ely-Sud ; Amanda Frégeau, Stukely-Nord ; Mme Annie McGarry, Bolton-Est ; Mlles Berthe Benjamin, Ste-Rose-de-Lima-de-Sweetsburg ; Elmina Philie, St-Romuald-de-Farnham.

Rapport de M. l'inspecteur Jcs. Ed. Savard

Mlles Anna Lapointe, Ste-Anne (village) ; Léonide Gagné, Laterrière ; Eugénie Lapointe, Laterrière ; Irma Tremblay, Chicoutimi ; Marguerite Lindsay, St-Gédéon-de-Grandmont ; Marie-Anne Boulé, Normandin ; Delphine Potvin, Jonquières ; Hélène Laforest, Ville de Chicoutimi ; M.-Lse Gauthier, Jonquières ; M.-Lse Bédard, Bagocville ; Emma Tremblay, St-Alphonse ; Emma Bouchard St-Alexis-de-la-Grande-Baie (paroisse) ; Odiana Desbiens, Chambord ; M.-Isola Tremblay, St-Joseph-d'Alma ; M.-Anna Angers, St-Jérôme ; M.-Imelda Laplante, St-Gédéon-de-Grandmont ; M.-Diana Larouche, Chicoutimi (paroisse).

Rapport de M. l'inspecteur A.-H. Simard

Mlles Elmire Laberge, Rivière-au-Tonnerre ; Irma Lajoie, Tadoussac ; Catherine Cormier, Pointe-aux-Esquimaux.

Rapport de M. l'inspecteur Amédée Tanguay

Mlles Obéline Doyle, St-Pierre-de-Broughton ; Caroline Drouin, Enfant-Jésus ; Déline Poulin, St-Georges ; Clara Turmel, Sts-Anges ; Georgiana Landry, St-Elzéar ; Marie-Louise Poulin, St-Victor ; M.-Anna Loubier, St-Théophile ; Adéline Veilleux, St-Georges ; Marie-Anne Roy, St-Joseph.

Mlles Virginie Binet, Ste-Marie ; Rose-Anna Doyle, St-Pierre-de-Broughton ; Albertine Gonthier, St-Georges ; Célestine Gosselin, St-Zacharie ; Joséphine Boily, St-Côme-de-Kennébec ; Alice Poulin, St-Georges ; Adélie Bouffard, St-Ephrem ; Zélie Doyon, St-Joseph (village) ; Bérenice Larochelle, St-Elzéar ; Sophie Landry, St-Elzéar ; Florentine Longchamp, St-Méthode-d'Adstock.

Rapport de M. l'inspecteur Thomas Tremblay

Mlle Julie Renaud, Ste-Agnès ; M. J.-Bte. Tremblay, Eboulements ; Mlles Hedwidge Tremblay, St-Siméon ; Marie Tremblay, Malbaie ; Mary Gauthier, Baie-St-Paul ; Artémise Riverin, Pointe-au-Pic ; Elmina Simard, St-Urbain ; Elizabeth Tremblay, Baie-St-Paul ; Julienne Audet, Eboulements.

Rapport de M. l'inspecteur G.-S. Vien

M. S.-E. Dorion, Québec ; Céline Morel, St-Tite ; Joséphine Côté, L'Ange-Gardien ; Elise Lefrançois, L'Ange-Gardien ; Méléda Drolet, Québec ; Hélène Lachance, Québec ; Bernadette Trudelle, Québec ; Bernadette Drouin, Ste-Famille.



 UNE SOUSCRIPTION SCOLAIRE

 En faveur du monument Laval

En lisant les délibérations de la récente réunion du Comité catholique de l'Instruction publique, nos lecteurs ont sans doute remarqué la résolution suivante :

« Proposé par l'honorable M. F. Langelier, appuyé par Sa Grandeur Mgr l'archevêque d'Ottawa, il est résolu :

« Que ce comité a appris avec bonheur qu'on est en voie d'ériger un monument à Mgr de Laval, premier évêque du Canada et apôtre de l'Éducation. Il est d'avis que pour donner à cette œuvre un caractère populaire, il est désirable que tous les instituteurs et institutrices demandent des souscriptions aux enfants de leurs écoles pour lui venir en aide. Ces souscriptions ne devant pas dépasser deux cents pour chaque enfant ».

Cette idée d'intéresser les trois cent mille élèves des écoles primaires de notre province à l'œuvre du monument Laval a été émise par le comité de souscription (section du comité du monument Laval) dont M. le juge F. Langelier est le président. Ce comité a fait part de son projet au directeur de *L'Enseignement Primaire* qui a promis le concours de sa revue à la noble et généreuse entreprise du monument Laval.

Mgr de Laval a non seulement été un grand évêque, un saint, mais il a aussi un autre titre aux yeux des amis de l'Instruction publique : c'est celui d'avoir été un véritable apôtre dans le domaine de l'Éducation. Après avoir doté Québec d'un séminaire, il songea à pourvoir les campagnes de bonnes écoles primaires.

Dans ce dessein, il fonda, à St-Joachim, une sorte d'école normale où l'on enseignait les arts et métiers et où il voulait en outre former des instituteurs. « Dans la pensée de l'évêque de Québec, dit M. Chauveau, ce devait être à la fois une école normale, une école des arts et une école d'agriculture ».

Les instituteurs et les institutrices, religieux et laïques, se feront sans doute un devoir de se rendre à l'invitation qui leur est faite par le comité de souscription du monument Laval, invitation qui a reçu l'approbation de la plus haute autorité scolaire, chez nous.

Puis, à quelle belle leçon de patriotisme cette souscription scolaire ne donnera-t-elle pas lieu ? Les instituteurs et les institutrices, en invitant les enfants à souscrire un ou deux centins pour l'œuvre du monument Laval, rappelleront les grandes vertus du premier évêque de Québec, dont le procès de béatification s'instruit actuellement à la cour de Rome ; ils apprendront à la génération actuelle, que dans le cœur et l'esprit du vénérable Mgr de Laval, l'amour de Dieu et celui de la patrie (*Pro Deo et Patria*) étaient étroitement unis ; qu'aux premiers jours de la Nouvelle-France, et longtemps après encore, le patriotisme canadien était inséparable du sentiment religieux.

Instituteurs et Institutrices, à l'œuvre sans retard ! Que cette année scolaire ne se termine pas sans que chaque école n'adresse au Trésorier du comité du monument Laval, Mgr H. Têtu, archevêché, Québec, sa petite souscription.

Voyez donc, confrères, le résultat considérable auquel l'œuvre de la souscription scolaire peut atteindre :

Il y a dans la province de Québec près de 6,000 écoles catholiques ; que chaque école envoie à Mgr Têtu, disons : 50 *centins*, en moyenne : le chiffre de la souscription atteint donc, dès cette année : \$3,000. L'année prochaine, la même souscription se répètera avec autant de succès, sans aucun doute, et l'on pourra proclamer alors, à l'honneur du corps enseignant primaire et de notre jeunesse canadienne, qu'une notable partie du montant requis pour l'érection du monument Laval a été fournie par les élèves des écoles de la Province de Québec. Si toutes les écoles primaires, élémentaires et modèles, tous les couvents et toutes les écoles dirigées par les Frères veulent bien répondre fidèlement et promptement à l'appel pressant que *L'Enseignement Primaire* leur fait au nom du comité du monument Laval, dès la livraison de septembre, nous pourrions publier une longue liste de ceux et celles qui auront adressé une *souscription scolaire* à Mgr Têtu.

En retour de leur envoi, les Instituteurs et les Institutrices recevront une vie illustrée de Mgr de Laval et un paquet de jolies images du premier évêque de Québec, lesquelles images devront être données aux élèves qui auront souscrit un ou deux *centins* pour l'œuvre du monument. Afin de pourvoir aux frais de poste que nécessitera l'envoi de ces images, on est prié d'ajouter 5 *centins* au montant de la souscription.

En répandant ainsi les images de Mgr de Laval parmi l'enfance et la jeunesse, les instituteurs et les institutrices contribueront à faire connaître de plus en plus la dévotion que des milliers de personnes ont envers le premier évêque de Québec. La cause de béatification et de canonisation de ce Vénérable Serviteur de Dieu a été introduite à Rome par le Pape Léon XIII, de glorieuse mémoire, le 24 septembre 1890, et se poursuit activement. Quel bonheur pour les éducateurs catholiques de pouvoir travailler à la glorification de celui que l'Église ne tardera pas, espérons-le, à déclarer Bienheureux !

D'ici au 30 juin, nous en avons la ferme conviction, toutes les écoles, couvents et académies se feront un devoir d'adresser à Mgr H. Têtu le montant recueilli dans chacune d'elles.

Afin de simplifier la besogne du vénérable Trésorier de l'œuvre du monument Laval, les instituteurs et les institutrices de chaque paroisse pourraient faire un seul envoi d'argent, par l'entremise de M. le curé ou de l'un d'eux. Prière de se servir de Bons ou de Mandats de Poste. Dans le cas d'un *envoi collectif*, on voudra bien donner les noms des instituteurs et des institutrices qui auront pris part à la *souscription scolaire* dans la paroisse.

La liste que *L'Enseignement Primaire* publiera en septembre prochain tiendra lieu d'un accusé de réception.

En s'acquittant dès le mois de juin de la tâche très honorable que le comité du monument Laval leur offre, les instituteurs et les institutrices seront libres, en juillet et août, pour faire les observations météorologiques expliquées dans la présente livraison par Mgr Laflamme.

C.-J. M.

ENSEIGNEMENT PRATIQUE

INSTRUCTION RELIGIEUSE

Eléments de la doctrine chrétienne

PREMIÈRE PARTIE

Dieu, les anges et les hommes

Leçon XVIIIe.—Le Paradis terrestre.

Dieu plaça Adam et Eve dans le paradis terrestre : C'était un jardin délicieux. Dans le paradis terrestre, il y avait *beaucoup d'arbres* : Il y avait des pommiers. Il y avait des cerisiers. Il y avait des poiriers. Il y avait des orangers. Ces arbres avaient toujours des fleurs, et ils produisaient aussi toujours des fruits. Adam et Eve s'assayaient à l'ombre des arbres et mangeaient de leurs fruits.

Dans le paradis terrestre, il y avait une *multitude de fleurs* : Il y avait des roses. Il y avait des lilas. Il y avait des lis. Il y avait des violettes. Il y avait des marguerites. Ces fleurs sentaient bon, et Adam et Eve avaient du plaisir à en respirer l'odeur. Un grand fleuve coulait à travers le paradis terrestre ; l'eau de ce fleuve était claire et pure. Et de *beaux poissons* nageaient dedans.

Dans le paradis terrestre, il y avait un *grand nombre d'animaux* : Il y avait des rossignols. Il y avait des pinsons. Il y avait des hirondelles. Il y avait des pigeons. Il y avait des moutons. Il y avait des chevaux. Il y avait des bœufs. Il y avait des cerfs. Il y avait des lions. Il y avait des éléphants. Tous ces animaux étaient amis : Le loup et l'agneau jouaient ensemble. Le renard et le chat ne faisaient point de mal. Les animaux obéissaient à Adam et Eve : Adam appelait le loup et le lion, et ils venaient auprès de lui. Il étendait la main et disait : « Petit oiseau, viens ici ! » et aussitôt l'oiseau venait se poser sur sa main. Il commandait, et les oiseaux chantaient ensemble.

Dans le paradis terrestre il ne faisait pas trop froid ; il ne faisait pas trop chaud. Le paradis terrestre était bien beau ; mais le ciel est encore plus beau : dans le ciel on voit Dieu, et Dieu est infiniment beau. Je désire aller au ciel pour voir Dieu.

Dans le paradis terrestre, Adam et Eve étaient heureux en leur corps et en leur âme : Le travail ne les fatiguait pas, ils n'étaient jamais malades, ils ne souffraient pas, ils ne devaient pas mourir ; Ils n'avaient point de mauvaises pensées, ils n'avaient point de mauvais désirs ; Ils n'avaient ni peine, ni tristesse : Leur âme était pure, belle et sainte, ils étaient les amis de Dieu, ils lui obéissaient fidèlement ; Et s'ils avaient obéi toujours, ils auraient toujours été heureux, Dieu les aurait mis dans le ciel et ne les aurait pas fait mourir

LANGUE FRANÇAISE

COURS ÉLÉMENTAIRE
Orthographe et Grammaire

DICTÉES

I

LE CORBEAU

Le plumage du corbeau est tout noir ; sa queue est arrondie ; son bec long est aplati sur les côtés ; ses narines sont recouvertes par des plumes raides dirigées en avant. La marche du corbeau est grave, posée, son vol est élevé, facile. Il se plaît dans les forêts et les rochers. Il se nourrit de cadavres qu'il sent de très loin.

EXERCICES.—Conjuguez le verbe *être* au présent ; trouvez-le employé dans la dictée. Pourquoi le mot *et* est-il écrit de cette façon dans *les forêts et les rochers* ? Quelle est sa signification ? Comment appelez-vous les mots *noir, arrondie, recouvertes* ? Avec quel mot de la phrase s'accorde l'attribut ? Lisez la dictée en mettant les verbes à l'imparfait de l'indicatif. *Le plumage du corbeau était tout noir.* Qu'est-ce que le corbeau ? De quoi vit-il ? Dans quel pays le trouve-t-on ?

II

LA PETITE MENTEUSE

Sophie avait beaucoup de bonnes qualités ; elle était propre, active, laborieuse et pleine d'intelligence et d'esprit. Malheureusement, lorsqu'elle était petite, on riait des drôles de choses qu'elle disait et elle s'était habituée à inventer toutes sortes de contes. Il n'y aurait pas eu de mal à cela, si elle ne les avait pas donnés pour vrais ; mais peu à peu elle prit l'habitude de répéter autrement ce qu'elle entendait dire et de mentir pour s'excuser quand elle avait commis quelque faute. Ses camarades l'appelaient la petite menteuse.

EXERCICES.—Citez les adverbes de quantité.—Comment forme-t-on la plupart des adverbes de manière ? Trouvez-en des exemples dans la dictée.—Relevez les adverbes de négation.—Qu'est-ce qu'un conte ? Citez les homonymes de conte, expliquez-les et employez-les dans de petites phrases.

EXERCICES D'INVENTION

Petites phrases.—Trouver les compléments *circonstanciels de motif* au moyen des questions suivantes : *Pourquoi ? Pour quelle raison ? Pourquoi faire ?*
Le bûcheron a besoin d'une hache... *pour fendre le bois.*—On a mis un cadran au clocher... *pour qu'on puisse voir l'heure.*—Nous devons beaucoup aimer le Canada... *parce que c'est notre patrie.*—On se sert d'un étui... *pour mettre les aiguilles.*—Il y a des phares sur les côtes... *pour indiquer le chemin aux vaisseaux.*—Sur les promenades on met des bancs... *pour qu'on puisse se reposer.*

REDACTION

DÉVELOPPEMENT

L'oncle Jean a donné à chacun de ses neveux Julien et Jacques un joli livre rouge. Julien prend un des deux livres et le feuillette. Mais dans un mouvement maladroit, l'encrier, qui est sur la table, se renverse et l'encre inonde le livre.

En voyant ce malheur, Julien fond en larmes.

— Pourquoi pleures-tu ? lui demanda sa mère.

— Je pleure parce que l'encre est tombée sur le livre de Jacques et l'a taché.

— Calme ton chagrin, mon petit, lui dit sa mère, puisque tu as si bon cœur, il te sera facile de réparer ce malheur : tu prendras le livre abîmé et donneras l'autre à Jacques.

Questions et explications.—Pourquoi Julien n'a-t-il pas l'idée de prendre pour lui le livre taché ? A quel sentiment obéit-il en agissant comme il le fait ? Répétez la réponse que lui fit sa maman.

RÉCITATION

LE DRAPEAU

Ouvre large ton aile,
O drapeau canadien,
Emblème d'un peuple fidèle
Au cœur patriote et chrétien.

COURS MOYEN

Elocution et Grammaire

DICTÉES

I

LA TÊTE

La tête est de tout le corps la partie la plus importante et celle dont l'ensemble et les organes appellent le plus l'attention. Les poumons et le cœur entretiennent la vie par la respiration (1) et la circulation (2) ; l'appareil digestif (3) nourrit le *corps*, mais la tête est le siège de l'intelligence, le centre où viennent aboutir les impressions nerveuses (4) et d'où rayonne la *volonté*. Dans la tête se trouvent réunis les organes de la vue, de l'ouïe, de l'odorat et du goût ; la *face* presque entièrement formée par le *groupement* de ces organes, *exprime*, à l'aide de muscles nombreux, les impressions transmises au cerveau, les passions, le calme ou l'agitation de l'esprit, et, dans certaines limites, les phases de la pensée (5).

EXPLICATIONS SUR LE TEXTE

(1) *Respiration.*—La respiration fournit au sang l'oxygène nécessaire à l'espèce de combustion qui s'opère dans tout l'appareil circulatoire et permet aux produits de cette combustion, vapeur d'eau et acide carbonique de s'échapper. Le sang chargé d'oxygène est rouge, c'est le sang *artériel* ; le sang chargé d'acide carbonique est noir et s'appelle sang *veineux*.

(2) *Circulation*.—La circulation a pour mission de fournir la chaleur nécessaire à la vie et de porter dans toutes les parties du corps les matériaux qui doivent le faire croître ou réparer ses pertes. Les organes de la circulation sont : le *coeur*, les *artères* et les *veines*.

(3) *Appareil digestif*.—L'appareil digestif se compose : de la bouche, de l'œsophage, de l'estomac et des intestins ; d'autres organes, tels que le foie, le pancréas, lui servent d'auxiliaires.

(4) *Impressions nerveuses*.—Impressions produites à l'extérieur, à la périphérie du système nerveux et transmises au cerveau par les nerfs, comparables à des fils télégraphiques.

(5) *Les phases de la pensée*, c'est-à-dire les différents changements par lesquels passe la pensée. Le mot phase est employé au figuré ; au propre, il désigne les différents changements qu'une planète présente à nos regards.

EXPLICATIONS GRAMMATICALES

Familles de mots.—*Rayonner*, rayon, rayonnant, rayonnement, rayer, rayonné, (classe d'animaux invertébrés dont les organes sont disposés en rayon autour d'un centre ; ex. : oursin), rayure.—*Groupement*, groupe, grouper.

Homonymes.—*Corps*, matière organique ou inorganique ; partie matérielle d'un être animé ; *cor*, instrument à vent ; *cor*, durillon sur les doigts de pied ; *cors*, substantif, masculin pluriel, terme de chasse, synonyme d'andouiller, *cerf dix cors*, cerf qui a dix andouillers. Les trois derniers mots ne sont que la forme ancienne du mot *corne*, employé dans trois sens différents.

Synonymes.—*Face, visage, figure, physionomie*. Le mot *face* désigne plus spécialement la partie antérieure et saillante de la tête ; les mots *visage* et *figure* désignent plutôt tout l'ensemble, et le mot *physionomie* sert à désigner le visage par rapport à l'expression. *Exprimer*, traduire, montrer, faire voir.

EXERCICES.—1. Analyser les noms de la dictée.—2. Rechercher dix mots terminés par un *s* au pluriel, dix mots qui ne s'emploient qu'au singulier et employer chacun d'eux dans une phrase.—3. Rechercher les mots de la famille de *rayonner*, de *groupement*, de *digestif* et donner la signification de chacun de ces mots.—4. Employer dans ces phrases, *corps* et ses homonymes, *face*, *exprimer* et leurs synonymes.—5. Dites pourquoi la tête est la partie la plus importante du corps.

II

LA GOURMANDISE

La maman de Jacqueline était occupée ce matin à faire des confitures de fraises ; la petite fille, qui était un peu gourmande, rôdait autour du poêle où cuisaient les fruits, dans l'espoir d'attraper, en passant, quelque parcelle du jus sucré. La maman fit plusieurs fois à sa fille la défense de toucher à rien, de peur de se brûler. Mais la gourmandise l'emportant, Jacqueline voulut prendre, avec le bout de son doigt, un morceau de fraise resté sur le chaudron ; aussitôt elle retira prestement sa main et, retenant un cri de douleur, s'enfuit dans la cour toute honteuse ; elle s'était brûlée deux doigts et voulait cacher à sa mère le résultat de sa désobéissance et de sa gourmandise.

EXERCICES.—Trouver les mots *sujets* et les mots *attributs*.

III

LES PREMIERS CHRÉTIENS

Les chrétiens des *premiers siècles* n'avaient encore ni églises, ni écoles publiques. La crainte des *persécutions* les forçait de tenir leurs assemblées pendant la nuit, dans

les forêts et les cavernes des montagnes, ou dans des souterrains appelés *catacombes*, et d'aller ainsi entendre la *parole de Dieu* au péril de leur vie. Souvent ils avaient à faire un long et dangereux voyage avant d'arriver à l'endroit désigné. Qu'on se représente les désagréments qu'offraient ces réunions souterraines, où des milliers d'hommes respiraient à peine au milieu d'un *air corrompu*, car on avait soin d'en fermer avec précaution toutes les *avenues*, afin que la voix des *prédicateurs* ne se fit pas entendre au dehors, et ne vint pas réveiller l'attention des *païens* ; et, néanmoins, les chrétiens y passaient des heures entières, tant était grande leur ferveur !

EXPLICATION DES MOTS.—*Premiers siècles* : c'est-à-dire les chrétiens qui vivaient aux premiers temps de l'ère chrétienne, pendant les trois premiers siècles qui suivirent la naissance de J.-C.—*Persécutions* : pendant plus de trois cents ans les chrétiens furent persécutés, c'est-à-dire torturés et mis à mort en grand nombre, par la plupart des empereurs païens. *Catacombes* : comme on le voit dans cette dictée, les catacombes, principal lieu de réunion des chrétiens pendant les persécutions, étaient d'immenses galeries souterraines qui se trouvaient auprès de la ville de Rome ; le nom *catacombe* veut dire cavité en bas, par dessous.—*La parole de Dieu* : c'est-à-dire l'Evangile et les vérités que l'Eglise enseigne.—*Air corrompu* : on sait, en effet, que la respiration de l'homme vicie, corrompt peu à peu l'air où il se trouve, si cet air n'est pas sans cesse renouvelé.—*Avenues* : signifie ici les passages qui conduisaient aux lieux de réunion.—*Prédicateurs* : ceux qui *prêchent*, qui annoncent aux fidèles les vérités qu'il faut croire ; c'est un office réservé principalement aux prêtres et aux évêques.—*Païens* : on désigne ainsi tous ceux qui adorent des faux dieux, on les nomme également *infidèles*.

EXERCICES ET ANALYSES.—*Avaient* : indiquer le sujet et le complément direct de ce verbe.—*Publiques* : comment écrit-on cet adjectif au masculin ?—*Les forçait* : faire l'analyse de ces mots.—*Leurs* : pourquoi s'accorde-t-il ? *parole* : de quel verbe ce mot est-il le complément direct ?—*Qu'on se représente les désagréments* : faire l'analyse de cette petite phrase.—*Offraient* : indiquer le sujet et le complément de ce verbe.—*Enfermer* : faire l'analyse de *en*.—*Prédicateurs* : indiquer quelques mots de la même famille (*prêcher*, *prédication*, *prédicant*, *prêche*).—*Païens* : comment se nomme leur religion ? (le paganisme).

Analyser la dernière phrase : *et, néanmoins, etc.*—Souligner tous les verbes à un mode personnel.

— : (-o) : —

Élocution et Composition

LE RUISSEAU

DÉVELOPPEMENT

- Où cours-tu donc si vite, petit ruisseau ?
 - Je cours porter mes eaux à la rivière.
 - Et quand la rivière aura reçu tes eaux, qu'en fera-t-elle ?
 - La rivière les portera elle-même au grand fleuve.
 - Et que fera le fleuve de toutes ces eaux ?
 - Le fleuve les portera lui-même à la mer profonde.
 - Et que fera la mer profonde de toutes ces eaux ?
 - La mer profonde les gardera quelque temps ; puis le brûlant soleil les réchauffant, elles monteront dans l'air en vapeur, en brouillards. Ces brouillards formeront de noirs nuages. Ces nuages tomberont en pluies qui rafraichiront la terre, feront croître les plantes, puis reviendront à moi, petit ruisseau.
- Ainsi s'écoule la vie des petits ruisseaux, des larges rivières, des grands fleuves, des mers profondes, des noirs nuages.

Questions.—Où le ruisseau porte-t-il ses eaux ? Et la rivière ? Et le fleuve ? Qu'en fera la mer ? Dites ce que deviendront les vapeurs formées par le soleil au-dessus de la mer ? Et les nuages, en quoi se changeront-ils ?—Reprendre le dialogue dans son entier.

Canevas.—Où va l'eau du ruisseau, de la rivière, du fleuve ?—Ce que devient l'eau de la mer : vapeurs et nuages. —Pluies, dont l'eau retourne au ruisseau.

AUTRES SUJETS

À quoi sert l'eau des ruisseaux, des rivières et des fleuves.

Ma visite au moulin ou à la fabrique.

Ma place à l'école.

La procesion de la Fête-Dieu.

Récitation

L'ANGE GARDIEN

Tout le monde a le sien. Cet ange protecteur,
Cet invisible ami, veille autour de son cœur,
L'inspire, le conduit, le relève s'il tombe,
Le reçoit au berceau, l'accompagne à la tombe,
Et portant dans les cieux son âme entre ses mains,
La présente tremblante au Juge des humains ?

C'est ainsi qu'entre l'homme et Jehovah lui-même,
Entre le pur néant et la grandeur suprême,
D'êtres inaperçus une chaîne sans fin,
Réunit l'Homme à l'Ange et l'Ange au Séraphin :
C'est ainsi que, peuplant l'étendue infinie,
Dieu répandit partout l'esprit, l'âme et la vie.

LAMARTINE.

COURS SUPÉRIEUR

Récitation

Jour de Saint Jean-Baptiste, ô fête glorieuse !
Tu portes avec toi la trace radieuse
De nos vieux souvenirs français ;
Rappelant à nos cœurs les vertus de nos pères,
Tu montres, rayonnant de feux et de lumières,
Leur gloire et leurs nobles bienfaits.

Douce et fraîche oasis, par le Seigneur donnée,
Tu vois les Canadiens revenir chaque année,

A l'ombre de tes verts rameaux,
S'abreuver à longs traits à ta source bénie,
En chantant à la fois l'hymne de la patrie
Et les grands noms de ses héros.

Pour conserver cet héritage
Que nous ont légué nos aïeux,
Malgré les vents, malgré l'orage,
Soyons toujours unis comme eux.

Marchant sur leur brillante trace,
De leurs vertus suivons la loi.
Ne souffrons pas que rien efface
Et notre langue et notre foi.

O. CRÉMAZIE.

Composition française

Expliquer et développer cette pensée : *On récolte ce qu'on a semé.*

DÉVELOPPEMENT

Nous étions plusieurs jeunes filles nous préparant ensemble à l'examen du brevet élémentaire ; nous travaillions avec ardeur, car nous savions que nous ne réussirions pas sans peine. Chaque soir, en entrant au logis, nous parlions de ce qui faisait notre constante préoccupation ; chacune de nous faisait connaître ses pressentiments, les difficultés qu'elle avait à surmonter pour le moment, les matières qui lui demandaient le plus d'efforts.

Entre autres, Louise et Marie contaient les difficultés qu'elles éprouvaient, l'une à apprendre la géographie, l'autre à se fortifier sur le calcul. Mais tandis que Louise mettait un véritable acharnement à trouver la solution de ces problèmes qui avaient toujours été son épouvante, Marie se consolait en se disant qu'elle aurait peut-être la chance de tomber sur une des questions faciles en géographie, et que, d'ailleurs, elle aimait mieux s'exposer à avoir une note un peu inférieure sur cette matière que de se faire entrer dans la tête une foule de noms qu'elle trouvait tous plus bizarres les uns que les autres.

Le jour de l'examen arriva : la pauvre Marie ne fut point favorisée de la fortune ; elle ne put répondre à une seule question de géographie et fut refusée. Cela la chagrina d'autant plus qu'elle avait très bien répondu sur tout le reste. Quant à Louise, — ce qui nous surprit toutes étrangement, — sa meilleure note — et c'était une note très élevée — elle l'eut pour le calcul !

Un soir que nous causions de ces résultats devant notre maîtresse : « Vous voyez, mes enfants, nous dit-elle, en désignant Louise et Marie, le proverbe a bien raison de dire : On récolte ce qu'on a semé ! »

Je compris alors tout ce qu'il y avait de juste et de vrai dans cette pensée ; ce n'est pas seulement le laboureur qui, pour récolter, a besoin de semer, mais ce sont tous ceux qui veulent obtenir un résultat quelconque, qui doivent le préparer en posant les principes. Il est extrêmement rare que celui qui ne veut se donner la peine réussisse en quoi que ce soit ; ce n'est que par le travail, par un labeur persévérant que l'on peut arriver à des résultats heureux. Car, de même qu'il arrive parfois qu'après de bonnes semences la récolte manque néanmoins par suite d'intempéries, il peut se faire que la réussite ne réponde pas toujours à l'énergie que l'on a déployée, mais cela est très peu fréquent ; la règle générale se trouve dans cet axiome : on récolte ce qu'on a semé. La paresse ne saura produire que des échecs, et le travail fructifie toujours ; une jeunesse studieuse amène une vie heureuse et tranquille ; quand ces années de l'adolescence, qui décident de l'existence entière, ont été gaspillées, quand les semences ont été faites dans les conditions les plus pitoyables, il est absurde de compter sur une bonne récolte : celui qui a semé le vent récolte la tempête.

Soyons donc bien convaincus de la vérité de cette pensée ; et, toutes les fois que nous voulons obtenir un résultat, disons-nous qu'il nous faut le préparer avec le même soin qu'apporte le laboureur à ensemençer son champ : dans l'un comme dans l'autre cas, la moisson en dépend.

Orthographe, idées et Grammaire

DICTÉES

I

L'UNION, FORCE DES CANADIENS

La vie du peuple canadien (l'histoire en est encore *toute* neuve et *toute* palpitante) s'est *développée* autrefois dans les mêmes travaux pour tous, les mêmes souffrances, les mêmes inébranlables croyances, les mêmes défaites suivies des mêmes victoires et des mêmes espérances. Cette *communauté de vie a cimenté* entre eux tous, chefs et soldats, seigneurs et laboureurs, l'*union* de la plus belle et de plus fraternelle des *démocraties*.

Tant que cette union *n'a pas été altérée*, l'*homme dirigeant* n'avait pas à briser des défiances pour arriver à l'homme du peuple. Le vieux *canadien d'en haut* pouvait aller au vieux *canadien d'en bas* sans éveiller ni soupçons ni rancunes, et lui dire en lui *serrant* la main : « Tu sais, mon *vieil* ami, nous sommes du même sang, comme nous sommes de la même foi, fils de ceux qui ont labouré la terre des anciens et ont combattu sur les mêmes champs de bataille ; restons unis, en restant bien fidèles aux traditions du passé et à la religion des ancêtres ! »

Et c'était vraiment là, la véritable *politique*, la défense dans l'*union du petit par le grand*.

R. P. LALANDE, S. J.

(Discours pour la St-Jean-Baptiste, 1903.)

EXPLICATIONS ET EXERCICES.—*toute... toute* : adverbe, variable ici par euphonie devant un adjectif féminin commençant par une consonne.—*développée* : accord avec *s'* (se) compl. direct, ce pronom remplace *la vie*.—*communauté de vie* : manière de vivre où chacun participe aux avantages et aux pertes de tous.—*cimenté* : uni étroitement, comme le ciment unit les pierres.—*union* : donnez les mots de la même famille : *un, unir, unité, réunir, réunion, désunir, communion, commun*, etc.—*démocraties* : gouvernement où tout le peuple prend part à l'exercice de l'autorité.—*n'a pas été altérée* : exprimez la même idée en faisant disparaître la négation : *est demeurée intacte*.—*l'homme dirigeant* : celui qui, par sa supériorité intellectuelle et morale, influe davantage dans le gouvernement ou la direction des affaires. Rappeler que les v. rbes en *ger* prennent un *e* après le *g* devant les lettres *a, o*, je *dirigeais*, il *dirigea*, nous *dirigeons*, etc.—*Canadien d'en haut, canadien d'en bas* : l'homme dirigeant et l'homme du peuple.—*pouvait* : donner les temps primitifs et les irrégularités.—*serrant* : comparer les verbes *serrer* et *servir* dans les formes homonymes je *serre*, je *sers* ; tu *serres*, tu *sers* ; il *serre*, il *sert*.—*vieil* : remarques sur les adjectifs *beau, nouveau, fou, mou, vieux*, dont la forme masculine *bel, nouvel, fol, mol, vieil*, sert à former le féminin.—*politique* : art de gouverner les peuples.—*du petit par le grand* : complément déterm. de défense et non pas de *union*.

Analyse

Analyser la phrase suivante : *Cette communauté de vie a cimenté entre eux tous l'union de la plus belle et de la plus fraternelle des démocraties.*

Une seule proposition principale dont la charpente est *communauté a cimenté union entre eux*.

REMARQUES : *eux tous* : le mot *tous* est un véritable adjectif indéfini qui détermine *eux* comme il déterminerait un nom.

—*la plus, la plus* : deux adverbes au superlatif modifiant *belle* et *fraternelle*.

—*de, de, des (de les)* préposition répétée par pléonasmе : il ne s'agit réellement que d'une seule démocratie, *la plus belle et la plus fraternelle démocratie*, compl. déterminatif de *union*.

—*communauté* : sujet.

a cimenté : verbe.

—*eux* : compl. indir. ou circonstanciel.

—*union* : npl. direct.

Il est facile ensuite d'analyser chaque mot.

II

PLAN DE COLONISATION

Le Canadien est *essentiellement* colonisateur ; l'histoire, depuis plus de deux cents ans, le démontre de toutes les manières. Mais le Canadien n'est colonisateur, dans le sens pratique du mot, qu'à une condition, c'est que la colonisation marche avec la religion. De là le double rôle du clergé dans ce pays : conduire les âmes au ciel et les défricheurs à l'entrée des forêts vierges. S'il n'est pas *convaincu* de pouvoir obtenir, dans un temps donné, les secours essentiels de la religion, le Canadien éprouve une sorte de répugnance insurmontable pour des défrichements lointains, pour un isolement qui ne lui apporte pas en *compensation* la certitude d'une vie meilleure. Aussi, pensait le curé Labelle, faut-il en même temps que des moyens de communication et des arpentages promptement exécutés, *la construction* d'une chapelle et un missionnaire précédant, ou du moins accompagnant les défricheurs sur les lieux. C'est là le vrai plan de colonisation en rapport avec les mœurs, les idées, les habitudes et les besoins religieux et moraux des Canadiens français. — A. BUIES.

EXPLICATIONS ET EXERCICES.—*essentiellement* : donnez le radical : essence ; donnez d'autres mots où *ce* du radical se change en *ti* dans les dérivés : *providence, providentiel ; confiance, confidentiel ; présidence, présidentiel ; etc.*—*cents* : rappelez la règle de *vingt* et *cent* : ils prennent un *s* à la fin quand il y a plusieurs fois *vingt*, plusieurs fois *cent* juste, c'est-à-dire sans autre adjectif numéral après. On pourrait alors remplacer *vingt* et *cent* par *vingtaine, centaine* qui sont des noms.—*le* : que remplace ce pronom ? tout un membre de phrase *Le Canadien est essentiellement colonisateur.*—*De là le double rôle...* quelle figure dans cette proposition ? ellipse du verbe : de là vient le double rôle : ou bien sans inversion : Le double rôle vient de là.—*convaincu* : donnez l'infinitif présent et les temps primitifs : *convaincre, je convaincs, tu convaincs, il convainc ; je vainquis ; je vaincrai ; que je convainque ...*—*compensation* : ce qui balance un mal, une perte, un dommage. On doit éviter de dire *récompenser* pour *compenser*.—*la construction* : quelle est la fonction de ce mot dans la phrase ? Il paraît être le complément direct ; en réalité il est le sujet : *Aussi faut-il la construction...* signifie *la construction... est nécessaire...* *Plan* : différence avec *plant* : un *plan* est une représentation de quelque chose par le dessin sur le papier ; au figuré, c'est aussi un *projet*, ou encore la *disposition générale d'un ouvrage...* Un *plant* est une jeune tige ou encore un *carré planté* : un *plant de choux, de navets, etc.*

Analyse

Analyser la phrase suivante : *Le Canadien est essentiellement colonisateur ; l'histoire, depuis plus de deux cents ans, le démontre de toutes les manières.*

Deux propositions principales :

1. *Le Canadien est essentiellement colonisateur.*

2. *L'histoire, depuis plus de deux cents ans le démontre de toutes les manières.*

La première proposition n'offre pas de difficulté.

Dans la seconde, le verbe *démontre* a pour complément direct *le* qui remplace l'affirmation exprimée par la première proposition ; et deux compléments circonstanciels : l'un de temps : *depuis plus de deux cents ans*

l'autre de manière : *de toutes les manières.*

L'adverbe *plus* modifie l'adjectif *deux cents*.

Il est facile, après ces remarques, d'analyser chaque mot.

— :(-o-) : —

ENSEIGNEMENT AGRICOLE

LECTURE ET RÉCITATION

LES GRAINS DE BLÉ

Papa, disait un jour un enfant à son père,

T'a-t-on dit ce que m'ont produit

Les grains de blé que j'avais mis en terre ?

— Non, l'on ne m'en a pas instruit.

— Devine donc. — Oh ! c'est une autre affaire,

Mon fils, je ne suis pas devin.

— Eh bien ! sache que chaque grain,

Par un prodige inconcevable,

M'en a produit dix fois autant !

Ne regardes-tu pas cela comme incroyable ?

— Non ; loin d'y voir rien d'étonnant.

Je ne trouve rien là qui ne soit ordinaire.

— Mais comment donc peut-il se faire

Que dix grains en produisent cent ?

— Ah ! si tu veux savoir le comment ?

Mais ce comment est un mystère

Que ne peut découvrir l'œil le plus clairvoyant.

Dans les présents de la nature

Comme dans les bienfaits de la religion,

Tout surpasse notre raison.

La vérité toujours obscure

S'y fait sentir à tous, mais nul ne la comprend.

Contents donc de jouir des dons du Tout-Puissant,

Gardons-nous de vouloir comprendre

Ce qu'il veut dérober à notre entendement ;

Mais attachons-nous à lui rendre

L'hommage qu'il a droit d'attendre

De notre cœur reconnaissant.

X....

Cronographe et Grammaire

DICTÉE

I

LA TERRE

C'est du sein *inépuisable* de la terre que sort tout ce qu'il y a de plus précieux. Cette terre *informe, vile* et grossière, prend toutes les formes les plus *diverses*. Cette boue si sale se transforme en mille beaux objets qui *charment* les yeux ; en une seule année elle devient *branches, boutons, feuilles, fleurs, fruits et semences*, pour renouveler ses *libéralités* en faveur des hommes. Rien ne l'épuise : plus on déchire *ses entrailles*, plus elle est *libérale*. Après tant de siècles, pendant lesquels tout est sorti d'elle, elle n'est point encore *usée* ; elle ne ressent aucune *vieillesse* ; ses entrailles sont encore pleines des mêmes *trésors*.

FÉNELON. . . .

Exercices.—Construire quelques phrases où entreront des adverbes modifiant :
1. un verbe (*je souffre toujours*), à un adjectif ou un participe (*un ouvrage mal fait*),
3. un autre adverbe (*il a répondu très vivement*). = Relever et analyser tous les mots invariables.

Relever la dictée au passé indéfini. = Chercher les composés de *sentir*, les conjuguer en alternant, aux temps irréguliers (*sentir, ressentir, pressentir, consentir*).
Expliquer *informe, uniforme, grosse, grossière, libre, libérale, vile, méprisable, branche, rameau, brindille*.

II

SAGES CONSEILS D'UN PÈRE À SON FILS

Observe-toi sévèrement et tâche de parvenir à te connaître toi-même. Annonce et déclare sans honte que tu descends de *laboureurs*. Garde-toi de porter envie aux Grands. Songe que l'on hérite des richesses et que l'on acquiert les vertus. Fuis l'*avarice* et aime l'*économie*. Compte souvent avec toi-même ; ne fais pas toutes les *dépenses* que tu peux faire afin de pouvoir toujours payer celles que tu feras. Sois *sobre* dans les repas ; mange modérément si tu veux conserver la santé, le premier des biens en ce monde. Prends garde à l'*usage* du vin ; songe qu'il trahit les secrets et fait oublier les promesses. Sois modéré dans ton sommeil ; le temps qu'on peut lui ravir se trouve gagné pour la vie.

III

LE BLÉ

Le blé, qui sert à la subsistance générale du genre humain, n'est pas produit par des végétaux d'une grande taille, mais par de simples graminées.

Le principal soutien de la vie humaine est porté par des herbes et est exposé à la merci des moindres vents. Il y a apparence que si nous avions été chargés de la sûreté de nos récoltes, nous n'aurions pas manqué de les placer sur des grands arbres ; mais en cela, comme dans tout le reste, il faut admirer la *prévoyance* du bon Dieu et nous méfier de la nôtre. Si nos moissons étaient portées par les forêts, lorsque celles-ci sont détruites par la guerre, incendiées par notre imprudence, ou renversées par les vents, ou ravagées par les inondations, il faudrait des siècles pour les voir renaître. Une pareille calamité est impossible avec une plante qui germe, fleurit, fructifie en un

an

BERNARDIN DE SAINT-PIERRE.

Questions.—Que faut-il entendre par *graminées*? Nommez des *graminées*.—Que faut-il entendre par *nature* dans cette expression. *La prévoyance du bon Dieu?*—Analysez *la nôtre*;—notre imprudence.—Trouver l'infinifif du verbe *il faudrait*.

IV

LA FERME

La cour de la ferme est très animée; les chevaux sont atelés par les garçons de labour, les jeunes poulains arrivent au galop, impatients de prendre leurs ébats dans la prairie; les vaches sont conduites à l'abreuvoir, les poules accourent en battant de l'aile vers la jeune servante qui leur jette des poignées de grain. L'un des grains est dérobé prestement par un moineau qui s'enfuit. Plus loin, l'eau est agitée par les oies et les canards.

Exercices.—*Ferme*, domaine rural, demeure du fermier.—*La cour est animée*, il y a de la vie, du mouvement, du bruit, des cris divers.—*atteler*, attelage.—*Poulain*, jeune cheval.—*Ébat*, ébattement, s'ébatte.

—Que voit-on dans la cour d'une ferme?

PETITE LEÇON DE CHOSES

CE QUE L'ON FAIT AVEC LE BOEUF

La chair du bœuf, qui est très succulente, se mange fraîche ou salée. La peau bouillie, donne de la colle forte; tannée, elle se change en *cuir*, et sert principalement à faire des souliers; les poils entrent dans la composition de certains mortiers, et servent de bourre; les cornes sont employées par les tabletiers pour faire des peignes, des écritaires et autres ustensiles. On brûle sa graisse; on fait d'excellents engrais avec son sang, dont on se sert aussi pour fabriquer une couleur bleue très utile, connue sous le nom de *bleu de Prusse*; ce sang est employé encore dans plusieurs arts chimiques, entre autres dans les raffineries de sucre et d'huile de poissons. La membrane qui couvre les intestins, lorsqu'elle est séchée, forme ce que l'on nomme la *baudruche*, et est employée pour recouvrir les aérostats, battre l'or en feuilles très minces; enfin, le lait de vache donne la crème, le fromage et le beurre.

(MILNE EDWARDS et A. COMTE.) (1)

Exercice.—Poser des questions convenables au texte.

Lectures en classe

HISTOIRE D'UN GRAIN DE BLÉ SARRASIN RACONTÉE PAR LUI-MÊME

Je ne me souviens pas très bien de ma première jeunesse; je me rappelle vaguement avoir grandi dans un vaste champ où, après une nuit de gel, le propriétaire est venu nous visiter.

Je l'ai entendu murmurer: «Il est temps de le faucher; il est à peu près mûr; s'il gèle encore une fois, il ne vaudra plus grand'chose.» J'ai donc été fauché, mis en tas, et deux jours plus tard, par un temps froid et sombre, deux hommes armés de

—(1)—Reproduit par le *Naturaliste Canadien*, octobre 1903.

grands outils à trois cornes sont venus nous prendre et nous mettre en char. Deux bœufs, gros et gras, nous ont trainés sans trop de peine dans une grange où l'on nous a battus... Moi qui étais un beau et bon grain, je suis tombé au premier coup de fléau ; beaucoup de mes semblables, pas assez mûrs ou gelés, sont restés à la tige. J'ai été étendu sur le plancher avec une quantité de mes camarades. Après quelques jours, on nous a mis dans un sac où nous avons été oubliés pendant de longs mois. Je mourais d'ennui, et je ne pensais qu'au jour où je reverrais le soleil.

Mais enfin, ô bonheur ! par un beau jour d'été, je me sens emporté. L'homme qui nous tenait, a partagé le sac et j'ai entendu dire : « Voilà ce que nous sèmerons, et voilà pour les poules. » J'étais, moi, destiné à être semé. Quel orgueil m'a gonflé !

Nous avons été jetés dans un joli champ au bord d'un ruisseau ; près de moi était un vieux saule, bien grave, chargé d'années ; ses branches s'inclinaient vers la terre, comme de longs cheveux verts.

Après quelques jours de tranquillité, j'ai senti mon germe sortir, j'ai revu le soleil. En peu de temps j'ai grandi, chargé de boutons. Quelle joie ! je vais enfin être admiré. Encore quelques jours, et mes fleurs seront ouvertes. En attendant, je regardais autour de moi : dans les champs voisins, il y avait des blés magnifiques, du seigle, de l'orge et aussi de la gracieuse avoine. Le ciel avait béni les champs et plus les épis étaient pleins, plus la plante, dans sa pieuse humilité, penchait humblement la tête.

Je suis aussi riche que les épis de blé, pensai-je en moi-même, et je les surpasse en beauté ; mes fleurs sont aussi belles que celles du pommier et ce doit être un plaisir de nous regarder. « Dis-moi, vieux saule, as-tu vu quelque chose de plus beau que nous ? »

Et le vieil arbitre agita ses vertes branches comme pour dire : « Oh oui ! j'en ai vu de plus belles. »

Alors, plein de colère et de dédain, je m'écriai :

« Arbre stupide ; tu es si vieux que l'herbe et la mousse te sortent du corps. »

Ce jour-là, une tempête se préparait ; il y avait au ciel de gros nuages noirs. Toutes les fleurs des champs enrroulaient leurs feuilles et s'inclinaient vers le sol ; seul je n'avais pas peur et je levais fièrement la tête, comme d'habitude.

« Referme tes fleurs et couvre-les de tes feuilles, me dit le vieux saule, et surtout ne regarde pas les éclairs ; les hommes mêmes ne le font pas impunément : que nous arriverait-il, à nous, herbe des champs, si dans notre humble position, nous osions plus que l'homme ? »

« Dans notre humble position ! repris-je, indigné. Eh bien ! je veux regarder le ciel sans courber la tête... »

Une fois l'orage passé, on vit les fleurs, les blés, les autres plantes, se redresser sous l'influence de l'air rafraîchi. Pour moi, oh douleur ! ma tige était brisée, mes fleurs noircies ; je n'étais plus bon à rien : l'orgueil m'avait perdu.

LOUISE BONZON.

Enseignement anti-alcoolique

DICTÉE

FUYEZ LE CABARET

Certaines conséquences de l'ivresse s'étalent trop souvent dans nos rues pour que j'aie besoin de vous les signaler. En ville surtout, on n'est guère huit jours sans rencontrer de ces hommes dont la face et le regard abrutis portent les signes avant-coureurs des tristes infirmités auxquelles leur affreuse passion les a livrés. Ils s'en vont

chancelant presque à chaque pas, *poursuivis* par le mépris qu'*inspirent* aux honnêtes gens les marques d'ignominie *gravées* sur leur visage. Mais *quelque* repoussantes que soient ces suites de l'ivresse, il en est d'autres encore plus hideuses que vous n'avez sans doute jamais *souçonnées* : je veux parler des disputes, des querelles, des rixes qui trop souvent *désolent* le foyer de l'ivrogne ; je veux parler des dures privations que *supporte* sa famille et de la misère où *tombent* trop souvent aussi ses malheureux enfants réduits à mendier le morceau de pain dont son inconduite les a *privés*. En voilà, je crois, assez pour que vous vous *méfiez* des cabarets et que vous y fassiez le moins de visites *possible* ; car, d'après le proverbe : Qui a bu boira.

Idées.—Qu'est-ce que l'ivresse ? Quelles en sont les suites ?

Vocabulaire.—*Conséquences* : ce qui suit résulte d'une chose.—*Guère*, homonyme : *guerre*—*Abruti* est formé de *brute*.—*Avant-courreur* : qui va devant et annonce l'arrivée.—*Infirmité* : l'homme qui n'est pas *ferme*, au propre, qui manque de force, soit par un vice de constitution, soit par l'effet d'une maladie habituelle, est *infirme*, il a une ou plusieurs *infirmités*.—*Ignominie* : litt., sans nom (*in*, neg., et *nomen*, nom).

Grammaire.—Distinguer les verbes employés au mode subjonctif et justifier l'emploi de ce mode.—Expliquer l'orthographe des mots en italique.— Analyser la première phrase de la dictée.

PHRASES À ÉTUDIER

AU TABLEAU NOIR

I. L'intempérance détruit la santé et fait mourir plus tôt.—II. Les ivrognes ne sont pas heureux et ils affligent ceux qui vivent dans leur entourage.—III. L'homme sobre est libre, l'ivrogne est esclave.—IV. L'ivrognerie ruine la santé, détruit le bonheur de la famille, conduit à la ruine et mène souvent à l'échafaud.

Lectures en classe

I

Mes chers enfants, il y a quelques semaines, un meurtrier nommé Goyette a été pendu pour avoir commis un double meurtre. Avant de monter à l'échafaud, Goyette, qui s'était converti sincèrement durant son séjour en prison, a dit au prêtre qui l'accompagnait : « *C'est la boisson qui a causé ma perte.* »

Rappelez-vous ces paroles du malheureux qui vient d'expier le crime que l'ivrognerie l'a poussé à commettre.

II

Écoutez maintenant cette légende arabe :

« Le démon se présenta un jour à un homme sous sa forme la plus effrayante, et lui dit :

«—Tu vas mourir ; cependant je puis te faire grâce à l'une des trois conditions suivantes : Tue ton père, frappe ta sœur, ou bois du vin.

«—Que faire ? pensa cet homme. Donner la mort à qui m'a donné le jour ? c'est impossible. Maltraiter ma sœur ? c'est affreux. Je boirai du vin.

« Et il but du vin ; mais s'étant enivré, il maltraita sa sœur et tua son père. »

III

Je lis ce qui suit dans une brochure que vient de publier *Jean des Erables* (1) :
 « On boit chaque année dans notre pays pour cinq millions de piastres de boissons alcooliques !... »

Mettons bien ce chiffre en évidence, \$5,000,000 et faisons-le suivre de quelques réflexions.

Il nous est arrivé plus d'une fois de rencontrer de braves colons qui nous disaient :

— Si nous pouvions trouver une somme de cinquante piastres, nous serions sauvés ; cette somme nous donnerait l'indépendance, elle nous rendrait heureux.

On a pu lire, il y a quelques années, dans tous les journaux du pays, que les détenteurs de terres du gouvernement, qui n'auraient pas payé à une époque déterminée, les sommes dues sur leur prix d'achat, verraient leur terre vendue par voie judiciaire. Il s'agissait, en moyenne, d'une somme de 30 à 60 piastres.

Celui qui, dans un cas pareil, irait trouver un de ces braves pères de famille et lui dirait : « Voici cent piastres ; payez ce que vous devez au gouvernement, et, avec le reste de la somme, vous achetez des vivres ou des vêtements. » celui, dis-je, qui ferait ce bel acte de charité, ne serait-il pas aimé et respecté comme un grand bienfaiteur ?

Eh bien ! avec les cinq millions de piastres qui se dépensent chaque année en boissons alcooliques, on pourrait faire régner la joie dans 50,000 familles de vaillants colons.

Si l'argent si maladroitement dépensé, au lieu de servir à empoisonner le corps et à perdre l'âme, servait à ce but charitable, il n'y aurait pas un seul pauvre dans tout le Canada.

Mieux que cela, on pourrait consacrer chaque année deux ou trois millions de piastres à l'œuvre éminemment patriotique de la colonisation, peupler nos provinces, exploiter nos mines, utiliser nos pouvoirs d'eau, augmenter considérablement la richesse publique.

Je crois que ceci mérite d'être sérieusement médité. »

MATHEMATIQUES : — ARITHMETIQUE. — CALCUL MENTAL

93. Comptez de 11 en 11 jusqu'à 132. Faites l'inverse.

94. Deux fois 11 ? 3 fois 11 ? 4 fois 11 ? Ainsi de suite jusqu'à 12 fois 11.

95. Faites l'inverse : 12 fois 11 ? 11 fois 11 ? 10 fois 11 ? Ainsi de suite jusqu'à 2 fois 11.

96. Onze en 11 ? 11 en 22 ? 11 en 33 ? Ainsi de suite jusqu'à 11 en 132.

97. Partant de 1, comptez par 11 jusqu'à 133. Partant de 133, faites l'inverse.

(1) L'ABUS DES ALCOOLS : *causerie*, par J. des Erables. En vente au bureau du *Tritluvien*, aux Trois-Rivières. Prix : 5 cts l'unité, 50 cts la douzaine.

98. Partant de 2, comptez par 11 jusqu'à 134. Partant de 134, faites l'inverse.
99. Partant de 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, comptez par 11 jusqu'à 135, 136, 137, 138, 139, 140, 141, 142.
100. Partant de 135, 136, 137, 138, 139, 140, 141, 142, comptant par 11, faites l'inverse.
101. Onze en 11 ? en 12 ? en 13 ? Ainsi de suite jusqu'à 11 en 132.
102. Combien y a-t-il d'heures dans 1 jour ? 24. De minutes dans 1 heure ? 60. De jours dans 1 semaine ? 7.
103. Combien y a-t-il de semaines dans 12 mois ? On compte généralement 4 semaines dans 1 mois ; mais il convient d'observer que 4 semaines ne font que 28 jours.
104. Combien y a-t-il de jours dans un mois ? On dit généralement qu'un mois a 30 jours. Les mois de 30 jours sont : *avril, juin, septembre, et novembre* ; tandis que *janvier, mars, mai, juillet, août, octobre et décembre* ont 31 jours ; quant à *février*, il a 28 ou 29 jours.
105. Combien y a-t-il de mois dans 1 année ? 12. Combien y a-t-il de semaines dans 1 année ? On dit que l'année comprend 52 semaines. Comme 52 semaines ne font que 364 jours, on voit que ce nombre n'est pas tout à fait exact.
106. Combien y a-t-il de jours dans 1 année ? L'année ordinaire a 365 jours. De saisons dans 1 année ? 4 saisons. De mois dans 1 saison ? 3 mois. D'années dans un siècle ? 100. De mois dans 1 trimestre ? 3 mois. De mois dans un semestre ? 6. De trimestres dans 1 semestre ? 2. De trimestres dans 1 année ? 4. De semestres dans 1 année ? 2.

PROBLEMES SUR LES QUATRE OPERATIONS

54. Un ouvrier gagne 96¢ par jour et ne dépense que 45¢. Combien de semaines doit-il travailler pour acquitter un loyer de \$41.76 ?
55. Un maquignon emploie à l'acquisition d'un certain nombre de chevaux la somme de \$3504. En les revendant pour \$3960, il gagne \$9.50 sur chaque cheval. Combien avait-il acheté de chevaux, combien a-t-il payé chaque cheval et combien l'a-t-il vendu ?
56. Un voyageur fait 315 milles en 9 jours. Combien prendra-t-il de jours pour faire 420 milles ?
57. Un héritage de \$27815 a été partagé entre quatre familles : la première a reçu \$8126 ; la deuxième a reçu \$275 de moins que la première ; la troisième a reçu \$187 de plus que la deuxième ; la quatrième a eu le reste. On demande la part des trois dernières.
58. Trois bouchers achètent en commun 675 moutons pour \$4252.50. Le premier paie \$2022.30 ; le deuxième, \$1455.30, et le troisième le reste. Combien chacun a-t-il de moutons ?
59. On a payé \$30.26 pour 31 verges de coton et 68 verges de toile. Quel est le prix de chaque étoffe, sachant que la verge de toile coûte 28¢ de plus que la verge de coton ?

60. Une marchande a acheté des œufs pour \$28.50 à raison de \$1.90 le cent. Combien en a-t-elle de douzaines, et quel prix doit-elle vendre la douzaine pour gagner \$5.25 ?

Solutions :

54. Il ne faut pas oublier qu'il ne gagne que pendant 6 jours, tandis qu'il dépense pendant 7 jours.

$$\begin{aligned} 96\phi \times 6 &= \$5.76, \text{ montant gagné dans une semaine.} \\ 45\phi \times 7 &= \$3.15 \quad \text{"} \quad \text{dépensé dans une semaine.} \\ \$5.76 - \$3.15 &= 2.61 \quad \text{"} \quad \text{économisé dans une semaine.} \\ \$41.76 \div \$2.61 &= 16. \text{ Rép. 16 semaines.} \end{aligned}$$

$$\begin{aligned} 55. \$3960 - \$3504 &= \$456, \text{ le gain.} \\ \$456.00 \div 9.50 &= 48 \text{ chevaux} \\ \$3504 \div 48 &= \$73, \text{ prix d'achat d'un cheval :} \\ \$3960 \div 48 &= \$82.50, \text{ prix de vente d'un cheval.} \end{aligned}$$

$$\begin{aligned} 56. 315 \div 9 &= 35 \text{ milles par jour.} \\ 420 \div 35 &= 12 \text{ jours. Rép.} \end{aligned}$$

$$\begin{aligned} 57. \$8126 - \$275 &= \$7851, \text{ la part de la deuxième famille.} \\ \div \$7851 + \$187 &= \$8038, \text{ la part de la troisième famille.} \\ \$8126 + \$7851 + 8038 &= \$24015, \text{ la part des trois premières familles.} \\ \$27815 - \$24015 &= \$3800, \text{ la part de la quatrième famille.} \end{aligned}$$

$$\begin{aligned} 58. \$4252.50 \div 675 &= \$6.30, \text{ prix d'un mouton.} \\ 2022.30 \div \$6.30 &= 321, \text{ nombre de moutons du premier.} \\ 1455.30 \div 6.30 &= 231, \text{ nombre de moutons du deuxième.} \\ 675 - (321 + 231) &= 675 - 552 = 123, \text{ nombre de moutons du} \\ \text{troisième.} \end{aligned}$$

59. On a dépensé en plus pour la toile $28\phi \times 68 = \$19.04$; il reste donc $\$20.26 - \$19.04 = \$11.22$ pour $34 \text{ verges} + 68 \text{ verges} = 102 \text{ verges}$ des deux étoffes au même prix. La verge de coton coûtait donc $\$11.22 \div 102 = 11 \phi$ et celle de toile $11 + 28\phi = 39\phi$.

$$\begin{aligned} 60. \$28.50 \div \$1.90 &= \$15 ; 15 \times 100 = 1500. \\ 1500 \div 12 &= 125 \text{ douzaines.} \\ \$28.50 + \$5.25 &= \$33.75, \text{ le prix de vente des 125 douzaines.} \\ \$33.75 \div 125 &= 27\phi, \text{ prix de vente d'une douzaine.} \end{aligned}$$

PROBLEMES DE RECAPITULATION SUR LES FRACTIONS

55. Deux ouvriers ont reçu \$185.00 pour un travail fait en commun ; le premier a touché un acompte de \$48. Quel est le $\frac{1}{7}$ de ce qui lui revient encore ?

56. Deux ouvriers qui travaillent ensemble ont reçu \$28.80 pour 8 jours de travail ; d'après leurs conventions, l'un, à cause de son jeune âge, ne doit toucher que la moitié du salaire de l'autre. Combien gagnent-ils chacun par jour ?

57. Un marchand dépense \$1312.50 pour l'achat de 15 pièces d'étoffe de 35 verges chacune ; il revend le tout en 18 jours, à raison de 70¢ le $\frac{1}{4}$ de verge, et donne aux pauvres la vingt-cinquième partie de son gain. Quelle est en moyenne l'aumône de chaque jour ?

58. Un marchand achète une marchandise, puis la revend avec un bénéfice qui est le $\frac{1}{4}$ du prix d'achat, mais qui est inférieur de \$51.50 au $\frac{1}{4}$ du prix de vente. Quels sont les prix d'achat et de vente ?

59. Partagez \$4878 en trois parties telles que les $\frac{5}{6}$ de la première soient les $\frac{4}{5}$ de la seconde, et les $\frac{3}{8}$ de la seconde les $\frac{5}{10}$ de la troisième.

60. Un commerçant augmente, la première année, sa fortune de $\frac{2}{7}$; ainsi de suite pendant 3 ans. Alors, il s'aperçoit que, si sa fortune, au lieu d'augmenter de $\frac{2}{7}$, avait augmenté de $\frac{2}{5}$ chaque année, il aurait \$3031 et $1\frac{1}{35}$ de plus qu'il ne possède. Quelle somme avait-il au commencement de la première année, et quelle somme possède-t-il actuellement ?

Solutions :

55. Il revenait à chaque ouvrier $\$185 \div 2 = \92.50 .

Le premier ayant touché \$48, il lui revient encore $\$92.50 - \$48 = 44.50$, dont le $\frac{1}{7}$ est $\$44.50 \div 7 = \$6.35 \frac{5}{7}$.

56. Chaque journée du plus âgé en vaut 2 du plus jeune ; donc 8 journées des deux ouvriers valent $8 \times 3 = 24$ journées du plus jeune, qui gagne donc $\$28.80 \div 24 = \1.20 . L'autre gagne 2 fois $\$1.20 = \2.40 .

57. Le marchand revend l'étoffe à raison de 70¢ le $\frac{1}{4}$ de verge ; le prix de vente d'une verge est donc de $70¢ \times 4 = \$2.80$, et le prix de vente de 35 verges $\times 15 = 525$ verges est de $\$2.80 \times 525 = \1470 . Son gain est de $\$1470 - \$1312.50 = \$157.50$, dont le $\frac{1}{25}$ est $\$157.50 \div 25 = 6.30$, ce qui fait pour 1 jour $\$6.30 \div 18 = 35¢$. Rép.

58. Quand le marchand achète pour \$4 de marchandises, il revend cette marchandise $\$4 +$ le $\frac{1}{4}$ de \$4 = $\$4 + \$1. = \$5$.

Le $\frac{1}{4}$ du prix de vente égale alors le $\frac{1}{4}$ de \$5 = \$1.25 et surpasse le $\frac{1}{4}$ du prix d'achat, c'est-à-dire \$1., de 25¢. D'où il suit que le prix d'achat de la marchandise contient \$4 autant de fois que 25¢ est contenu de fois dans \$51.50.

$(\$51.50 \div 0.25) \times 4 = \$206 \times 4 = \$824$, prix d'achat.

Son prix de vente est donc de $\$824 + \frac{1}{4}$ de \$824 = $\$824 + 206 =$

$= \$1030$.

Deuxième solution :—Le $\frac{1}{4}$ du prix de vente se compose du $\frac{1}{4}$ du prix d'achat et du $\frac{1}{4}$ du bénéfice. La différence du $\frac{1}{4}$ du prix de vente et du $\frac{1}{4}$ du prix d'achat est égale à \$51.50. Donc $\frac{1}{4}$ du bénéfice = \$51.50 ; $\frac{4}{4}$ du bénéfice = $\$51.50 \times 4 = \206 .

Le bénéfice = $\frac{1}{4}$ du prix d'achat ; le prix d'achat = $\$206 \times 4 = \824 ; le prix de vente = $\$824 + 206 = \1030 .

59. Si l'on compare la valeur de la première partie et celle de la seconde, on a :

$5/6$ de la 1ère = $4/5$ de la seconde ;

$1/6$ de la 1ère = $4/5 \div 5$ de la seconde ;

$6/6$ de la 1ère = $4 \times 6/5 \times 5 = 24/25$ de la seconde,

c'est-à-dire que pour chaque \$1 dans la 2ème, il y aura $24/25$, ou 96¢ dans la 1ère.

Si l'on compare la valeur de la 3ème et de la 2ème, on a :

$5/10$ ou $1/2$ de la 3ème = $3/8$ de la 2ème ;

$2/2$ de la 3ème = $3/8 \times 2 = 3/4$ de la 2ème,

c'est-à-dire que pour chaque \$1 dans la 2ème, il y aura $3/4$, ou 75¢ dans la 3e.

En résumé, le nombre 4878 doit être divisé dans le rapport des nombres .96, .1 et .75.

$$.96 + .1 + .75 = 2.71.$$

$$(4878 \times .96) \div 2.71 = \$1728, \text{ la 1ère partie.}$$

$$(4878 \times .1) \div 2.71 = \$1800, \text{ la 2ème partie.}$$

$$(4878 \times .75) \div 2.71 = \$1350, \text{ la 3ème partie.}$$

60. Si on représente par \$1 la fortune primitive du commerçant, avec une augmentation de $2/5$, elle serait devenue $7/5$ à la fin de la première année ; $7/5$ de $7/5 = 49/25$ à la fin de la 2ème année ; $7/5$ de $49/25 = 343/125$ à la fin de la 3ème année.

Si on représente par \$1 la fortune du commerçant, avec une augmentation de $2/7$, elle sera devenue $9/7$ à la fin de la 1ère année ; $9/7$ de $9/7 = 81/49$ à la fin de la deuxième année ; $9/7$ de $81/49 = 729/343$ à la fin de la 3ème année.

$$343/125 - 729/343 = 117649 - 91125/42875 = 26524/42875 ;$$

$$26524/42875 = \$3031 \frac{11}{35} = 106096/35 ;$$

$$1/42875 = 106096/35 \div 26524$$

$42875/42875 = 106096 \times 42875/35 \times 26524 = \4900 , le capital primitif ;

$$729/343 \text{ de } 4900 = \$10414 \frac{2}{7}, \text{ le capital actuel.}$$

REGLES DE L'UNITE, PERCENTAGE, ETC.

121. Un bassin, de la contenance de 3000 gallons, est alimenté par deux robinets. Le premier robinet donne 480 gallons d'eau par heure et le second 360 gallons. On demande combien de temps il faut laisser couler chaque robinet séparément pour remplir le bassin en 7 heures.

122. Le quotient d'une division est 8 et le reste 24 ; si l'on additionne le dividende, le diviseur, le quotient et le reste, on obtient 380. Trouvez le dividende et le diviseur.

123. Partagez 860 en 3 parties de façon que la première soit à la seconde comme 2 est à 5, et que la 3e soit à la seconde comme 3 est à 4.

124. Trois ballots de toile de diverses qualités et d'une longueur totale de $191\frac{1}{2}$ verges ont été achetés, le premier à raison de 50¢ la verge, le 2ème à raison de 55¢, et le 3ème à raison de 65¢. Quelle est la longueur de chaque ballot, sachant que les trois ballots ont été payés le même prix ?

125. Une personne meurt en laissant le $\frac{1}{3}$ de sa fortune à un frère, le $\frac{1}{4}$ à un cousin, le $\frac{1}{5}$ à un ami, et le reste à un établissement de bienfaisance. Sachant que cet établissement de bienfaisance retire annuellement \$87.75 d'intérêt de sa part d'héritage à $4\frac{1}{2}\%$, on demande le montant de l'héritage et la part attribuée à chaque héritier.

126. Un marchand a acheté une certaine quantité de blé ; il en a revendu le $\frac{1}{3}$ avec 5% de bénéfice, le $\frac{1}{4}$ avec 12% de bénéfice, et le reste avec 1% de perte. On demande : 1° Combien il a gagné pour 100 ; 2° quelle était la valeur de sa vente, s'il a gagné \$289.

Solutions :

121. Si on suppose que le 1er robinet coule seul pendant 7 heures, il versera $480 \text{ gallons} \times 7 = 3360 \text{ gallons}$, c'est-à-dire un volume d'eau qui surpasse la capacité du bassin de 360 gallons. On en conclut d'abord que le 1er robinet ne devra pas rester ouvert pendant 7 heures.

Si on le ferme pendant une heure sur ces 7 heures, et qu'on ouvre le second robinet pendant le même temps, le bassin recevra 480 gallons de moins et 360 gallons de plus, c'est-à-dire $480 - 360 = 120$ gallons de moins. Donc, il faudra laisser le 1er robinet fermé et le 2e ouvert pendant autant d'heures que 120 sera contenu de fois dans 360, ou $360 \div 120 = 3$ heures.

Le premier ne restera donc ouvert que pendant 4 heures.

122. Le dividende + le diviseur + le quotient + le reste 2 fois = 380,

Le dividende + le diviseur + 8 + 24 + 24 = 380,

Le dividende + le diviseur + 56 = 380 ;

Le dividende + le diviseur = 380 - 56 = 324 ;

Mais le dividende = 8 fois le diviseur ; donc le dividende + le diviseur = 9 fois le diviseur = 324 ;

$324 \div 9 = 36$, le diviseur ;

Le dividende = 8 fois le diviseur (36) + 24 = 312, le dividende.

123. La première partie est les $\frac{2}{5}$ de la deuxième et la troisième est les $\frac{3}{4}$ de la deuxième. Donc les trois parties sont entre elles comme $\frac{2}{5}$, 1 et $\frac{3}{4}$, ou, réduisant les trois nombres en vingtièmes, comme 8, 20 et 15.

$8 + 20 + 15 = 43$.

La 1e partie = $\frac{8}{43}$ de 860 = 160

La 2e partie = $\frac{20}{43}$ de 860 = 400

La 3e partie = $\frac{15}{43}$ de 860 = 300

Total.....860

125. Les longueurs des trois pièces de toile sont inversement proportionnelles au prix de la verge de chaque pièce, car si le prix de la verge devient double, ou triple, on a deux ou trois fois moins de verges pour la même somme. Donc il faut partager en parties proportionnelles aux fractions $\frac{1}{50}$, $\frac{1}{55}$, $\frac{1}{65}$.

Réduites au même dénominateur, elles deviennent 143, 130, 110/7150.
Donc le partage doit se faire proportionnellement aux nombres 143, 130,

110

$$\begin{array}{r}
 143 + 130 + 110 = 383 \\
 \text{Longueur de la 1e pièce} = 143/383 \text{ de } 191\frac{1}{2} \text{ ou de } 383/2 = 71\frac{1}{2} \\
 \text{Longueur de la 2e pièce} = 130/383 \text{ de } 191\frac{1}{2} \text{ ou de } 383/2 = 65 \\
 \text{Longueur de la 3e pièce} = 110/383 \text{ de } 191\frac{1}{2} \text{ ou de } 383/2 = 55 \\
 \hline
 \text{Total} \dots 191\frac{1}{2}
 \end{array}$$

125. $\$87.75 \div .045 = \1950 , part de l'établissement de bienfaisance.
 $\frac{1}{3} + \frac{1}{4} + \frac{1}{5} = \frac{47}{60}$.

La fraction de la fortune donnée à l'établissement de bienfaisance est donc égale à

$$\begin{array}{r}
 60/60 - 47/60 = 13/60 = \$1950 ; \\
 1/60 = 1950/13 ; \\
 60/60 = 1950 \times 60/13 = \$9000, \text{ la fortune}
 \end{array}$$

totale.

$$\begin{array}{r}
 1/3 \text{ de } \$9000 = \$3000, \text{ la part du frère ;} \\
 1/4 \text{ de } \$9000 = 2250, \text{ la part du cousin ;} \\
 1/5 \text{ de } \$9000 = \$1800, \text{ la part de l'ami ;} \\
 13/60 \text{ de } \$9000 = \$1950, \text{ la part de l'établissement de bienfaisance.} \\
 \hline
 \$9000
 \end{array}$$

126. Supposons que le marchand ait acheté pour \$12 de blé.

Le $\frac{1}{3}$ de ce blé vaudrait \$4 ;

Le $\frac{1}{4}$ de ce blé vaudrait \$3 ;

Le reste de ce blé vaudrait \$5 ;

$$\text{Son bénéfice sur le } \frac{1}{3} \text{ serait de : } \$4 \times .05 = \$0.20$$

$$\text{Son bénéfice sur le } \frac{1}{4} \text{ serait de } \$3 \times .12 = \$0.36$$

$$\text{Total du bénéfice} \dots = \$0.56$$

$$\text{La perte sur le reste serait de : } \$5 \times .01 = \$0.05$$

$$\text{Le bénéfice net sur } \$12 \text{ serait de} \dots \dots \dots \$0.51$$

$$\text{Le bénéfice net sur } \$1 \text{ serait de } .51 \div 12 = .04 \frac{1}{4} \text{ ou } 4 \frac{1}{4} \%$$

Le prix qu'il a payé pour le blé est égal à autant de fois \$12 qu'il y a de fois \$0.51 en \$289.

$$\begin{array}{r}
 (\$289 \div \$0.51) \times 12 = \$6800, \text{ le prix d'achat.} \\
 \$6800 + \$289 = \$7089, \text{ le prix de vente.—Rép.}
 \end{array}$$

ALGÈBRE

17. Un mulet et un âne portent des charges différentes. L'âne se plaint de sa charge et dit au mulet : il ne me manque qu'un quintal de ta charge pour être deux fois plus chargé que toi. Oui, répond le mulet, mais si tu me donnais un quintal de la tienne, je serais trois fois plus chargé que toi. On demande la charge de l'âne et celle du mulet.

18. La différence de deux nombres est 33. Si on les augmente tous deux de 6, le plus grand devient quadruple du plus petit. Quels sont ces nombres ?

19. Un ouvrier a travaillé pendant 30 jours chez deux patrons ; le premier lui a donné \$1.10, et le deuxième \$1.26 par jour, il a gagné en tout \$34.92. Combien de jours a-t-il travaillé chez chaque patron ?

Solutions :

17. Soient x la charge de l'âne, et y celle du mulet ; on a les deux équations :

$$(1) \quad x + 1 = 2(y - 1) \text{ ou } x + 1 = 2y - 2$$

$$(2) \quad 3(x - 1) = y + 1 \text{ ou } 3x - 3 = y + 1, \text{ qui peut s'écrire.}$$

$$(3) \quad x - 2y = -3$$

$$(4) \quad 3x - y = 4$$

Répétant (3) et multipliant (4) par 2, on a ;

$$(3) \quad x - 2y = -3$$

$$(5) \quad 6x - 2y = 8$$

$$\text{Soustrayant (3) de (5) on a ; } 5x = 11 \quad (6)$$

$$\text{D'où } x = \frac{11}{5} = 2\frac{1}{5} \quad (7)$$

$$\text{Substituant } 2\frac{1}{5} \text{ la valeur de } x \text{ à } x \text{ dans (3), on a } 2\frac{1}{5} - 2y = -3 \quad (3)$$

$$-2y = -5\frac{1}{5} \quad (8)$$

D'où

$$y = \frac{26}{5 \times 2} = 2\frac{3}{5}$$

18. Soient x le plus grand nombre, et y le plus petit, on a les deux équations :

$$(1) \quad x - y = 33$$

$$(1) \quad x + 6 = 4(y + 6) = 4y + 24$$

$$\text{L'équation (2) peut s'écrire : } x - 4y = 18 \quad (3)$$

Répétant (1) et (3) et retranchant (3) de (1) on a :

$$(1) \quad x - y = 33$$

$$(3) \quad x - 4y = 18$$

$$3y = 15$$

$$\text{D'où } y = \frac{15}{3} = 5$$

$$\text{Substituant 5 la valeur de } y \text{ à } y \text{ dans (1), on a : } x - 5 = 33$$

$$\text{D'où } x = 33 + 5 = 38$$

Soient x le nombre de journées chez le 1er patron et y celui des journées chez le second, nous trouvons les équations :

$$(1) \quad x + y = 30$$

$$(2) \quad 1.10x + 1.26y = 34.92$$

Multipliant (1) par 1.10, répétant (2) et retranchant (3) de (2), on a :

$$(3) \quad 1.10x + 1.10y = 33.00$$

$$(2) \quad 1.10x + 1.26y = 34.92$$

$$.16y = 1.92$$

$$1.92$$

$$\text{D'où } y = \frac{1.92}{.16} = 12. \quad (12)$$

$$\text{Substituant 12, la valeur de } y \text{ à } y \text{ dans (1), on a : } x + 12 = 30$$

D'où

$$x = 30 - 12 = 18.$$

Premiers éléments de géométrie pratique

Note.—En enseignant la géométrie ou le mesurage, faites ou faites faire à chaque problème, la figure au tableau. C'est le plus sûr moyen de faire comprendre les élèves.

134. On demande la surface et le volume d'un cube de $5\frac{1}{2}$ pouces d'arête. Rép.; Surface, $181\frac{1}{2}$ pouces carrés; volume, $166\frac{3}{8}$ pouces cubes.

135. On demande l'arête et le volume d'un cube dont la surface est de 3750 pouces carrés.

Solution : $3750 \div 6 = 625$, surface d'un des côtés; la racine carrée de 625 = 25, l'arête du cube; $25^3 = 15625$, le volume.

136. On demande la surface et le volume d'un parallélépipède dont les trois dimensions ont 12 pieds, 2 pieds et 6 pouces et 3 pieds.

Solution : Prenons pour base de ce parallélépipède, le plus petit côté, celui dont les dimensions ont 2 pieds 6 pouces et 3 pieds; le périmètre de la base = (2 pieds 6 pouces + 3 pieds) $\times 2 = 11$ pieds; le périmètre de la base, 11 pieds $\times 12$ la hauteur = 132 pieds, la surface latérale.

2 pieds 6 pouces $\times 3$ pieds = $7\frac{1}{2}$ pieds, surface d'une des bases; $7\frac{1}{2} \times 2 = 15$ pieds, surface des deux bases; 132, la surface latérale + 15 pieds, la surface des bases = 147 pieds, la surface totale.

Nous aurions pu prendre pour base le côté dont les dimensions ont 12 pieds et 2 pieds et 6 pouces; dans ce cas, le périmètre aurait été de :

(12 pieds + 2 pieds 6 pouces) $\times 2 = 29$ pieds;

29 pieds $\times 3$, la hauteur, = 87, la surface latérale; 12 pieds $\times 2$ pieds 6 pouces = 30 pieds, surface d'une des bases; 30 pieds $\times 2 = 60$ pieds, surface des deux bases; 87 + 60 = 147 pieds, la surface totale.

Nous aurions pu prendre pour base le côté dont les dimensions ont 12 pieds et 3 pieds; dans ce cas le périmètre aurait été : (12 pieds + 3 pieds) $\times 2 = 30$ pieds, 30 pieds, le périmètre $\times 2$ pieds 6 pouces = 75 pieds, la surface latérale; 12 pieds $\times 3$ pieds = 36 pieds, la surface d'une des bases; 36 $\times 2 = 72$ pieds, la surface des deux bases; 75 + 72 = 147 pieds carrés, la surface totale.

VOLUME.—Le volume du parallélépipède rectangle = le produit de ses trois dimensions.—

$12 \times 2\frac{1}{2} \times 3 = 90$ pieds cubes.

137. Un parallélépipède rectangle contient 120 pouces cubes; si deux de ses dimensions ont 4 et 5 pouces de longueur, quelle est la longueur de l'autre dimension?

Solution : 120 est le produit de trois facteurs, dont deux sont 4 et 5; donc l'autre est égal à $120 \div (4 \times 5) = 120 \div 20 = 6$. Rép.

138. Un parallélépipède rectangle contient 336 pouces cubes; la surface de la base est de 42 pouces, quelle en est la hauteur?

Solution : On trouve le volume d'un prisme en multipliant la surface de la base par la hauteur. Donc, lorsqu'on a le volume de la surface et de la base, la hauteur du prisme se trouve en divisant le volume par la surface de la base. $336 \div 42 = 8$. Rép.

139. Quel est le volume d'un cube ayant la même surface qu'un parallélépipède de $119\frac{5}{8}$ pieds de longueur, 3 pieds de largeur et 5 pieds de hauteur?

Solution : ($119\frac{5}{8} + 3$) $\times 2 = 245\frac{1}{4}$, périmètre de la base;

$245\frac{1}{4} \times 5 = 1226\frac{1}{4}$, surface latérale;

$119\frac{5}{8} \times 3 \times 2 = 717\frac{3}{4}$, surface des deux bases;

$1226\frac{1}{4} + 717\frac{3}{4} = 1944$, surface entière du parallélépipède et aussi du cube.

$1944 \div 6 = 324$, surface d'un des côtés du cube.

La racine carrée de 324 = 18, l'arête du cube.

$18^3 = 5832$, le volume du cube.

—:(-o):—

LANGUE ANGLAISE

DICTATION

THE POET AND THE PORTER

One night a French poet, Santeuil, reached the Abbey of St. Victor very late, and the porter refused to let him in. « The Prior will be very angry if I let any one in so late as this, » he said. The poet tried in vain to persuade him ; but at last slipped a small gold coin under the door, and was immediately admitted. He then pretended he had left a book on the stone outside ; and the porter, whose heart was softened by the money, ran out half-dressed to get it for him. Santeuil at once shut the door and drew the bar. The porter knocked. « You can't come in, » said Santeuil ; the Prior will be very angry if I let any one in so late as this. « The porter, shivering with cold, said indignantly, « I let you in civilly enough. » « All right, » replied Santeuil, « I will let you in *just as civilly*. » So the porter was obliged to slip the gold coin under the door in his turn, and was then admitted. He used to say afterwards that a poet's money never could stay long with anybody.

LE CABINET DE L'INSTITUTEUR

Lettre d'une institutrice

10^{ème} LETTRE.

JUIN 1904.

Ma chère amie,

Tu reçois là ma dernière lettre, car, avant juillet, j'aurai le plaisir de te revoir. Ce n'est pas une perspective peu agréable que celle de reprendre nos charmants tête-à-tête, interrompus depuis dix mois. Nous allons nous en donner à cœur joie et profiter des dernières semaines qui nous restent avant que je dise adieu au monde et lui fasse mes dernières malices. Le 15 d'août m'a été fixé pour mon entrée au Noviciat. Rien n'est changé. Je vais à Jésus-Marie, de Sillery. . . . Le croirais-tu ? Je me sens presque devenue forte en face du sacrifice. C'est bien comme on me l'avait dit : Dieu nous porte en ses bras aux heures péribles ; il ne permet jamais que nous succombions sous le faix. Il n'y a qu'à lui jeter un cri.—Son Cœur est là.

Mais toi, ma chère amie, le bon Maître ne te dit-il rien ? Est-ce qu'il ne te fait pas signe ? Tu es muette comme poisson. Cela m'étonne assez. Jusqu'ici nous avons toujours eu les mêmes goûts ; on eût dit une seule pensée dans deux têtes. Peut-être attends-tu pour voir quelle façon j'aurai.—Sois tranquille, je saurai toujours t'aimer et te le dire chaque fois qu'on me le permettra. Et, si nous ne nous embarquons pas dans la même nacelle, je confierai mon affection aux vagues. En arrivant au port tu la trouveras là. Même les vents te la porteront partout. . . . Mieux encore, lorsque tu iras visiter le Saint Sacrement, tu ne seras jamais seule à prier. J'y serai toujours disant à Notre Seigneur de beaux secrets sur ton compte.—A bientôt donc.

A toi,

Ton amie HELENE,

Institutrice.

VISITE DE S. G. MGR BRUCHÉSI À L'ACADÉMIE SAINTE-MARIE

MONTRÉAL

De la Patrie du 15 avril 1904 :

« Monseigneur l'Archevêque de Montréal a été l'objet d'une charmante réception à l'Académie Sainte-Marie. Sa Grandeur était accompagnée de M. le Curé et des vicaires de Saint-Jacques.

Les élèves de l'Académie Sainte-Marie ont prouvé quelle haute et solide éducation elles recevaient dans cette maison. Elles ont parfaitement exécuté le programme suivant :

Poésie : *La houlette du Pasteur*.—

Cantate : *Ecce Sacerdos Magnus* :—A. Trojelli.—

Déclamation : *Les fiancés des Catacombes*—V. Delaporte S. J.—

Chant : *Les petits sabots*—Botrel.—

Adresses.

La diction de ces jeunes filles est très pure, très souple. Monseigneur Bruchési a félicité leur directrice et la maîtresse d'élocution, Mademoiselle Saint-Jean, de ce très bon résultat.

Les petits sabots de Botrel ont été particulièrement bien rendus ; chacune des chanteuses tenait des petits sabots de bois avec lesquels elle marquait gentiment les mouvements.

Sa Grandeur Monseigneur Bruchési apprécie la bonne éducation donnée à l'Académie Sainte-Marie, et a hautement exprimé sa satisfaction à la directrice, à ses auxiliaires, à leurs élèves.

Ces très justes éloges tombant de la bouche de notre premier pasteur ont une valeur immense. Ils récompensent Mlle Labelle et toute sa maison du bon travail accompli, grâce à des efforts incessants, à des études constantes, grâce aussi à une orientation chrétienne et forte.—L'Académie marche de progrès en progrès et la protection paternelle que lui accorde Monseigneur Bruchési sera à tous égards des plus précieuses.»

ASSOCIATION DES INSTITUTRICES DE LA RÉGION DE QUÉBEC.

Réunion générale dans une des salles du Parlement, le 5 juillet prochain.

À toutes les Institutrices de la région de Québec.

Mesdemoiselles,

Je suis autorisée par le Bureau de direction de l'Association des Institutrices catholiques de la région de Québec, de vous inviter à assister à une assemblée générale des Institutrices, assemblée qui aura lieu à Québec, dans une des salles du Parlement, le 5 juillet prochain.

La séance du matin commencera à 10 heures et celle de l'après-midi à 2 heures.

Toutes celles qui désirent assister à cette convention pédagogique sont instamment priées d'en avvertir la soussignée d'ici au 15 juin. Ce détail est important, car du grand nombre des adhérentes dépend le succès de la réunion.

D'éminents personnages ont été invités à assister à la convention, et de distingués conférenciers ont promis leur concours.

MARIE-LISE PEPIN,
Secrétaire,
49, rue du Pont, Québec

REVUE MENSUELLE

La population de Joliette attend de jour en jour la nomination de son premier évêque. Le nouveau diocèse comprendra les comtés de Joliette, Berthier et Montcalm.

C'est René Bazin qui a succédé à M. Legouvé, à l'Académie française. L'auteur de la *Terre qui meurt* a parlé de Legouvé en termes magnifiques. Voici quelques lignes du discours de réception de M. Bazin que nos lecteurs liront avec plaisir :

« En 1895, il (Legouvé) réclamait par une lettre rendue publique, contre la suppression, dans les programmes des lycées de jeunes filles, de l'enseignement de l'histoire sainte. Plus récemment, il envoyait son adhésion, longuement motivée à la Ligue de la liberté de l'enseignement. Après avoir rappelé que toutes les libertés se tiennent : « Quant à votre œuvre, écrivait-il, c'est dans l'intérêt même de l'Université que j'en désire le succès... L'Université voit se poser devant elle, les questions les plus difficiles.. Pour les résoudre, elle n'aura pas trop de toutes les expériences qui se font autour d'elle. Les institutions religieuses lui seront plus utiles qu'aucune autre, en la forçant de rendre la place qui est due à l'idée de Dieu dans l'éducation. » Dans le même temps, il s'occupait du sort réservé aux religieuses d'une école de village à laquelle il s'intéressait ; il gémissait de voir ces saintes femmes menacées dans leur vocation, dans leur œuvre, dans l'idéal de leur vie ; il ne croyait pas qu'on pût en venir jusqu'à fermer l'école ; cependant cette pensée le troublait, et lui qui avait vu tant de choses, il allait répétant : « Je ne comprends plus ! Je ne comprends plus ! »

La population de Terre-Neuve refuse, dit-on, d'entrer dans la Confédération.

La guerre entre la Russie et le Japon se poursuit avec lenteur. Le conflit peut durer encore plusieurs mois.

Le sénateur L. O. David a attiré l'attention du gouvernement du Canada sur l'introduction dans notre pays de livres, de journaux et de gravures funestes à la morale publique. Nous souhaitons que les conseils donnés par M. David soient suivis par qui de droit.

À propos de l'enlèvement des crucifix des cours de justice, en France, acte honteux et lâche commis en plein Vendredi-Saint, le cardinal Perraud a protesté vigoureusement.

Un monument sera bientôt érigé à Montréal, en l'honneur du poète Crémazie.

La société Saint-Jean-Baptiste de Montréal a demandé au gouvernement de Québec de proclamer le 24 juin de chaque année jour d'actions de grâces.

D'après l'édition allemande des *Missions catholiques*, la population totale du globe est de 1,539 millions. Sur ce nombre, 550 millions sont chrétiens. La population chrétienne se décompose comme suit : Catholiques : 264,505,922 ; Protestants : 166,627,100 ; Grecs orthodoxes : 109,147,272 ; Orthodoxes Russes : 2,173,371 ; Orientaux : 6,554,913.

Le roi Alphonse XIII d'Espagne a récemment créé un prix annuel consistant en un objet d'art qui sera décerné en séance solennelle au maître ou à la maîtresse des écoles municipales de Madrid qui se sera le plus distingué par les résultats satisfaisants de son enseignement, la bonne fréquentation de ses élèves, etc.

Au cours du mois d'avril dernier, plus de deux cents médecins catholiques d'Europe ont fait un pèlerinage à Rome.

Le drapeau National des Canadiens français, joli volume publié par le comité de Québec, a été accueilli avec enthousiasme. *Le Messager canadien du Cœur de Jésus* dit de cet ouvrage : « On se trouve en présence d'une œuvre vibrante, à toutes les pages, du plus pur patriotisme, inspirée par une très haute conception des destinées et des besoins présents du peuple canadien-français ; disons mieux : inspirée, par le Cœur adorable du divin Sauveur. »

La rupture entre le Vatican et le gouvernement de la France a eu pratiquement lieu à l'occasion du voyage du président Loubet à Rome. On sait que Loubet est allé faire visite au roi d'Italie. Ce président est le premier chef d'une nation catholique qui ait été l'hôte du roi d'Italie, depuis l'usurpation des Etats Pontificaux. Comme c'était son devoir de le faire, Sa Sainteté Pie X a protesté contre cette irrespectueuse démarche du représentant officiel de la France. Le gouvernement de ce malheureux pays a profité de l'occasion pour rappeler M. Nisard, son ambassadeur près le vatican. Il est probable que le Concordat sera bientôt dénoncé. Tant mieux pour l'Eglise de France qui cessera d'être sous le joug d'un gouvernement maçonnique !

Vieux souvenirs des anciens jours



LA BASILIQUE DE QUEBEC.

La nef de la Basilique de Notre-Dame de Québec, a été construite en l'année 1647, et les chapelles latérales en l'année 1745. La façade qui était originairement en pierre recouverte de mortier a été refaite en pierre de taille en 1847. Le toit de cette église ayant été détruit pendant le siège de Québec, en 1759, n'a été reconstruit qu'en 1767.

En attendant le rétablissement de la cathédrale, la chapelle du séminaire devint paroisse.

H. TETU,

(Edifices religieux).

JUSTE REFLEXION

Le Progrès du Saguenay s'exprime comme suit au sujet de l'émigration étrangère :
 " Nous croyons devoir attirer l'attention publique sur un danger extrêmement grave qui menace notre population.

" Ce danger, c'est l'importation d'une certaine classe d'individus, que l'Europe nous envoie chaque année. Ces gens répandent tout autour d'eux les idées les plus malsaines, au grand scandale des catholiques qui composent la presque totalité de notre population.

Certes, il arrive d'outre-mer de bons sujets. Nous n'avons pas à nous plaindre des protestants qui vivent parmi nous, qui y exercent en toute liberté leur culte religieux. Mais ce que la France, la Belgique, la Suisse nous fournissent—règle générale, bien entendu, car il y a des exceptions—est une immigration sans foi, sans religion. Ces immigrés, imbus des idées du socialisme moderne, se disent catholiques, mais ils ne professent en aucune manière la religion à laquelle ils se vantent d'appartenir. Ils n'hésitent pas à dire pire que pendre de nos prêtres ; ils se rient des choses saintes et de tout ce qu'un catholique vénère "

COUTUMES CANADIENNES.

LES CORVEES.—On donnait le nom de " corvée " à tout travail volontaire qu'on allait faire en commun pour assister un paroissien, soit pour l'érection d'une charpente de maison, de hangar, de grange, dont il avait préparé de longue main les matériaux, soit pour une boucherie d'automne, ou pour toute entreprise qui requérait pour un jour un nombre de bras exercés.

LE BROYAGE DU LIN.—Ces concours utiles et agréables prenaient toutes les formes qu'on voulait leur donner. La toile du pays était en grand usage chez nos pères, et pour cela le lin était un article de culture indispensable en Canada. Le broyage ou brayage du lin, pour en tirer la filasse et l'étope, amenait souvent des réunions fort gaies. Les mères et les filles y prenaient part, laissant aux hommes le gros de la besogne, comme l'installation à l'abri du vent, généralement au bord d'un bois, la disposition des braies en état de solidité, l'érection de la chaufferie, la préparation du combustible nécessaire, etc. On avait dû préliminairement battre le lin pour en conserver la précieuse graine. On l'avait fait rouir à la rosée sur le gazou pendant des semaines, puis remis en gerbes pour le transporter au lieu de l'opération.

Tous ces préparatifs faits, commençait alors le jeu des braies. Chacun prenait une poignée de lin brut, soigneusement chauffé et séché sur un tréteau à claire-voie, au-dessus d'un feu sans flamme ; il la faisait passer à plusieurs reprises sous la mâchoire unie de sa braie, rompant en petits bouts le bois de la tige qui tombait à ses pieds, ne lui laissant en mains que les filaments dégagés de l'écorce et de la chenevotte. C'était la douce filasse qu'on remettait aux mains plus délicates des femmes et des filles pour la peigner et en faire des rouleaux tressés. Le procédé du séchage du lin donnait parfois lieu à des scènes émouvantes. Il arrivait, par exemple, que la chaleur trop intense du brasier mal contrôlé communiquait la flamme au lin séchant sur le tréteau. C'était comme l'éclair de la nue tombant sur un toit de chaume et le consumant en un instant. L'émotion devenait grande dans l'assistance, sur le moment, mais le seau d'eau mis en réserve, en prévision d'un tel accident, avait vite raison de l'incendie. Cependant, l'humiliation de la chauffeuse inattentive ne s'effaçait pas de sitôt ; elle avait à subir le feu des plaisanteries et des quolibets durant tout le jour pour expier sa négligence.

On ne joue plus guère à ce jeu dans notre province, la bonne toile canadienne ayant été remplacée, au moins en grande partie, par les cotonnades beaucoup moins substantielles et moins salubres.

La Saint-Jean-Baptiste à l'école.

M. Arthur Sauvé a écrit récemment un article, dans *La Patrie*, où il suggère de faire coïncider la distribution des prix dans les écoles rurales, avec la fête nationale. C'est une excellente idée qui peut être facilement réalisée. Laissons parler M. Sauvé :

" Les examens, dans ces écoles, se feraient dans les jours précédant le 24 juin. Et le jour de la Saint-Jean-Baptiste, distribution des prix au village. C'est chose facile, aussi facile que de conduire les enfants à l'église, pour la première communion.

La Saint-Jean-Baptiste serait en même temps la fête de l'éducation, de l'instruction.

On pourrait faire concourir les écoles élémentaires d'une même paroisse pour des prix spéciaux donnés par des citoyens importants de la localité ou par des enfants de la paroisse demeurant à l'étranger, heureux de venir revoir, ce jour-là, la place natale et d'y laisser un beau souvenir.

Et ce serait un bonheur pour eux tous.

Que ne pourraient pas faire alors l'institutrice et ses élèves pour remporter la palme ?

La distribution des prix se ferait en plein air, sur une magnifique estrade, tout ornée de fleurs, d'inscriptions, de verdure, de bannières, de pavillons, de drapeaux, sous le patronage d'un homme éminent.

Quel spectacle à faire couler des larmes d'émotion, d'admiration !

Et, voyez-vous les élèves, encouragés par leur zélée maîtresse, travailler ferme, avec cet acharnement que donne la crainte d'une défaite et l'envie d'un triomphe éclatant ; les voyez-vous soupirer après ce grand jour de la Saint-Jean-Baptiste ? Et quel jour aussi heureux pour leurs parents !

Cette grandiose distribution aurait lieu après la messe. Viendrait ensuite le banquet ; puis des discours patriotiques par des invités, quelques citoyens de la paroisse et des anciens de la paroisse. Que de belles paroles inspirées par cette grande journée ! Que de souvenirs délicieusement rappelés !

" Souvenirs du jeune âge
 " Sont gravés dans mon cœur,
 " Et je pense au village
 " Où règne le bonheur."

CHRONIQUE SCOLAIRE

Un grand ami de l'Éducation vient de disparaître : c'est le R. P. Cyrille Beaudry, prêtre de S. V., directeur du collège de Joliette. Cet éducateur distingué est mort le 3 mai dernier, à l'âge de 69 ans.

Le 15 mai dernier, la fête de saint Jean-Baptiste de la Salle a été célébrée avec éclat dans tous les établissements dirigés par les Frères des Écoles chrétiennes.

Notre confrère, M. A. B. Charbonneau, professeur, de Montréal, a été de nouveau, cette année, un des heureux lauréats parmi ceux qui ont suivi les cours de littérature donnés à l'Université Laval de Montréal.

Nos félicitations à notre ami.

La commission scolaire de Québec a augmenté le traitement des instituteurs laïques qui enseignent dans ses écoles, sous le contrôle des Frères. Nous espérons que cette commission scolaire continuera dans cette voie. Au nom des instituteurs, nous la remercions pour sa généreuse décision.

La commission scolaire de Montréal, à une récente réunion, a décidé que tous les instituteurs laïques qui enseignent dans ses écoles, et contre qui on n'aura fait aucune plainte, recevront une augmentation annuelle de \$25. Quelques professeurs, qui auront mérité une mention spéciale, recevront une augmentation de \$50.

Voilà une mesure généreuse.

Nous avons la douleur d'annoncer la mort de la révérende Marie Zoé, des Sœurs de la Providence, décédée à Montréal, au cours du mois dernier, à l'âge de 56 ans.

Les Sœurs Grises de la Croix ont été aussi bien éprouvées par la mort de Sœur Marie de la nativité, décédée à Ottawa, à l'âge de 78 ans.

Avant longtemps le gouvernement de Québec augmentera le nombre des Inspecteurs d'écoles et augmentera le traitement de plusieurs de ces importants fonctionnaires. Voilà une mesure qui sera bien accueillie par tout le monde.

Le Frère Odoric-Marie, O. F. M., publie dans la *Revue du Tiers-Ordre*, une très intéressante étude sur le *Frère Paul instituteur—Son esprit franciscain*. Le frère Paul, un des derniers survivants des anciens Récollets, est mort au commencement du siècle dernier.

EDUCATION ET CONSTITUTION

Sous le titre EDUCATION ET CONSTITUTION—*Questions d'actualité*, l'honorable M. Boucher de La Bruère vient de publier une brochure d'une haute valeur. Le Surintendant de l'Instruction possède toutes les qualités requises pour traiter avec compétence un sujet de cette nature.

Voici le plan de l'ouvrage :

« CHAPITRE PREMIER : *Bureau général d'éducation*. Origine du projet.—D'où vient l'idée de ce projet.—Les fonctions du bureau central.—CHAPITRE DEUXIEME : *La loi Roddick*. Examen de la loi.—Motifs invoqués à l'appui de la loi.—Le niveau des études.—Le patronage officiel.—Le conseil Médical d'Angleterre et le Canada.—CHAPITRE TROISIEME : *Le projet Robbins*. But de ce projet.—Bureau fédéral de revision.—L'uniformité de l'Enseignement.—Question constitutionnelle et politique. »

Chacun des points ci-dessus est exposé avec une grande clarté. Le Surintendant combat victorieusement le projet d'établir un Bureau fédéral d'Education à Ottawa. Il expose avec force, et souvent avec éloquence, tous les dangers qu'offre la politique de centralisation scolaire au point de vue catholique et canadien-français, surtout.

Cette brochure sera lue et conservée. Elle est en vente chez les libraires au prix de 50 centins.

Nos sincères remerciements à l'auteur pour l'envoi d'un exemplaire.

—: (-o) :—

LE DRAPEAU À L'ÉCOLE

M. Arthur Sauvé a émis l'idée, dans *La Patrie*, qu'aux grands jours de fêtes nationales ou religieuses, un drapeau devrait être hissé sur les écoles. Consulté sur ce point, le Surintendant de l'Instruction publique, l'honorable M. de La Bruère, a répondu ce qui suit à M. Sauvé :

« Je partage entièrement l'opinion de l'honorable M. Tarte et la vôtre lorsque vous exprimez le désir de voir flotter les couleurs nationales sur le toit de nos écoles aux grands jours de fête. Cette idée patriotique n'a pu jusqu'à présent se faire accepter par les commissions scolaires à la campagne et, dans les questions de cette nature, je suis porté à croire que les efforts des personnes d'initiative et d'influence de chaque paroisse produiraient des résultats plus immédiats que les circulaires officielles. »

Il est certain que, jusqu'à présent, peu de commissions scolaires ont pris la peine de pourvoir les écoles d'un *mai* et d'un drapeau. Cela provient peut-être du fait que, jusqu'à l'année dernière, les Canadiens français n'avaient aucun étendard qui fût bien à eux. Maintenant, cette raison, qui n'était pas sans importance, n'existe plus. Il existe aujourd'hui un fort beau drapeau national dont les éléments rappellent Carillon, la France chrétienne, l'attachement du peuple canadien à la foi catholique et son patriotisme bien défini par la feuille d'érable. Le drapeau azuré, marqué de quatre fleurs de lys, traversé d'une croix blanche et orné d'un Sacré Cœur de Jésus signifie tout cela.

Voilà un drapeau qu'il ferait beau de voir flotter sur toutes nos écoles. Il y flottera sans doute sur un très grand nombre dès le 24 du présent mois. Déjà plusieurs commissions scolaires ont gratifié leurs écoles d'un drapeau canadien français.

—: (-o) :—

BIBLIOGRAPHIE

Le Petit Canadien.—Adeodat Boileau, directeur. Boite 318, Québec.

C'est une jolie revue mensuelle qui vient de publier son deuxième numéro. Sa devise est *Pro Deo et Patriâ*. Elle se propose de cultiver le sentiment national chez notre jeunesse et de l'orienter dans la bonne voie. Nous souhaitons au nouveau confrère succès et persévérance. Prix de l'abonnement : 50 centins.

HISTOIRE DES CROYANCES, SUPERSTITIONS, MOEURS, USAGES ET COUTUMES, selon le plan du décalogue, par Fernand Nicolay, Avocat à la Cour de Paris, Lauréat de l'Institut. Cette œuvre magistrale et absolument neuve est le prix de 25 années de recherches dans les plus rares et les plus curieux Coutumiers des peuples. A raison de son exceptionnelle valeur apologétique, cet ouvrage sera bientôt le livre de fonds de toute bibliothèque paroissiale ou familiale ; et il deviendra le prix d'honneur de choix dans les Séminaires, Institutions et Catéchismes, quand MM. les Directeurs auront pu se rendre compte de ce qu'il renferme d'*arguments scientifiques, et à jour, pour répondre aux graves objections de l'incrédulité contemporaine* (dont bon gré mal gré les jeunes gens auront à subir les assauts).

Comme livre de lecture au foyer il est d'un incomparable intérêt, à cause de l'extrême variété des curiosités qui abondent dans ces trois volumes.

Enfin, pour documenter sermons, conférences ou instructions religieuses, il offre une mine inépuisable de faits ethnographiques tout nouveaux. Cet ouvrage, orné d'une lettre de Léon XIII, a été couronné par l'Académie française. Les 3 volumes in-8 : 18 fr., chez RÉTAUX, éditeur, 82, rue Bonaparte, Paris.

Association catholique de la jeunesse canadienne-française.—Au Secrétariat, 457, rue Saint-Hubert, Montréal. Constitution et Règlement de l'A. C. J. Petite brochure très intéressante et tout à l'honneur des Jeunes.

LA TABLE DES MATIERES de *L'Enseignement Primaire*

Elle sera publiée en même temps que la livraison de septembre prochain.

Bonnes vacances à toutes et à tous.

—: (-0-):—

LA RÉGION DU LAC SAINT-JEAN

FORÊTS ET BOIS

Des vingt millions d'acres de terre que contient la région du Lac Saint-Jean, un peu moins de 500,000 acres sont en défrichement ou en culture, et tout le reste est en forêt. Soixante-quinze pour cent des essences ligneuses dont se composent ces forêts sont de l'épinette noire, blanche et rouge. En outre du bois pour faire des billots de sciage, l'on considère qu'il y a plus de 97 millions de cordes de bois de pulpe dans cette région, en ne prenant que le produit de la première coupe seulement.

Nous devons dire qu'une tonne de pulpe représente une corde et demie de bois. Les forêts de conifères de la région du Lac Saint-Jean excèdent, en étendue, celles de la Norvège, égalent à peu près celles de la Prusse, et sont la moitié de celles de la Suède. La pulpe du Canada est cotée plus haut que celle de la Scandinavie, et, en y mettant les capitaux requis, il y a, dans la région du Lac Saint-Jean, assez de bois et de force motrice pour fournir de la pulpe à la moitié de l'Europe.

Outre la fertilité du sol, la salubrité du climat et les facilités de communication, la chose la plus importante pour le colon nouveau est certainement la possibilité de trouver de l'ouvrage pour le temps qu'il n'est pas employé à ses travaux de ferme, aussi bien qu'un marché pour le bois qu'il coupe en défrichant son lot. Aussi, il n'y a pas de pays nouveau mieux situé, à ce point de vue, que celui traversé par la ligne du chemin de fer du Lac Saint-Jean. À presque toutes les stations, le long du parcours du chemin de fer, il y a des scieries, des manufactures de pulpe, ou quelques autres industries, procurant de l'emploi à un grand nombre d'hommes, et ces industries achètent tous les billots, le bois de pulpe et tout autre bois que le colon nouveau peut tirer de son lot. Et si le colon désire amasser un peu d'argent, il peut toujours trouver à s'employer dans les divers chantiers qui se font durant l'hiver. On estime que ces nombreuses industries et le commerce de bois de corde donnent de l'emploi ordinairement, durant l'hiver, à au-delà de dix milles hommes.

Grande Convention des institutrices de Sherbrooke

CHEZ LES SŒURS DE LA CONGRÉGATION**DU 22 AU 27 AOUT PROCHAIN**

À la dernière réunion du Comité catholique de l'Instruction publique, S. G. Mgr LaRocque, appuyé par M. Stenson, a fait adopter la résolution suivante :

« Que vu les beaux résultats obtenus par les conférences pédagogiques données aux « Institutrices à Montréal et à Québec, et les avantages indiscutables de pareilles réunions, des conférences aient lieu cette année dans le cours de l'été, à Sherbrooke, pour « les institutrices du diocèse de Sherbrooke, si le gouvernement veut bien en payer les « frais, et que le Gouvernement soit, en conséquence, instamment prié de faire cet acte « généreux si favorable à la cause de l'éducation. »

L'Enseignement Primaire a le plaisir d'annoncer que le Gouvernement provincial se'est rendu promptement à l'invitation du Comité catholique. Il paiera généreusement les frais de pension des institutrices durant leur séjour (qui ne manquera pas d'être très agréable et instructif) au couvent des Sœurs de la Congrégation de Sherbrooke.

Les institutrices catholiques du diocèse de Sherbrooke seules seront admises à la convention. Cette convention sera sous le patronage de Mgr l'évêque de Sherbrooke et sous la direction du Surintendant de l'Instruction publique. Elle sera identique à celles qui ont été tenues jadis à Montréal et à Québec. On se rappelle encore tout le succès qu'ont eu ces réunions pédagogiques en 1900 et 1902.

Les institutrices du diocèse de Sherbrooke qui désirent profiter du grand avantage que le Comité catholique et le Gouvernement leur offrent, sont priées d'en avvertir Madame la supérieure du Couvent de la Congrégation, Sherbrooke, *avant le 20 juillet prochain.*

Le Gouvernement voulant bien payer la pension des Institutrices, ces dernières n'auront qu'à pourvoir aux frais de déplacement.

Le Surintendant de l'Instruction publique fera des démarches auprès des compagnies de chemin de fer afin d'obtenir, en faveur des institutrices, une réduction sur le prix des billets de passage.

Nous sommes convaincu que toutes les institutrices du diocèse de Sherbrooke prendront part à la convention pédagogique dont le Gouvernement veut bien défrayer une partie notable des dépenses.

CORRESPONDANCES

Mesdemoiselles A. R. et M.-L. C. nous posent des questions auxquelles seul le Surintendant de l'Instruction publique peut répondre avec autorité. Ces questions ont un caractère absolument légal, et notre avis à leur égard ne saurait obliger en rien MM. les commissaires d'écoles.

UN BEAU LIVRE

L'INTENDANT TALON.—Par l'honorable Thomas Chapais. Québec : imprimerie L. J. Demers. Voilà une œuvre digne de la littérature canadienne. Le volume que M. Chapais vient de publier est intéressant au plus haut point. Il fait revivre une époque glorieuse de notre histoire, dans un style captivant ; il met bien en lumière la grande figure de Talon, le véritable organisateur du Canada français.

Le volume est en vente chez tous les libraires, au prix de une piastre.

A L'OFFICIEL

Délimitations de municipalités scolaires

Par arrêtés ministériels, les limites des municipalités dont les noms suivent ont été modifiées : St-Pierre de Broughton (Beauce) ; St-Antoine de Pontbriand (Mégantic) ; Inverness (Mégantic) ; Leeds Sud (Mégantic) ; Saint-Blaise (Saint-Jean) ; Chester-Est (Arthabaska) ; Chester-Nord (Arthabaska) ; St-Gabriel de Brandon (Berthier) ; Saint-Edmond (Champlain) ; Turgeon (Ottawa).

Erections de municipalités scolaires

Par arrêtés ministériels, les nouvelles municipalités dont les noms suivent ont été érigées : Saint-Léon de Westmont (Hochelaga) ; Saint-Louis de France (Champlain) ; Village de Saint-Nicolas (Lévis) ; Village de Saint-Didace (Maskinongé) ; Ferland (Chicoutimi).

Nominations de Commissaires d'écoles.

Par arrêtés ministériels, les personnes dont les noms suivent ont été nommées commissaires d'écoles : M. Dominique Duval, Saint-Jean-Port-Joli (L'Islet) ; Révd. Ls. Leclerc et MM. Médérice Demeule, Lazare Vaillancourt, François Gravel, Louis Brassard, Louis Gaudreault, Théodule Potvin, Saint-Cyriac (Chicoutimi).

AVIS

Tous nos abonnés *payants* sont instamment priés d'envoyer le montant de leur souscription (\$1.25) pour l'année scolaire 1904-1905, d'ici au 30 juillet prochain.

Prière de payer par mandat-poste : pas de timbres. Adresse : *L'Enseignement Primaire*, boîte postale 162, H.-V., Québec.



The Standard of the World

**AMEUBLEMENT
SCOLAIRE**

Comme fabricants de meubles scolaires, nous jouissons d'une renommée bien méritée, et les matériaux, la construction et la perfection générale de nos produits sont hautement appréciés.

Notre NOUVEAU BUREAU SCOLAIRE AVEC SIÈGE SUR BILLES est de beaucoup supérieur à tout autre genre. C'est le seul bureau scolaire ayant un siège mobile qui fonctionne sans bruit.

Notre nouveau bureau à table mobile sur billes est un meuble scolaire unique. On ne demandera plus à l'élève de s'adapter au bureau, mais au bureau de s'adapter à l'élève. L'hygiène et le bien-être des élèves demandent que toutes les écoles soient pourvues de ces bureaux scolaires. Pour catalogues et informations s'adresser à la

**Canadian Office and School
Furniture Co., Ltd. Preston, Ont., Can.**

Références utiles

Librairie Sainte-Anne.— J.-A. Langlais & Fils, 177, rue St-Joseph, Québec.

A vendre à cette librairie : L'assortiment le mieux varié et le plus complet dans le marché, de fournitures pour écoles et municipalités.

Envoyez vos commandes et elles seront remplies avec soin.

POUR MUNICIPALITÉS : — Blancs légaux et avis publics de toutes sortes, rôle de cotisation, reçus de taxes, avis aux retardataires, livres de caisse, registres pour délibérations, cahiers de recensement, registres pour visiteurs, papeterie, etc.

POUR ÉCOLES : — Tous les livres en usage dans les écoles catholiques, aussi : Cartes géographiques, 200 de la série F. A. M. G. ; ces cartes sont *parlantes* d'un côté et *muettes* de l'autre ; tableaux noirs, vernis et brosses à tableaux, craie, globes terrestres, codes, buvard, crayons, papier et enveloppes, porte-plumes, plumes, papier foolscap, mucilage, encre, cahiers, ardoises, images, étuis, boîtes à clef, gommes à effacer, boîtes à dessin, règles, etc., etc.

Demandez nos listes de prix ! — Attention spéciale aux commandes reçues par la malle !

Demandez le Journal d'Appel par J.-N. Miller, le seul approuvé par le Département de l'Instruction publique.

Cloches pour écoles, depuis 75 lbs à 250 lbs, prix 12 cts la lb., monture comprise.

Prix spéciaux pour des commandes considérables !

Propriétaires du *Nouveau Cours de Calligraphie canadienne* en 9 cahiers français et anglais, une méthode pratique pour apprendre à bien écrire, le système d'écriture recommandé par les banques et maisons de commerce.

Ed. Marcotte.— Imprimeur-Relieur et Papetier, 82, rue St-Pierre, Basse-Ville, Québec.

Impressions de toutes sortes, tels que livres, circulaires, en-têtes de comptes et de lettres, factums, catalogues, cartes d'affaires, programmes, menus, brochures et journaux illustrés.

Reliure : livres de comptes de toutes sortes, reliure de bibliothèque à des conditions faciles, cartes montées sur toile et vernies. Recherché pour éditions.

La Maison Marcotte relie *L'Enseignement Primaire* pour un grand nombre de municipalités.

TABLE DES MATIERES

SEPTEMBRE 1903 A JUIN 1904.

Note.—Grâce à une distraction du metteur en pages, les folios compris entre les chiffres 349 à 412 ont été répétés deux fois. L'erreur a été commise dans la livraison d'avril 1904. Dans la table, nous avons marqué d'un astérisque les folios ainsi répétés. —Pour la reliure du volume terminé en juin dernier, prière de détacher les quatre pages de cet index et de les ajouter aux livraisons de la précédente année scolaire.

PEDAGOGIE

Les commissions scolaires, *C.-J. Magnan*, p. 3.—De la discipline à l'école, *L'École Française*, p. 5.—Aux institutrices, *Le Directeur*, p. 7.—De la visite des écoles par M. les Commissaires, *C.-J. Magnan*, p. 67.—Le découragement, *Le Directeur*, p. 68.—Pédagogie pratique, *L'École française*, p. 71.—Education et Instruction, *La Revue Ecclésiastique*, de Valleyfield, p. 71.—Psychologie, *Les Premiers Pas*, p. 76.—De la dignité professionnelle, *C.-J. Magnan*, p. 131.—L'Éducation de la jeunesse, *Mgr Horan*, p. 133.—Un programme, *Le Directeur*, p. 134.—Quand et comment il faut punir, *L'École et la Famille*, p. 137.—Psychologie, *Les Premiers Pas*, p. 138.—Bossuet et Fénelon éducateurs, *L'Éducation chrétienne*, p. 139.—Aération des classes, p. 141.—Faire comprendre avant de faire apprendre, *C.-J. Magnan*, p. 195.—De la dictée à l'école primaire, p. 196.—Restons au champ, *Le Directeur*, p. 198.—Honneur à l'agriculture, *Mgr Langevin*, p. 198.—L'École normale Laval, *Ernest Gagnon*, p. 199.—Le mobilier scolaire, p. 199.—Ventilation de l'école, p. 200.—La petite école, *J.-A. Chicoyne*, p. 202.—Le salaire des instituteurs et des institutrices, *C.-J. Magnan*, p. 250.—La Ligue de l'Enseignement, *Le Directeur*, p. 261.—La formation de la volonté, *Richeville*, p. 262.—Pensée pédagogique, p. 263.—Leçons de choses, *A. B.* p. 264.—Nos couvents donnent-ils une éducation pratique ? *l'Abbé L. Lindsay*, p. 268, 328, 393.—A propos d'analyse logique, *C.-J. Magnan*, p. 323.—L'École, *l'Abbé J.-Roch Magnan*, p. 327.—Respectons l'enfance, p. 327.—La routine, *L'École et la Famille*, p. 324.—Canadien français vs Canadien-Français, p. 387.—Conseils pratiques, *Mgr J. Langevin*, p. 391.—Une bonne aubaine, p. 391.—Lettres brésiliennes, *Pierre B. de Boucherville*, p. 400.—Glanures psychologiques, p. 402.—Culture du sentiment national à l'école primaire, *C.-J. Magnan*, p. 351*.—Une institutrice canadienne à Versailles, *Ernest Gagnon*, p. 353*.—Fonctions de l'instituteur, *Mgr J. Langevin*, p. 355*.—Savoir interroger c'est savoir enseigner, p. 357*, 434.—Le drapeau national, *S. Coubé, S. J.*, p. 360*.—Rapport du Surintendant de l'Inst. publique, p. 364*.—Nouvel inspecteur d'écoles, p. 364*.—L'anarchie scolaire en France, *C.-J. Magnan*, p. 414.—Engagement des Instituteurs et des Institutrices, *C.-J. Magnan*, p. 432.—Livres de récompenses, p. 433.—Les orages d'été, *C.-J. Magnan*, p. 479.—Commencement de la classe, *Mgr J. Langevin*, p. 484.—Des exercices de langage, *l'École maternelle*, p. 484.—Bulletin d'observations pour les orages d'été, *C. L.*, p. 487.—Canadien français ou Canadien-Français, p. 488.—Une souscription scolaire en faveur du monument Laval, *C.-J. M.*, p. 504.

DOCUMENTS OFFICIELS

Amendements aux règlements du comité catholique du Conseil de l'Instruction publique, p. 25.—Amendements à la loi de l'Instruction publique, p. 81.—Comité catholique du C. de l'Inst. P. : Délibérations : pp. 89, 496.—Circulaire du Surintendant *re* "L'Enseignement primaire," p. 130.—Circulaire du Surintendant : Maisons d'écoles, p. 132.—Fonds de pension des instituteurs, p. 158.—Bureau central : circulaire du Secrétaire, *M. J.-N. Miller*, p. 362*.—Rectification, p. 364*.—Rapport du Surintendant de l'Instruction publique, p. 415.—Rapport du Principal de l'École normale Laval, p. 422.—Rapport du Principal de l'École normale Jacques-Cartier, p. 423.—Rapport du

II

Secrétaire de la Commission administrative, p. 425.—Listes des Instituteurs et des Institutrices qui ont obtenu des Primes (1902-1903), pp. 429, 500.—Circulaire du Surintendant aux Inspecteurs d'écoles, p. 482.

DOCUMENTS SCOLAIRES

Conférences des Instituteurs catholiques de Montréal, pp. 11, 443.
 Conférences des Instituteurs catholiques de Québec : pp. 15, 160, 441.
 Correspondance, pp. 125, 249, 439, 538.
 Association des Institutrices catholiques de Québec : pp. 125, 440, 475, 530.
 Association des Institutrices catholiques de Montréal. p. 475.
 Ecole normale Laval : diplômes accordés en 1903, p. 15.
 Ecole normale Jacques-Cartier : diplômes accordés en 1903, p. 16.
 Association des Inspecteurs d'écoles : pp. 95, 440.
 Bureau central : session de juin 1903, p. 41.—Liste des candidats diplômés en 1903 : Élémentaire, p. 42 ; Modèle, p. 83 ; Académique, pp. 83, 84 et suiv.—Rapport du Secrétaire pour l'année 1903, p. 93.

METHODOLOGIE

De la Rédaction, *H. Nansot*, p. 17.—Premières leçons de Rédaction, *H. Nansot*, pp. 98, 147, 209, 276, 340, 413, 369*, 447, 489.
 Sciences physiques et naturelles, pp. 18, 157.
 Petites Causeries sur la colonisation : pp. 22, 155, 281, 345, 417, 372*, 430, 492.
 De l'enseignement de l'anglais, *J. Ahern*, pp. 23, 102, 152.
 La grammaire parlée, p. 101.—Analyse, pp. 106, 215.
 L'enseignement de la religion aux tout petits, *Fénelon*, p. 149.—Choix et solution dse problèmes d'arithmétique, *J. Ahern*, p. 212.
 Leçons de choses : La houille, p. 217. La cité des castors, p. 284. Les aiguilles, p. 346.—L'éponge, p. 494.
 Choix de dictées, p. 278, 455.
 Géographie, pp. 343, 344, 419, 375*.
 Notes météorologiques, *Mgr C. Laflamme*, pp. 307, 365*, 441.
 Analyse logique, pp. 415, 371*, 449, 491.

TRIBUNE PEDAGOGIQUE

Valeur pédagogique de S. J.-Baptiste de la Salle, p. 9.—Quels sont les moyens d'exercer et d'entretenir l'attention et la curiosité des enfants ? p. 9.—L'exercice d'invention aux tout petits, p. 10.—Ce qu'il faut pour réussir dans une petite classe, p. 78.—Les mauvaises écritures, p. 78.—Conseils d'un directeur d'école à un adjoint qui débute, p. 79.—A propos de discipline, p. 80.—De la correction des devoirs, p. 142.—Comment un enfant paresseux fut guéri de sa paresse, p. 143.—Il ne faut pas trop parler, p. 144.—Les droits de la Famille et de l'État, p. 145.—La sincérité, p. 205.—L'école agréable, p. 206.—Enseignement de l'histoire, p. 207.—Importance du calcul mental, p. 207.—De la prière à l'école, p. 271.—De l'autorité du maître, p. 272.—Le classement des élèves, p. 275.—La psychologie de l'enfant, p. 337.—Rôle de la mémoire et de l'imagination, p. 338.—L'enseignement Froebel en Angleterre et aux États-Unis, p. 405.—L'œuvre de l'Éducation, p. 440.—L'ennui et l'effort en classe, p. 440.—La disparition des Congrégations et le sort des instituteurs en France, p. 440.—L'Éducation intellectuelle, p. 440.—Les Frères des Ecoles chrétiennes, p. 440.

ENSEIGNEMENT PRATIQUE

INSTRUCTION RELIGIEUSE.—Pages 25, 107, 162, 219, 287, 347, 420, 376*, 454, 506.
 LANGUE FRANÇAISE.—COURS ÉLÉMENTAIRE : *Grammaire pratique* : Pages 26, 108, 163, 220, 288, 348, 421, 377*.

- Devoirs d'invention et de Rédaction* : Pages 27, 108, 164, 221, 288, 289, 350, 423, 378*, 455, 507, 508.
Dictées : Pages 27, 109, 165, 221, 289, 349, 422, 378*, 454, 507.
Récitation : Pages 110, 164, 220, 349, 423, 378*, 456, 508.
- COURS MOYEN : *Dictées* : Pages 28, 110, 165, 224, 291, 350, 423, 379*, 456, 508.
Rédaction : Pages 29, 112, 167, 222, 292, 352, 425, 381*, 458, 510.
Récitation : Pages 29, 112, 166, 223, 290, 351, 425, 380*, 457, 511.
- COURS SUPÉRIEUR : *Dictées* : Pages 30, 31, 113, 168, 225, 293, 354, 426, 382*, 459, 513.
Analyse : Pages 30, 114, 169, 170, 226, 227, 294, 295, 335, 356, 427, 428, 460, 461, 513, 515.
Récitation : Pages 31, 112, 167, 227, 296, 353, 428, 381*, 458, 511.
Rédaction et Composition : Pages 32, 116, 168, 224, 292, 352, 425, 383*, 459, 512.
Vocabulaire : p. 167, 292, 352, 428.
- ENSEIGNEMENT AGRICOLE.—*Dictées* : Pages 32, 117, 171, 229, 297, 356, 357, 429, 385*, 462, 516.
Récitation : Pages 33, 116, 171, 228, 298, 358, 428, 385*, 463, 515.
Composition : Pages 33, 117, 172, 297, 298, 358, 429, 385*, 463.
Lectures en classe : p. 230, 297, 385*, 517.
- ENSEIGNEMENT ANTI-ALCOOLIQUE.—*Dictées* : Pages 387*, 464, 518.
Récitation : Pages 388*.
Lectures en classe : Pages 387*, 467, 519.
Phrases à étudier : Page 519.
- MATHEMATIQUES.—*Arithmétique* : Pages 34, 118, 173, 231, 299, 359, 430, 388*, 465, 520.
Algèbre : Pages 36, 176, 235, 306, 368, 355*, 527.
Géométrie : Pages 38, 178, 236, 309, 370, 397*, 472.
Tenue des livres : Pages 39, 120, 180, 237, 372.
- LANGUE ANGLAISE.—Pages 181, 239, 374, 398*, 529.
- LECTURES EN CLASSE : Page 311.

LE CABINET DE L'INSTITUTEUR

- Lettres d'une Institutrice* : Pages 241, 242, 243, 315, 375, 399*, 400*, 474, 529.
Divers : Léon XIII, page 49.—Le successeur de Léon XIII, page 49.—Une nouvelle histoire du Canada, page 50.—"L'Oublié", page 50.—L'Education et l'augmentation de la subvention fédérale, pages 50, 51.—Pie X, page 52.—Méthode de Sténographie, page 52.—Feu M. McSweeney, page 54.—La France et ses pays perdus, page 55.—La mort de Léon XIII et le gouvernement de Québec, page 57.—Mon drapeau (poésie) page 58.—La région du Lac St-Jean, page 63.—L'œuvre de Léon XIII, p. 122.—Notre chant national : *O Canada*, p. 182.—L'hygiène scolaire, p. 185.—Conférences pédagogiques, p. 185.—Vieux souvenirs des anciens jours, pp. 189, 377, 532.—Poésie : Réflexion automnale, Novembre, Donnez ! p. 190.—Divers, pp. 191, 255.—Le Noël des enfants (poésie), p. 240.—L'Eglise n'est l'ennemi ni de la science ni de l'instruction, *Léon XIII*, p. 240.—Noël ! Noël ! p. 244.—Enfance de Pie X, p. 245.—Deux villes célèbres, p. 247.—Au drapeau, p. 248.—Dans l'étoffe du pays, p. 250.—Un jugement important, p. 253.—Réponse à M. A. Rivard, p. 312.—Une belle fête, p. 378.—L'Evangile, *François Coppée*, p. 378.—Ce que peut une pensée de foi, p. 379.—A travers les revues, p. 380.—Un truc normand, p. 381.—Carte du Canada, p. 383.—L'Institution des Sourdes-Muettes, p. 401*.—Le monument Laval, p. 404*.—Feu M. U. E. Archambault, p. 405*.—Du choix des livres pour les bibliothèques, p. 408*.—Le Lac St-Jean, pp. 409*, 537.—La sucrerie, *A. Gérin Lojoe*, p. 410*.—Plantation des arbres, p. 411*.—Un nouveau livre canadien : *Les Gouttelettes*, p. 411*.—Visite de Mgr Bruchési à l'Académie Sainte-Marie, p. 530.—Juste réflexion, p. 533.—Coutumes canadiennes, p. 533.—La Saint Jean-Baptiste à l'école, p. 534.—"Education et Constitution", p. 535.—Le drapeau à l'école, p. 536.—Grande convention des institutrices à Sherbrooke, p. 538.—Un beau livre : *l'Intendant Talon*, p. 539.

Chronique scolaire.—Page 53, 123, 184, 254, 319, 447, 402*.

Pensée pédagogique, pp. 448, 475, 534.

Revue mensuelle.—Pages 56, 58, 59, 126, 186, 251, 317, 458, 405*, 531.

Bibliographie.— pp. 126, 187, 379, 448, 407*, 536.

Gravures : Léon XIII, p. 1.—La région du Lac St-Jean, p. 63.—Pie X, p. 65.—Léon XIII, p. 122.—Joseph Papineau, p. 129.—Musique *O Canada*, p. 183.—Chapelle N.-D. de Recouvrance, p. 189.—Talon, p. 193.—Une leçon de tricot, p. 218.—La mère du pape, p. 246.—Edouard VI, p. 257.—Le castor, p. 285.—Le meilleur ami des enfants, p. 311.—L'Abbé Provencher, p. 321.—Cartes du Canada, p. 343, 344, 417, 375*, —Premier couvent des Ursulines à Québec, p. 377.—Cavelier de la Salle, p. 385.—Mgr L. F. Laffèche, p. 349*.—Mgr de Laval, p. 404*.—Bougainville, p. 413.—La terrasse de Québec, p. 452.—Le Marquis de Vaudreuil, p. 477.—La Basilique de Québec, p. 532.

ÇA ET LA

A nos lecteurs, p. 2.—Aux secrétaires-trésoriers des municipalités scolaires, p. 2.—A propos du balayage et du chauffage des classes, p. 2.—Une appréciation d'outre-mer, p. 7.—M. Rivard vs M. Prad, p. 8.—Fêtes mémorables, p. 8.—Agriculture, *O. E. Dallaire*, p. 20.—Comptabilité agricole, *O. E. Dallaire*, p. 21.—De la patience dans l'œuvre de l'éducation, p. 66.—Pie X, p. 66.—Réflexion pédagogique, p. 130.—Notre système scolaire, p. 130.—La crèche (poésie), p. 194.—Nécessité de l'enseignement religieux, *Pie X*, p. 194.—Le drame éternel, p. 230.—Bonne année, p. 258.—Nouveaux horizons, p. 258.—Nos couvents, p. 258.—Témoignage encourageant, p. —Au tribunal de Dieu, p. 267.—Quest-ce que le respect humain ? p. 322.—Prière à la Vierge Immaculée, p. 322.—S. G. Mgr Bégin, p. 385.—La religion catholique, p. 386.—Vocation des Canadiens français, *Mgr L. A. Paquet*, p. 386.—L'abbé H. R. Casgrain, p. 439.—Les Canadiens français sont réellement une nation, *M. L. F. Laffèche*, p. 350*, —"Le drapeau des Canadiens français" n. 436.—Monument Laval, p. 439.—La terrasse de Québec (poésie), *l'abbé A. Gingras*, p. 452.—Vocation des Canadiens français, p. 478.—Esther Wheelright, *Ernest Gagnon*, p. 480.—Un élève survivant des anciennes écoles du Grand'Père Perrault, *P. B. Casgrain*, p. 483

A L'OFFICIEL

Pages 60, 127, 191, 255, 310, 382, 411*, 539.

